

"Bien-être animal et agriculture durable"

Actes du colloque du 8 novembre 2003
à Colmar

organisé par:



BIEN-ÊTRE ANIMAL
ET
AGRICULTURE DURABLE

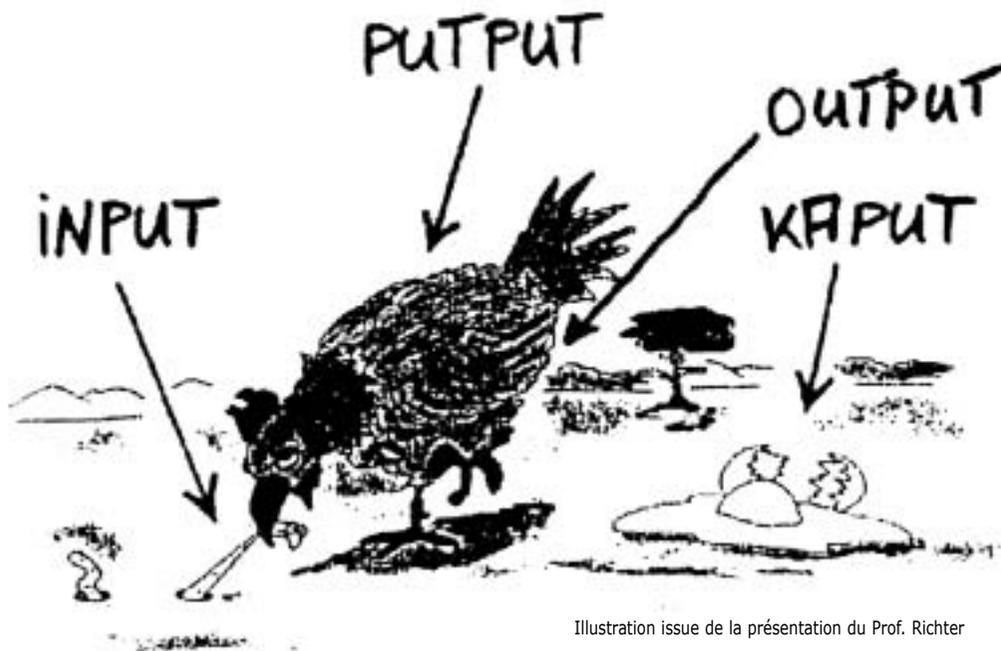


Illustration issue de la présentation du Prof. Richter

Directeur de publication: Patrick BARBIER
Réalisation: Corinna BUISSON
Actes du colloque édités par Alsace Nature, BUND et BASNU
Contact: Alsace Nature - Poste transfrontalier- 8, rue Adèle
Riton - 67000 Strasbourg -
Tél: 03 88 37 55 40 Fax: 03 88 25 52 66
e-mail: corinna.wirth@free.fr
Les textes sont sous la responsabilité des auteurs
Les illustrations et graphiques sont issus des présentations des
intervenants
Traductions des articles de l'Allemand: Anne VONESCH et
Corinna BUISSON
Imprimé par: INCA Graphics, 350 exemplaires

- Colloque du 8 novembre 2003 à Colmar -

SOMMAIRE

Editorial

Anne Vonesch, Asace Nature.....1

Allocutions

Margit CONRAD, ministre de l'environnement de Rhénanie Palatinat.....2

Maurice WINTZ, Alsace Nature.....3

Armin GABLER, BUND Baden Württemberg.....5

Odile UHLRICH-MALLET, Conseil Régional d'Alsace5

Antoine HERTH, Député et Président de la Commission Nationale de l'Agriculture Raisonnée
et de la Qualification des Exploitations.....7

Présentation de la Société Internationale pour la Garde des Animaux de Ferme (IGN)
Thomas Richter.....10

Systèmes d'élevage en évolution

Problèmes de protection animale en élevage: exemples

Prof. Dr. Thomas RICHTER, Fachhochschule Nürtingen.....11

Subventions directes pour le bien-être animal : l'expérience suisse

Peter ZBINDEN, Bundesamt für Landwirtschaft.....17

DISCUSSION.....19

Premier exemple - Les poules pondeuses : revenir de l'industrie à la ferme ?

Interdiction des cages en Allemagne: Systèmes d'élevage alternatifs - quelles sont nos attentes?

Leurs avantages et inconvénients au niveau de l'élevage, de l'éthologie et de l'écologie

Christiane KEPLER, Universität Kassel, Angewandte Nutztierethologie und tiergerechte Nutztierhaltung...21

L'abandon des cages en Suisse vu par la filière avicole et la grande distribution

Ruedi ZWEIFEL, Aviforum Zollikofen.....28

Témoignage : mode d'élevage et commercialisation

Thierry GLUSZAK, Les œufs 'Cocorette'.....30

Reportage du "SPIEGEL".....34

DISCUSSION.....37

Hommage aux projets exemplaires

Anne VONESCH.....41

Deuxième exemple - Bovins : entre étable et pâture, maïs et nature, que voulons-nous ?

Le troupeau bovin dans son environnement- la recherche pour une agriculture écologique

Michael WALKENHORST, Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL).....43

Ethologie, santé et production: quel respect du vivant?

Bruno GIBOUDEAU, Vétérinaire.....46

Un éleveur : mode d'élevage et commercialisation

Denis NASS, responsable FDSEA Haut Rhin.....49

Lait et viande bovine 'bio' : commercialisation

Heini KLEIN, OPABA.....51

DISCUSSION.....54

L'éleveur respectueux des animaux : l'abandonner ou le soutenir ?

Le lien à l'animal : partageons la responsabilité

Jocelyne PORCHER, INRA.....59

Déclaration des organisateurs : présentation du programme d'action

Anne VONESCH, Alsace Nature.....63

Résolution des organisateurs.....66

Table ronde : un prix équitable pour une qualité éthique.....68

Rudolf WIEDMANN, conseiller technique en porc

Thierry SCHWEIZTER, agriculteur français

Dominique SCHMITT, agriculteur français en montagne

Lucien SIMLER, section bovine, FDSEA Bas Rhin

Cesare SCIRARRA, contrôle de label

Yves DELARUE, Directeur Auchan Illkirch

PierreYves BAUBRY, Chambre de Consommation d'Alsace

EDITORIAL

L'avenir de notre agriculture est trop important pour perdre notre temps à polémiquer.

Ce colloque a été un pari - le pari d'une information éclairée, du dialogue, du partenariat, sur un thème nouveau et difficile. Nous remercions tous les financeurs qui nous ont fait confiance, les intervenants, les participants. Sans doute pouvons-nous être fiers du résultat.

L'originalité de ce colloque est multiple.

Il y avait trois pays, et deux langues. L'approche germanophone du bien-être animal est plutôt mal connue en France : une bonne raison pour sauter la barrière linguistique.

La diversité des interventions de la part de scientifiques, paysans, distributeurs, associations, a permis d'enrichir la réflexion de tous. Il y a un besoin de synthèse.

L'horizon a été largement ouvert, sans parti pris, du « bio » au non-« bio », de la vente directe à la grande distribution, des petites exploitations aux grandes.

Au centre était l'animal : l'animal et ses congénères, l'animal et son environnement, l'animal et ses éleveurs, l'animal et les partenaires économiques, l'animal et notre responsabilité. L'animal, encore trop incompris. **La mondialisation**, certes, nous pose des problèmes qui souvent nous dépassent. **L'ignorance** par contre, peut aisément être combattue.

Ces actes s'adressent à tout consommateur et à tout citoyen et en particulier aux membres actifs des associations, qu'il s'agisse d'environnement, de consommation, ou de protection animale. Une information loyale permet de mieux évaluer les difficultés, les priorités et les responsabilités.

Ces actes apporteront certainement **aux agriculteurs** des points de vue qui méritent d'être écoutés, en particulier au niveau de la formation des jeunes, **dans l'enseignement agricole**.

Ils s'adressent **aux élus**. Si la Suisse est aujourd'hui d'avant-garde en matière de bien-être animal en élevage, elle le doit sans doute à cette démocratie directe qui accorde au citoyen un réel pouvoir de décision sur les orientations agricoles. Les Français aussi aiment les animaux.

L'espoir est grand que **les responsables de la distribution** s'intéressent à cette nouvelle qualité éthique.

Vu la richesse et l'originalité de ce colloque, nous avons choisi d'intégrer dans ces actes **l'intégralité des interventions et des débats, ici en version française**. Les textes ont été soit transmis par les intervenants, soit transcrits par mes soins à partir de la bande sonore. Je me suis permise d'insérer quelques annotations pour apporter des éléments d'un débat particulièrement riche, notamment à l'intention du lecteur qui découvre la thématique.

Merci à Alsace Nature qui a permis, dès 1995, l'éclosion de ce nouveau thème du travail associatif* en me le confiant, et au BUND Rhénanie Palatinat, BUND BAdE Wurtemberg et la BASNU qui ont porté ce colloque au succès. **Merci à la chambre de Consommation d'Alsace**, qui m'a accueillie dans ses commissions et qui grâce à un très riche travail d'équipe, informe les consommateurs et fait progresser les cahiers des charges.

Continuons ce travail. **L'Alsace** a les qualités et les atouts pour être pionnière et développer les modèles d'avenir.

Anne VONESCH

ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE MARGIT CONRAD, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORÊT RHÉNANIE-PALATINAT

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris sous mon patronage cette manifestation transfrontalière « Bien-être animal et agriculture durable ». En tant que ministre de l'environnement d'un Land qui, de par sa situation géographique, est conscient de la nécessité d'une politique transfrontalière, je considère que cette manifestation apporte une contribution importante au renforcement des régions et à la compréhension mutuelle.

Le bien-être animal et l'agriculture durable sont inséparables.

Colmar me paraît être un bon choix pour le lieu de ce colloque avec des participants de plusieurs pays. Non seulement des représentants des Etats membres de l'UE auront la parole aujourd'hui, mais aussi des représentants de la Suisse. La production agricole ne peut plus être considérée à petite échelle.

Mesdames, Messieurs,

Comme nous le savons, les produits de l'élevage sont aussi importants que le suivi professionnel des troupeaux. La population, en particulier les consommateurs et aussi les protecteurs des animaux, ont des exigences qui à première vue paraissent diamétralement opposés. **Les produits agricoles doivent :**

-bien évidemment ne pas comporter des agents infectieux

-ne pas comporter de résidus à risques

-être issus de méthodes respectueuses de l'environnement

- provenir d'animaux élevés dans le respect de leur bien-être

-avoir du goût et

-être vendus à un prix intéressant

Je pense que d'une manière abstraite, chaque éle-

veur peut accepter ces exigences. En pratique, il doit pourtant vivre de sa production. Il doit alors s'exposer aux tensions entre rentabilité économique et bien-être animal. Mais les consommateurs, eux aussi, doivent se rendre compte que le bien-être animal a son prix.

Déjà en 1999, **une étude concernant des nouvelles voies pour la protection des animaux de rente en Europe** a été réalisée à l'initiative du ministère de l'environnement de la Rhénanie-Palatinat. En plus d'un état des lieux, des objectifs pour un changement ont été formulés. **Les principales exigences étaient :**

- De **ne pas négliger** les objectifs politiques et les conditions générales de **la protection des animaux et de l'environnement** et de **déplacer les priorités** : car un élevage respectueux des animaux doit s'orienter **en fonction des comportements et besoins naturels des animaux**.

- **La mise en oeuvre d'un élevage respectueux des animaux sur une base de transparence et de coopération**, du principe du pollueur-payeur et du principe de précaution, de l'intégration de la protection de l'environnement, ainsi que sur la base d'initiative personnelle, de flexibilité et d'équité sociale.

- Des mesures pour la mise en oeuvre du bien-être animal qui sont davantage tournées vers le marché. **Les consommateurs et consommatrices doivent avoir plus de possibilités pour réaliser leurs objectifs de la protection des animaux et de l'environnement**. La région offre des opportunités particulières. Les conditions générales juridiques et économiques du marché doivent être adaptées aux exigences du bien-être animal.

Ces exigences montrent clairement que la protection des animaux, des consommateurs et de l'en-

vironnement ainsi que le développement durable de l'agriculture constituent une unité inséparable. Les problèmes ne peuvent plus être résolus au niveau national ou régional dans un marché européen libre et croissant. Seule l'action conjointe de tous les facteurs au-delà des frontières pourra aboutir à des changements positifs.

Il s'agit de concilier la protection de la nature et des animaux avec les intérêts des agriculteurs. Ceci constitue pour tous **une grande chance** d'une relation moderne à l'égard de l'animal et du paysage, inspirée par l'idée de la durabilité.

Ceci signifie que toutes les évolutions qui agissent sur les animaux, la nature et l'agriculture doivent satisfaire les exigences écologiques, économiques et sociales.

Des premières approches dans ce sens sont visibles au niveau de la nouvelle politique agricole commune. A l'avenir, les aspects environnementaux et de bien-être animal joueront un rôle plus important que dans le passé.

Lorsqu'il s'agit d'élevage, « agriculture durable » signifie toujours également bien-être animal. Sans liaison au sol, le danger persiste qu'une production quasi-industrielle ne puisse guère assurer le bien-être animal. C'est une tâche ambitieuse de réaliser cet objectif dans le dialogue et la coopération avec les agriculteurs.

Il est temps d'apprendre de l'autre et de regarder au-delà des frontières de l'UE. C'est justement la Suisse qui fait preuve de démarches intéressantes en matière de bien-être animal. Les poules pondeuses en sont un bon exemple. Suite à des changements d'ordre juridique (entre autre une procédure d'autorisation pour certains aménagements d'étables), les cages n'ont certes pas été interdites, mais en fait, elles n'existent plus.

Je vous souhaite une manifestation riche en discussions et du succès, dans l'intérêt d'une agriculture durable avec un élevage aussi respectueux des animaux que possible.

MAURICE WINTZ,
VICE-PRÉSIDENT D'ALSACE-NATURE

Bonjour à toutes et à tous,
Quelques mots de bienvenue de la part d'Alsace Nature qui est une des quatre associations organisatrices de ce colloque aujourd'hui.

Tout d'abord je voudrais saluer les personnalités du côté alsacien parce que je les connais, s'il y a d'autres personnalités de la région du Rhin Supérieur qu'elles veuillent bien m'excuser si je ne les salue pas :

M. Antoine Herth qui est député du Bas-Rhin et qui dira quelques mots tout à l'heure.

M. Hugues Geiger et Mme Odile Uhlich qui représentent le Conseil Régional d'Alsace, et M. Pierre Schmitt qui représente le Conseil Général du Haut-Rhin,

soyez les bienvenus, et merci beaucoup d'être venus assister à notre colloque.

Et bienvenue à toutes et à tous à cette réunion de travail.

Je voudrais **remercier** deux personnes - il y a beaucoup de personnes qui ont contribué à l'organisation de cette journée - mais il y a deux personnes en particulier sans lesquelles ce colloque n'aurait pas eu lieu, il s'agit de **Anne Vonesch**, notre bénévole d'Alsace Nature qui s'occupe depuis de longues années des questions agricoles et notamment des questions d'élevage, et c'est elle qui a véritablement porté à la fois la réflexion et l'organisation en contactant les différents intervenants et en nous convainquant de l'utilité de la démarche qui a porté cette journée. La deuxième personne est **Corinna Buisson** qui est notre chargée de mission pour **la coopération transfrontalière qui travaille pour les quatre associations Alsace Nature,**

BUND Rhénanie Palatinat et Bade Wurtemberg, et Basnu qui est une fédération d'associations du Nord de la Suisse, surtout de la région de Bâle.

Et une petite pensée à nos interprètes qui vont avoir une journée difficile et chargée à traduire toutes les interventions du français vers l'allemand, et de l'allemand vers le français.

Quelques mots sur l'origine de cette journée dans un cadre plus large qui est celui de la coopération entre les quatre associations autour du Rhin Supérieur. Cela fait plusieurs années maintenant que le BUND, le Basnu et Alsace Nature travaillent ensemble. Le but général de cette action, de cette coopération, qui s'est traduite par une convention de coopération signée entre les quatre associations et l'embauche de Corinna Buisson pour nous accompagner dans ce travail, c'est de **faire émerger nos propositions en matière de protection de la nature et de l'environnement et de l'aménagement du territoire du Rhin Supérieur**, parce que nous avons un certain nombre de points communs, nous formons une région homogène qui a une certaine entité, une certaine cohérence et il est important que nous travaillions ensemble pour faire émerger le point de vue associatif de la protection de l'environnement de cette région. Nous avons décidé il n'y a pas longtemps, la semaine dernière, de nous consacrer les prochains temps à **cinq thèmes prioritaires dans ce travail transfrontalier**

- le problème des transports
- les questions de l'aménagement du territoire, de l'occupation des sols,
- la biodiversité, la protection de la nature, surtout mais pas seulement, sur l'axe rhénan,
- l'agriculture
- l'énergie

Ce sont les cinq thèmes sur lesquels nous voudrions intensifier notre coopération les prochains

temps.

Le thème aujourd'hui est « bien-être animal et agriculture durable » - on peut penser que ce n'est pas la spécialité de nos associations de traiter de l'élevage, mais à bien y réfléchir c'est à travers ce thème-là que nous sommes au cœur de la problématique qui touche la relation entre notre société et la nature sur deux aspects.

On peut penser qu'il n'y a pas de développement durable ou développement soutenable sans traitement éthique des autres espèces vivantes qui partagent notre planète, que ce soient des espèces sauvages ou des espèces domestiques. Je crois que nous avons une responsabilité morale, éthique, dans la façon dont nous traitons ces espèces, et je crois que c'est un élément qui doit être toujours présent dans notre réflexion en tant qu'associations de protection de la nature, mais aussi en tant que consommateurs, en tant que citoyens.

Et le deuxième aspect qui nous paraît important, **c'est que les procédés d'élevage de nos animaux domestiques ont aussi une influence directe sur nos paysages.** Entre une agriculture industrielle tournée vers le maïs p.ex., et une agriculture d'élevage qui respecte le bien-être animal, on produit des paysages qui sont différents. C'est ce double intérêt qui motive l'action de nos associations dans le but de contribuer à promouvoir une agriculture qui soit socialement et écologiquement utile au Rhin Supérieur. Nous ne sommes pas franchement les promoteurs d'une agriculture intensive qui soit uniquement intégrée dans les circuits mondiaux mais nous pensons au contraire **l'important, c'est d'avoir une agriculture qui soit aussi utile à notre région, à notre région du Rhin Supérieur.** C'est un peu le but général qui va guider notre réflexion aujourd'hui dans le cadre de cette journée, que nous espérons la plus fructueuse possible, et merci encore à tous d'être venus.

**ARMIN GABLER, REPRÉSENTANT DU
BUND BADEN- WÜRTEMBERG**

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue au nom des organisateurs. Je suis très heureux que vous consacriez cette journée à ce sujet important. Vous voyez par rapport à la liste des organisateurs (Alsace Nature, BASNU, BUND Rhénanie Palatinat et BUND Bade Wurtemberg) qu'il s'agit d'une manifestation commune. Depuis plusieurs années, une coopération étroite existe entre nous, car nous avons remarqué que certains sujets ne peuvent plus être traités à un niveau national et qu'ensemble nous pouvons les faire avancer plus rapidement. Cette manifestation est le début de notre sujet prioritaire : « l'agriculture ». J'espère que nous n'en resterons pas à une manifestation d'un jour mais que nous pourrions poursuivre ce thème et organiser d'autres manifestations et réunions dans le cadre de la collaboration des 4 associations. Vous êtes invités à vous impliquer. Je souhaite un bon déroulement à ce colloque et j'espère que vous pourrez emmener des inspirations importantes à la maison.

**ODILE MALLET-UHLRICH,
CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE**

Je m'associe aux salutations de M. Wintz et vous adresse celles du Président du CRA Adrien Zeller .

Le thème du « bien être animal et agriculture durable » n'avait jamais fait l'objet d'un tel colloque tri national qui permet à tous les acteurs d'échanger et de faire partager les expériences de nos voisins allemands et suisses.

Permettez moi de remercier les organisateurs pour cette initiative.

Le bien être animal constitue une demande socia-

le du consommateur, qui souhaite une sécurité alimentaire et la traçabilité des aliments d'origine animale.

Mais leur attitude est paradoxale.

Une étude demandée par la commission européenne portant sur l'attitude du public à l'égard du bien être animal montre une différence flagrante entre ce que le public déclare souhaiter et ses habitudes d'achat.

Bien que les consommateurs demandent à être mieux informés sur les systèmes d'élevage de manière à pouvoir choisir en toute connaissance de cause, ils restent parfois volontairement dans l'ignorance afin de ne pas avoir à assumer de responsabilité en matière de bien être des animaux. Idem pour le prix, bien que les consommateurs se prétendent prêts à payer plus pour améliorer le bien être des animaux, ces affirmations ne sont souvent pas mises en application dans la pratique. Pour résoudre ce paradoxe il n'y a que 2 types de pistes, la première consiste à faire en sorte que le consommateur soit parfaitement informé par des mentions sur les emballages y compris les produits importés, et la deuxième a trait au prix de vente et à son attractivité.

La problématique se complique car il n'y a pas de consensus international sur le rôle du bien être animal et les mesures prises dans l'union européenne sont souvent incomparables avec les normes des pays tiers. Cela crée des désavantages concurrentiels forts et plus particulièrement dans les formes de production agricole les plus intensives à savoir les élevages porcins et l'aviculture. Là encore il y a un certain nombre de pistes qui sont étudiées, sur l'amélioration du système d'étiquetage, la promotion de l'application de normes de bien-être animal, l'établissement d'un dialogue au niveau international.

Au niveau de la collectivité que j'ai l'honneur de représenter, que peut on faire ?

il y actuellement plusieurs types de politiques qui interviennent sur les questions de bien-être animal.

1) la convention de massif vosgien est à la base de la mise en œuvre de politiques d'aides permettant entre autre de **conserver pâturage et prairie de fauche** par le biais d'un soutien aux investissements matériels liés à la valorisation de fourrages locaux dans l'alimentation des animaux.

2) La participation au programme de développement des productions animales. L'objectif de la région étant d'inciter les éleveurs et les structures d'aval (metteurs en marché) à produire des viandes selon un **cahier des charges** garantissant traçabilité et le respect de contraintes qualitatives (concernant l'alimentation et les conditions d'élevage)

Cet objectif est décliné pour 3 productions; la viande bovine, porcine et ovine.

Pour chacun des trois types de viande, la région accorde au vu d'un contrat d'élevage une aide pour 3 ans à l'**éleveur** sur la base des coûts supplémentaires dus à l'alimentation et au suivi enregistrement des pratiques d'élevage, et une aide annuelle au **metteur en marché** sur 3 ans dégressive sur la base des coûts supplémentaires liés à la gestion de ces démarches qualité.

En cours de réalisation, il y a **2 cahiers des charges**, 1 sur les **veaux** de boucherie où concernant la partie élevage les producteurs sont tenus de respecter certaines exigences au regard de l'alimentation, de l'hygiène et du bien-être animal, de l'identification et de l'environnement de l'exploitation. Par ailleurs des dispositions particulières concernant la conception de bâtiments d'élevage sont nécessaires tels que la surface et le volume d'air par animal, la ventilation et une infirmerie pour

isoler les animaux fragilisés.

1 autre cahier des charges sur l'**agneau** alsacien est en cours et apporte des garanties sur les modes d'élevage et d'alimentation des animaux (agneau élevé par la mère pendant 60 jours et traçabilité de l'élevage.)

3) Le conseil régional encourage les producteurs à valider leur système de production biologique par une participation financière dégressive (80, 60, 40, 20 %) aux coûts de certification et de contrôle sur les 4 premières années de la conversion au bio.

Les modes de production bio intègrent des dispositions spécifiques relatives au à l'élevage des animaux qui prennent en compte le bien être animal.

En précisant néanmoins que les animaux ne sont pas nécessairement en meilleure santé dans les exploitations pratiquant l'agriculture bio que dans les exploitations conventionnelles.

En conclusion de mon intervention, je souhaite que ce colloque puisse déboucher sur **une meilleure compréhension** des difficultés pratiques par l'échange entre les représentants de l'agriculture, des exploitants intéressés, des étudiants, des consommateurs et des administrations, et qui aboutisse à **une réflexion globale** que nous puissions accompagner.

ANTOINE HERTH,
DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION DE
SÉLESTAT, PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION NATIONALE DE
L'AGRICULTURE RAISONNÉE ET DE LA
QUALIFICATION DES EXPLOITATIONS,
ÉLEVEUR

J'ai pris le premier avion pour rejoindre votre colloque sur invitation de Madame Vonesch, et cela me donne l'occasion de donner quelques précisions sur l'agriculture raisonnée et de m'inscrire dans ce qui vient d'être dit excellemment par la représentante d'Adrien Zeller en ce qui concerne l'approche des pouvoirs publics français, qu'ils soient nationaux ou territoriaux, sur cette question.

Alors, la première chose évidemment c'est de dire que **dans un passé récent pour la première fois le bien-être animal a été affirmé comme une priorité**, et c'est probablement grâce aux travaux de vos associations que ce type de thématique est apparu dans le texte en clair au niveau des différentes réglementations. C'est le cas au niveau de l'agriculture raisonnée que je suis particulièrement amené à suivre. C'est avant cela dans **la réglementation européenne**, qui depuis un certain nombre d'années intègre ce genre de considérations. Je ne reviendrai pas sur les différentes réglementations européennes qui existent à ce sujet. Cependant la chose la plus importante qui a été affirmée récemment sur ce thème c'est évidemment **l'écoconditionnalité des aides publiques européennes** dans le cadre de la réforme de la politique agricole européenne commune, sur la base des **18 mesures** qui ne concernent pas toutes l'élevage, certaines concernent le bien-être animal. Charge en ce moment à la Commission Européenne de rédiger ces cahiers des charges et de dire concrètement ce qu'il y a derrière ces 18 mesures. **Cette écoconditionnalité que je salue dans le cadre d'une PAC qui nous permettra de rebattre les cartes et notamment de mettre l'accent davantage que par le passé sur une réorientation des aides en**

direction du développement rural dans sa globalité doit permettre de construire une espèce de socle de bonnes pratiques pour l'agriculture européenne. C'est extrêmement important, cette dimension européenne. Nous avons des approches différentes, je ne m'appesantirai pas sur le cas de la Suisse qui n'est pas concernée par cette législation, mais même entre pays du Sud et pays du Nord de l'Europe les approches en termes de pratiques mais aussi de philosophie sont extrêmement diverses, et il est important qu'il y ait une ligne directrice européenne qui concerne tout le monde. C'est vrai aussi et c'est important aussi dans le cadre de la phase que nous allons vivre à partir de l'année prochaine à savoir l'élargissement de l'UE vers les pays de l'Est qui ont une histoire récente complètement différente des pays historiquement membres de l'UE et de ce fait ont aussi besoin qu'on leur fixe un cadre, qu'on leur trace une orientation précise. **Ce socle des 18 mesures devra constituer la base commune pour les exploitations agricoles, qu'elles soient engagées dans une démarche de qualité ou non.** C'est quelque chose qui sera le trait d'union, le point commun entre toutes les exploitations agricoles.

La démarche de l'agriculture raisonnée, que vous avez traduit en allemand par « vernünftig » - les Allemands disent généralement « nachhaltig » **c'est-à-dire durable, c'est l'état d'esprit**, l'esprit en tout cas aussi de l'agriculture raisonnée que nous avons au niveau national, même si le terme a été francisé pour convaincre plus facilement les praticiens, c'est-à-dire les agriculteurs de s'engager dans cette démarche. Cette démarche de l'agriculture raisonnée est **une démarche certes volontaire**, mais qui concerne un panel très important de points qui vont très au-delà des autres considérations concernant l'élevage. Il est clair aussi qu'il y a là des exploitations qui ne pratiquent pas l'élevage, et qui doivent trouver dans les **90 mesures qui leur sont proposées** des mesures permet-

tant d'améliorer les démarches de production sur l'exploitation agricole. En fait je me place de ce point de vue - je prends un peu le contre-pied de votre colloque qui comme tout colloque affiche un thème et cherche à décliner à partir de ce thème l'ensemble des axes politiques et des démarches des pouvoirs publics - **l'agriculture raisonnée a en fait une démarche croisée. Nous croisons à la fois des attentes des consommateurs, des attentes des citoyens, avec des objectifs territoriaux qui devront prochainement être précisés à travers la mise en place des Commissions Régionales de l'Agriculture Raisonnée (CRAR)** dans lesquelles j'espère que les collectivités territoriales, Conseil Régional et les deux Conseils Généraux, vont s'inscrire de façon active. Et également **un certain nombre d'objectifs de préservation de la qualité de nos paysages, de la qualité de nos ressources naturelles**, le sol, l'eau, également des objectifs **en matière de sécurité.**

Vous savez qu'un travail législatif important a été mené ces derniers temps au niveau français concernant la prévention et la **protection des risques notamment des crues**, là aussi l'agriculture raisonnée s'intéresse à cette question. L'arsenal législatif devrait encore être complété prochainement par **la loi pour le développement des territoires ruraux** qui inscrit un certain nombre de possibilités soit de droit de préemption pour les collectivités territoriales mais également la notion de servitude d'utilité publique pour certains territoires qui paraissent particulièrement menacés. **Donc ce sont un certain nombre de critères très divers que nous essayons de croiser et dans lesquels bien évidemment l'agriculture raisonnée prend en compte le bien-être animal. La nouveauté fondamentale sur l'agriculture raisonnée ce n'est finalement pas les critères que nous allons utiliser pour mesurer la qualité de la démarche de l'agriculteur mais c'est le fait que les agriculteurs accep-**

tent à tout moment d'être contrôlés sur leurs pratiques. C'est l'équivalent du radar automatique qui est installé en ce moment, sur les autoroutes, c'est-à-dire chaque conducteur sait qu'à tout moment il peut être contrôlé sur ses pratiques. C'est ça la nouveauté et c'est ça qui va, je pense, j'en suis persuadé, faire avancer les pratiques. Car **on a beaucoup de cahiers des charges en France** et ailleurs aussi je suppose; on peut néanmoins poser la question sur la façon dont les contrôles sont menés, notamment pour les cahiers des charges privés qui sont à l'origine à l'initiative de certaines marques de grande distribution, **on peut douter de la qualité des contrôles.** Là, c'est l'Etat français qui s'engage et qui dit : voilà, vous pouvez avoir à l'avenir une qualification officielle de votre démarche de producteur agricole, de votre exploitation agricole, en vous soumettant à des contrôles, et ce n'est qu'à travers l'engagement des pouvoirs publics qu'on peut garantir réellement la qualité des démarches engagées. Donc c'est une première évolution positive qui devrait vous satisfaire.

Ce que je voudrais aussi dire c'est qu'il y a d'autres démarches qui existent, qui sont formalisées, **ce sont les signes officiels de qualité.** La représentante du Conseil Régional l'a évoqué tout à l'heure, c'est l'agriculture biologique. Il y a d'autres signes de qualité, ce sont **les Labels Rouges, les AOC, les certifications de qualité**, qui, c'est vrai, et c'est un des points sur lesquels nous réfléchissons en ce moment, à l'Assemblée Nationale à Paris, qui, c'est vrai, **n'intègrent pas systématiquement des considérations de bonnes pratiques agricoles et notamment de protection de l'environnement. Je milite personnellement avec un certain nombre de collègues en faveur d'un enrichissement de ces cahiers des charges par des considérations de protection de l'environnement et le cas échéant quand ça concerne les élevages je pense qu'il serait intéressant d'y intégrer des considérations de bien-être animal.** Il n'y a pas de rai-

son qu'un signe aussi visible, aussi largement reconnu qu'une appellation d'origine ne puisse pas avoir dans le cahier des charges qui le concerne un certain nombre de considérations sur ces questions d'intérêt général.

Enfin permettez-moi, Mesdames et Messieurs, pour clore mes propos, et ce n'est pas à moi de mener les débats ici et je crois qu'il y a beaucoup d'orateurs qui vont enrichir la discussion tout au long de la journée – permettez-moi **de réagir par rapport au document d'excellente qualité que vous m'avez transmis et notamment le document qui concerne les propositions d'un programme d'action**. Alors pour vous dire qu'un certain nombre de choses que vous recommandez sont déjà à l'œuvre il me semble qu'il était important de rappeler par exemple le cas des commissions de concertation autour des questions environnementales, il y a des **Commissions Départementales d'Orientation Agricole** qui existent, qui fonctionnent, certes à l'échelle départementale et non pas régionale et dans **lesquelles il suffit de s'investir**. D'ailleurs, les organisations de défense de l'environnement siègent dans ces commissions, il n'est pas interdit d'y mener des réflexions dans le sens que vous souhaitez. De même, l'agriculture raisonnée va voir la mise en place d'une **commission, régionale cette fois-ci, pour l'agriculture raisonnée, où il faudra valider, où il faudra adapter aux réalités locales les critères nationaux qui ont été retenus par l'agriculture raisonnée**. Je fais confiance aux associations qui là aussi seront présentes pour s'exprimer. Rien n'empêche, puisque votre colloque s'inscrit dans une **logique transfrontalière**, rien n'empêche que les points de vue que vous défendez à ce niveau-là soient issus d'une concertation régionale. D'ailleurs moi-même dans le cadre d'une mission que je préside en ce moment à Paris sur l'agriculture et les pollutions d'origine agricole je m'appuie très largement sur les documents issus **des travaux de l'ITADA** qui sont déjà un

pas dans cette direction-là. C'est un organisme d'ailleurs qui mérite d'être mieux connu parce que c'est un lieu d'échange extrêmement intéressant. Permettez-moi un dernier mot sur le **Contrat d'Agriculture Durable (CAD)** qui prend le relais à partir de la fin de l'année du Contrat Territorial d'Exploitation, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Rural National européen, pour vous dire deux choses. D'abord, que les crédits sont en augmentation ; votre document laissait entendre qu'ils étaient particulièrement faibles, mais ils augmentent cette année. Je suis rapporteur du budget, c'est pour ça que je suis à l'aise pour vous le dire. **Les crédits destinés au CAD augmentent de 27 %**. C'est un effort qu'il faut mesurer à l'aune de la situation économique actuelle de la France, c'est un effort considérable, qui nous permettra d'avoir une enveloppe budgétaire **pour l'année 2004 de 450 Millions d'Euros**, si on consolide avec le reversement européen. Je voudrais aussi dire qu'il y a un point sur lequel j'ai quelques doutes, c'est **quand vous demandez aux collectivités territoriales d'augmenter les montants des CAD, ça me paraît difficile d'augmenter leur cofinancement** c'est-à-dire que la part de l'Etat va diminuer. Je pense que M. Hervé Gaymard et le Ministre des Finances s'en réjouiraient, cependant il y a des plafonds européens qui sont définis et qui s'appliquent à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et on ne peut pas aller au-delà, donc il y a quelque part une limite physique aussi qu'il ne faut pas espérer dépasser à ce niveau-là.

Enfin **un dernier point que je salue avec enthousiasme**: récemment Adrien Zeller a rencontré les députés à l'Assemblée nationale, les sénateurs aussi d'ailleurs soit dit en passant, pour leur présenter un certain nombre de demandes de la Région dans le cadre de la décentralisation et un des points saillants me concernant tout particulièrement en tant qu'agriculteur, c'était le fait **que la Région veut se saisir de la compétence du dévelop-**

pement rural européen, c'est-à-dire que ça ne passerait plus systématiquement par Paris mais que ces questions seraient directement discutées entre Strasbourg et Bruxelles. C'est un point qui à mon avis **va rendre les choses plus dynamiques** qui permettrait d'avoir des échanges plus simples, plus directs avec la Commission Européenne, de contourner un certain nombre de lourdeurs administratives et notamment dans la définition des cahiers des charges, vous savez que c'est toujours très compliqué, il faut passer par une validation du Comité STAR et si on se trompe sur une orientation ou si on a un oubli une année, il faut attendre que le tour passe pour changer les choses. Donc j'espère que ça permettra un assouplissement et puis aussi **une implication politique des collectivités territoriales dans la définition des priorités de l'agriculture régionale. Tout cela devrait vous réjouir comme cela me réjouit**.

En tout cas je vous souhaite une bonne journée, une journée fructueuse, et **que vos travaux puissent enrichir la réflexion nationale aussi sur ces questions-là**. Merci beaucoup.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR LA GARDE DES ANIMAUX DE FERME (IGN) PAR THOMAS RICHTER

Objectifs de l'IGN

La Société Internationale pour la Garde des Animaux de Ferme soutient, sur **une base scientifique, la détention, la sélection, l'alimentation et le traitement des animaux de ferme dans le respect de l'animal**.

L'IGN informe sur des questions de l'élevage conforme au respect de l'animal, en particulier par des colloques, des séminaires, des publications, sa homepage, et **son cahier d'information** « élevage des animaux de rente ».

Prises de position

Plusieurs rapports concernant les poules pondeuses, les animaux à fourrure
Prévu rapport/publication sur l'élevage des poules pondeuses

Colloques

1997 Tànikon, 1999 Wien, 2001 Halle, en plus des coopérations (2003 München, 2003 Colmar)

Séminaires

Critères de souffrance, 1998 Marburg
Logement des truies en groupes, 1998 Gumpenstein
Souffrance en particulier chez le porc, 2000 Bielefeld

Cahier d'information « Elevage des animaux de rente »

Versions abrégées de publications scientifiques sur des questions d'élevage
Abonnement gratuit
Tirage actuel : 2575
4 cahiers par an
Depuis 1998 homepage de l'IGN
www.ign-nutztierhaltung.ch
Rédaction : Nadja Brodmann Weber

Elevage et éthologie :

...l'IGN soutient les efforts pour accorder aux arguments éthologiques un haut niveau de priorité lors du développement et de l'application de la législation pour la protection des animaux...

Elevage et écologie

L'élevage dans le domaine agricole doit aussi prendre en compte les aspects de l'écologie des animaux de rente...

Alimentation et sélection des animaux de rente

...des modes d'alimentation qui sont contraires aux besoins d'une espèce, peuvent conduire à des perturbations du comportement et de la santé portant atteinte au bien-être des animaux. L'augmentation de la productivité des animaux de

rente par les moyens de la sélection, de la biotechnologie, de la génomique et des mesures associées à cela, sans tenir compte des besoins des animaux, peut aussi porter atteinte au bien-être de l'animal...

Les membres de l'IGN

L'IGN se compose d'experts qui se préoccupent d'élevage d'animaux de rente dans différents domaines, en particulier des scientifiques et spécialistes de l'éthologie, de l'agronomie, de la médecine vétérinaire, de l'éthique, de la philosophie, du droit et de l'administration.

Adhésion à l'IGN

Sur demande d'un membre, par l'assemblée générale et le comité directeur

Le comité directeur actuel

Engelhard Boehncke, Prof., D-Waldkappel

Glarita Martin, Dr., D-70599 Stuttgart

Andreas Steiger, Prof., Veterinär-medizinische Fakultät der Universität Bern, Institut für Genetik, Ernährung und Haltung von Haustieren, Abteilung Tierhaltung u. Tierschutz, CH 3001 Bern (Präsident)

Josef Troxler, Prof., Veterinärmedizinische Universität Wien, Institut für Tierhaltung und Tierschutz, A-1210 Wien

Roland Weber, Dr., Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarwirtschaft und Landtechnik FAT, Zentrum für tiergerechte Haltung Wiederkäuer und Schweine, CH-8356 Tänikon

Beat Wechsler PD, Bundesamt für Veterinärwesen BVET, Zentrum für tiergerechte Haltung, Wiederkäuer und Schweine, CH-8356 Tänikon

Siège :

Nadja Brodmann Weber, CH-4410 Liestal

Systemes d'élevage en évolution

PROBLÈMES DE PROTECTION ANIMALE EN ÉLEVAGE : EXEMPLES

PROF. DR. THOMAS RICHTER,
FACHHOCHSCHULE, NECKARSTEIGE 6,
D-72622 NÜRTINGEN, ALLEMAGNE

Cette réflexion sur la protection des animaux concernant les conditions d'élevage et la sélection des animaux de rente sera structurée :

- en réflexions sur la charge de la preuve
- en approches valables pour toutes les espèces,
- et en problèmes spécifiques à certaines espèces.

Chacun connaît la situation : en tant que vétérinaire inspecteur ou vétérinaire lors du contrôle sur le terrain, en tant qu'expert ou scientifique dans des assemblées et commissions, dans lesquels sont discutés des expertises ou des projets de loi, ou en tant que praticien : **la charge de la preuve est toujours du côté de la protection des animaux.** Vous devez démontrer à l'éleveur que les animaux subissent des douleurs, souffrances, ou dommages, vous devez démontrer que le sol en caillebotis intégral – oh si parfaitement revêtu de plastique ! – est responsable des problèmes de santé des veaux. Vous devez démontrer que la croissance des animaux entassés, sans animal mère, ni litière ni occupation est responsable du picage des plumes des volailles, et vous devez prouver que l'agriculteur alcoolique qui laisse ses bovins profondément dans le fumier, leur cause des douleurs, souffrances ou dommages. **Cette inversion de la charge des preuves ne se fait pas dans d'autres domaines de la vie.** Celui qui veut mettre en circulation des automobiles en série, doit avoir une autorisation d'exploitation. Celui qui veut la conduire a besoin d'un permis de conduire. En plus, la voiture doit aller à intervalles réguliers au contrôle technique, que le propriétaire doit en plus payer. Là nous avons abordé l'approche

qui à mon sens est la plus importante.

1. La charge de la preuve doit être transférée sur ceux qui tirent profit de l'exploitation des animaux. J'insiste que je considère l'utilisation des animaux dans le cadre de la production de nourriture non seulement comme légitime mais aussi comme nécessaire, surtout si nous pensons au cycle des matières dans les exploitations biologiques ou à l'entretien du paysage dans des zones herbagères telles que les landes à genévrier à la 'Schwäbische Alb' que nous devons aux moutons.

2. De cette inversion de la charge de la preuve résulterait **obligatoirement une procédure d'examen et d'autorisation pour des aménagements d'étables fabriqués en série**, comme cela est pratiqué en Suisse avec grand succès. La sélection sur des critères de performance sollicite souvent les animaux au-delà de leur capacité d'adaptation (je reviendrai plus tard à ce sujet). C'est pourquoi il devrait, lors du test de l'évaluation de la performance, aussi y avoir un examen des conséquences de la génétique, d'un point de vue de protection animale. Ici aussi la charge de la preuve devrait se situer auprès des groupements d'éleveurs, des centres d'insémination ou des entreprises de sélection.

3. Il faut **démontrer non seulement que le système d'élevage et le type d'animaux sont en principe adaptés, mais aussi que l'utilisation qui en est faite dans chaque exploitation agricole est conforme à ces animaux et à ce matériel.** Il faut donc exiger un contrôle technique et une surveillance régulière de toutes les exploitations. Les services vétérinaires doivent obtenir les moyens correspondants. Si l'argument du coût est maintenant avancé, je voudrais tout de suite répondre, que l'agriculteur doit aussi payer des taxes pour l'examen de son pulvérisateur ou de son tracteur, alors pourquoi pas pour la surveillance régulière de son étable et de ses animaux ?

4. L'inversion de la charge de preuve implique aussi que **les personnes qui veulent détenir des animaux, doivent prouver leur compétence.** Dans la formation professionnelle agricole initiale et dans des examens nouveaux qui sont à mettre en place pour ceux qui ne peuvent pas faire preuve d'une formation, il faut qu'une valeur particulière soit accordée aux connaissances de base en anatomie et en physiologie de l'espèce correspondante, à l'alimentation, au comportement, aux différentes possibilités du système d'élevage et surtout aux capacités de reconnaître les déviations, donc les perturbations de la santé et du comportement.

Nous arrivons à **la deuxième partie** de cette contribution, à savoir **les exigences qui doivent valoir pour tous les systèmes d'élevage et pour toutes les espèces :**

Je ne connais aucune espèce et aucun système de détention dans lequel n'apparaissent pas **de gros problèmes si le sol est intégralement perforé.** Ni pour les volailles, ni pour les mammifères domestiques un filet en grillage ou un caillebotis en plastique ou en béton ne remplissent les exigences d'isolation thermique, respectivement du confort en position debout ou couchée au niveau de l'aire de repos. Pour l'aire d'activité les choses sont différentes, ici le sol perforé peut être relativement adapté à l'animal. Herrmann de Witzhausen a pu montrer au moins pour la vache, qu'un caillebotis bien fait dans l'aire d'activité est équivalent au sol non perforé.

J'ai des **problèmes de principe avec l'adaptation des animaux au système par mutilation.** Couper les queues et les becs, ôter les cornes, les griffes, ou les testicules, me causent un malaise. Il faut certainement un délai de transition pour certains modes d'élevage, mais sur le principe nous devrions nous séparer de cette manière de couper des bouts. Je soumetts à la réflexion seulement deux exceptions où je ne me suis pas enco-

re fait une opinion définitive. Après la lecture des travaux impressionnants de Taschke, Menke, Waiblinger et Fölsch je trouve l'écornage encore moins sympathique que je ne le trouvais avant, mais je vois aussi l'argument de protection des humains vu qu'il n'y a pas uniquement des agriculteurs/trices de première classe qui s'en sortent avec des animaux avec cornes, mais aussi des beaucoup moins bons. La deuxième exception concerne la castration des porcs mâles. Avec un regard bien éclairé, l'engraissement de verrats et l'abattage à un poids inférieur seraient naturellement une alternative. Peut-être vous m'aidez dans la discussion à clarifier mes idées. En troisième serait encore à citer la castration de l'étalon, mais comme je suis ici comme le spécialiste des animaux de rente, je ne dois pas en dire trop sur les chevaux puisque je ne veux aujourd'hui plus les compter parmi les animaux de rente classiques.

A commencer par le cochon, et de plus en plus pour les bovins, on discute de **la production avec division du travail**, dite multi-site, SEW (segregated early weaning) et des techniques analogues. Le principe est toujours de déménager d'étable en étable avec de grands groupes d'animaux les plus homogènes possible. Comme avantage de cette conduite est à citer qu'elle permet une meilleure spécialisation de l'éleveur et que les bâtiments peuvent être gérés en tout plein tout vide. Des aspects de l'organisation et du développement des exploitations sont aussi pris en compte. Du point de vue de la protection des animaux il faut opposer que dans chaque étable s'établit tôt ou tard une flore microbienne spécifique à l'étable, dans



laquelle les animaux sont alors jetés sans protection, et que par ailleurs la taille et la composition des groupes se fait pour des logiques relevant purement de l'économie de l'exploitation, sans égards envers l'éthologie. On accorde bien trop peu d'attention aux conséquences en matière de protection des animaux de ce type de conduite. Venons-en maintenant **aux différentes espèces** et commençons, conformément à mes sympathies, par **les bovins**.

Une **sélection unilatérale pour la performance**, qui conduit à une situation qui interpelle la protection animale : c'est certainement le cas chez les blanc-bleu belges. Dans quelle mesure la haute productivité laitière surmène les animaux n'est pas encore suffisamment clair pour que j'ose la dénoncer. Cependant une durée de vie moyenne qui ne dépasse pas trois lactations est alarmante. En ce qui concerne les techniques d'élevage, **l'attache** est sans aucun doute contraire à la protection des animaux. Dieu merci, elle n'est pas non

1) La notion du « motif raisonnable » occupe une place centrale dans le droit allemand de la protection des animaux. § 1 de la loi de protection des animaux détermine entre autre ... « nul n'est autorisé d'infliger à un animal douleurs, souffrances ou dommages sans motif raisonnable. » Donc chaque intervention chirurgicale, chaque méthode d'élevage associée à des douleurs, souffrances ou dommages, et chaque mise à mort (la mort étant considérée comme le plus grand dommage possible) doit être couverte par un motif raisonnable. La question si un motif est raisonnable, doit en définitive être éclaircie par le tribunal. Lorz (commentaire de la loi de protection des animaux, 4.éd., 1992, p. 93, Editeur Beck, Munich) cite Schultz-Petzold : » que « l'existence d'exigences supérieures de l'homme et l'importance des restrictions ainsi justifiées que l'on apporte aux exigences de vie des animaux, sont mises en évidence moyennant une décision politique, avec prise en compte des aspects scientifiques, économiques et socio-politiques ». Lorz complète : « Il a souvent été tenté, dans le domaine de l'éthique -...-, de formuler cette justification par un motif raisonnable d'une manière concise, sans jamais aboutir à un résultat utilisable en droit. »

plus économique, donc ce problème se résoudra tout seul avec le changement des structures, mais pour les animaux cela dure trop longtemps. Il n'existe aucun système d'attache qui serait comparable à une stabulation libre. Les travaux de Zeeb et Schopper et de leurs collaborateurs, pour ne citer que quelques exemples, l'attestent bien assez clairement. Les problèmes de l'attache sont potentialisés par le 'dresse-vache' que je qualifie d'instrument de torture. Là aussi je peux renvoyer aux travaux de l'école de Zeeb. Le caillebotis intégral, comme je l'ai dit au début, ne répond aux besoins d'aucune espèce animale, pas non plus des bovins, et à moyen terme il faut y renoncer.



Penchons-nous maintenant sur **les porcs**, et commençons par les problèmes dus à la génétique. Que la myopathie du porc a une base génétique et qu'elle cause des douleurs et dommages considérables, est connu depuis longtemps. Mais il existe entre temps des efforts pour changer la génétique, même s'ils ne progressent qu'assez lentement, c'est tout de même un exemple encourageant que l'« agriculture » réfléchit à l'amélioration de la situation de protection animale. Les cochons sont des **animaux sociaux**, seulement peu avant et peu après la naissance **la truie** vit, dans des conditions naturelles, seule avec sa portée. Par contre, que la truie ne puisse pas construire un nid et ne puisse même pas se retourner en direction de ses porcelets, ne correspond pas à son comportement normal. Il existe des **alternatives à la stalle individuelle traditionnelle de mise bas**, je cite les versions de Hesse, Schmid, et de mon collègue Schwarting de l'Ecole Supérieure de Nürtingen, qui au niveau coût de construction et besoin en surface ne sont pas substantiellement moins intéressants que la stalle de mise bas, mais

qui offrent aux animaux des conditions un peu plus sympathiques, même s'il existe encore un besoin considérable de développement. Selon la qualification des agriculteur/trices, une immobilisation de la truie, dont seulement les mauvais éleveur/ses ont besoin, y est rendue possible. Mon groupe de travail a comme projet de faire de ce thème la priorité des prochaines années, nous espérons pouvoir améliorer les inconvénients des systèmes actuels. En plus il faut exiger du matériel pour construire le nid.

En dehors du temps avec les porcelets, l'isolation durant la période de l'insémination apporte, surtout au moins bons agriculteurs, suffisamment d'avantages pour que je veuille bien l'accepter comme un motif raisonnable*, même si de bons éleveur/ses réussissent très bien la conduite en groupe, même en période d'insémination, le collègue Hoy de Giessen a publié une étude très actuelle à ce sujet. Mais les stalles individuelles usuelles de 2m de long et 63 ou 65 cm de large sont en tout cas trop petites pour les porcs hybrides « modernes ». Sur suggestion des collègues Egle de Ulm et Schaal de Riedlingen un rapport de diplôme a été fait chez moi. Madame Hasse arrive à la conclusion qu'il faut exiger comme minimum absolu 205 sur 70 cm. Une autre amélioration pourrait être une stalle avec une barrière pivotante, où la truie peut se retourner, comme Volker Baumann qui a fait son diplôme chez moi, le décrit dans son travail. Je répète que je n'accepte la stalle individuelle uniquement comme solution de secours pour les éleveur/ses moins bons, en verraterie et uniquement en verraterie.

Cependant je ne vois aucun motif raisonnable pour l'isolement de **truies gestantes**. Si on accep-

te la conduite usuelle en verraterie, maternité, et gestantes, il faut exiger au moins durant la gestation un logement en groupe avec liberté de mouvement. L'exigence d'une possibilité de bouger, prescrite par l'ordonnance sur la détention des porcs (l'ancienne, qui n'est pas en vigueur en ce moment) est insuffisante et actuellement guère contrôlable. En ce qui concerne **les porcelets**, il faut une attention particulière pour la composition du sol. Des onglons blessés, des articulations écorchées et des mamelles blessées ne sont pas nécessaires. Il faut exiger des sols qui évitent tout cela, de préférence avec litière.

Des **porcs à l'engrais** ont besoin de matériel d'occupation efficace. Le plus adapté reste la paille. Si elle n'est pas proposée comme litière – il y a autant de bonnes raisons contre la litière que pour la litière –, il faut exiger des récipients à fouiller. La chaîne obligatoire seule ne suffit pas.

Que le caillebotis intégral ne permet pas un élevage conforme à l'animal, je l'ai déjà expliqué. En plus du problème du climat intérieur et du confort au repos qu'ont toutes les espèces avec le caillebotis intégral, se rajoute chez le porc le manque de structuration de l'espace. Les porcs séparent aire de repos et aire à déjection, ce qu'ils ne peuvent pas faire dans une case à caillebotis intégral non structurée.

Un autre problème avec l'élevage de porcs est la faible étendue de leur zone de neutralité thermique. Surtout en été, les animaux ont des problèmes avec les températures chaudes, c'est pourquoi il faut exiger des douches.

Avec cela nous quittons la détention des porcs et nous nous intéressons aux **ovins et caprins**. Là il y a d'une part des problèmes suite aux connaissances insuffisantes de la part d'amateurs : là l'examen d'aptitude serait utile. Il y a aussi des cas de suivi insuffisant, pour ne pas dire négligence, sur des troupeaux transhumants. Ici un contrôle régulier et obligatoire aiderait. Le système des primes

à la brebis avec d'autre part des coûts d'abattage anormalement élevés en raison des analyses d'EST conduit à ce que des brebis sont encore gardées alors que pour des raisons de santé, elles feraient mieux de prendre le chemin de l'abattoir. Je donne à réfléchir que dans la discussion sur la garde des chiens, il ne faut pas oublier les **chiens de troupeau**, et il faut aussi penser au bien-être des moutons. Si certains chiens mordent trop fort, il faut les en empêcher par des mesures plus dures qui cependant peuvent aussi poser des problèmes de protection animale, je cite les colliers de dressage ou l'engin qui empêche de fermer la gueule.

Je ne veux pas insister sur la **détention des chevaux**. Il me semble qu'il faut remettre en question le début précoce de l'entraînement, les conditions restrictives de logement, je cite la détention isolée en secteur de haute sécurité dite boîte individuel de 3x3 mètres. La détention de chevaux sans contact avec des congénères devrait être interdite, et ceci tout particulièrement en phase de croissance. Certains mors ainsi que l'utilisation de la cravache lors des courses interpellent aussi la protection animale.

En ce qui concerne l'élevage des **volailles** nous pouvons en premier signaler la sélection excessivement orientée sur la performance. Surtout les travaux de Zollikofen en Suisse montrent sans ambiguïté, que les hybrides de dindes de chair sont en effet des sélections responsables de souffrances dans le sens du § 11b de la loi de protection des animaux. Les poulets de chair n'ont, selon mes connaissances, pas été examinés de manière aussi approfondie, respectivement les travaux de Bessei et collab. ne sont pas achevés, mais d'après mon expérience pratique là aussi les dommages sur les membres et les infections des ampoules au niveau du bréchet sont tellement fréquentes qu'il faut changer la génétique.

Pour toutes les espèces de volailles, il faut demander des aires distinctes pour les différentes fonc-

tions repos, alimentation, activité et le cas échéant ponte. Des oiseaux qui naturellement dorment sur des branches comme les poules, les dindes et les canards musqués, doivent avoir des perchoirs à disposition.

De même, les poules et les autres oiseaux qui font ainsi, comme les cailles et les faisans, doivent avoir la possibilité de bains de sable, et les volailles aquatiques doivent avoir la possibilité de se baigner. Tout ceci n'a pas été possible dans les cages à ce jour. Dieu merci la Cour Constitutionnelle a fait acte d'autorité. Mais les cages alternatives discutées à présent, autant que j'ai pu les voir, ne m'ont pas non plus convaincu. Mais laissez-moi quand même verser une goutte d'amertume dans le vin des systèmes alternatifs au sol et en plein air. Des structures sociales stables sont indispensables pour les poules, canards et oies. Elles ne peuvent être établies que lorsque la taille du groupe est suffisamment restreinte pour que les animaux puissent se reconnaître individuellement, alors les groupes devraient comporter nettement moins que 100 animaux. Pour une poule, un groupe de 2000 animaux est tout autant un ensemble (pour éviter le terme « masse ») anonyme qu'un groupe de 20 000 congénères. Néanmoins il semble plus facile pour beaucoup d'éleveurs de gérer 2 000 poules que 20 000 ou plus. De même la situation d'hygiène pose un problème considérable de protection animale dans beaucoup d'élevages au sol et surtout en plein air.

Concernant le thème du débecquage, du picage de plumes et du cannibalisme, il existe encore un besoin considérable de recherche.

La destruction chaque année d'environ 50 millions de poussins mâles d'un jour n'est pas conciliable avec mes principes moraux. Comme seule alternative se conçoit la poule à usage mixte, qui évidemment a des performances inférieures et demeure indiscutable du point de vue économique. Un dilemme pour lequel je ne connais pas de solution simple.

C'est ce qui m'amène au thème de **l'Union Européenne respectivement de la mondialisation**. Evidemment les animaux ne sont pas aidés, si la production chez nous n'est plus rentable en raison des exigences de protection animale et se délocalise vers l'étranger. A mon avis, seule pourra aider une interdiction concomitante d'importer des aliments qui n'ont pas été produits en conformité avec la loi allemande de protection animale. En tant que vétérinaire, je ne peux pas vous dire comment imposer cela dans le cadre de l'UE, les juristes et les hommes politiques devront répondre à cette question.

Mesdames et Messieurs, j'espère avoir pu vous donner une vue d'ensemble sur les problèmes de protection animale en élevage des animaux de rente. Dans le cadre de la discussion qui va suivre et de mes modestes connaissances, j'expliquerai volontiers des détails. Il est clair pour moi que pour beaucoup de questions il n'existe aucune réponse. Je vous remercie de m'avoir écouté.

PAIEMENTS DIRECTS POUR LES PROGRAMMES SRPA ET SST EN SUISSE

PETER ZBINDEN, OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, MATTENHOFSTRASSE 5, CH-3003 BERNE

Politique agricole suisse (allant des prix garantis par l'Etat aux paiements directs)

Avant 1993, le revenu des agriculteurs suisses était assuré avant tout par des prix élevés garantis par l'Etat. Depuis lors, la Confédération soutient les agriculteurs essentiellement au moyen de paiements directs (pd / 2002: 60 % des dépenses fédérales consacrées à l'agriculture et à l'alimentation):

• Les «paiements directs généraux» (2002: **82 %** des pd) permettent de rétribuer les prestations d'intérêt public (respect des prescriptions concernant une exploitation respectueuse de l'environnement, préservation du paysage, exploitation de toute la surface agricole, occupation décentralisée du territoire, etc.)

• Les «paiements directs écologiques et éthologiques» (18 % des pd) visent à encourager les agriculteurs à participer à des programmes facultatifs, tels que «prairies extensives», «arbres fruitiers haute-tige», «SRPA» (5,2 % des pd) ou «SST» (1,5 % des pd). Lors de l'introduction de ces programmes en 1993 (SST à partir de 1996/97 seulement), la sensibilisation croissante de l'opinion aux questions de l'écologie et de l'éthologie a joué un grand rôle.

Protection des animaux – SRPA ou SST – labels

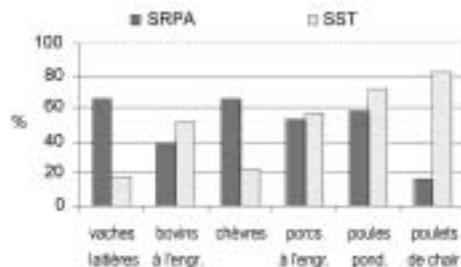
Les programmes SRPA et SST sont fondés sur les exigences de la **législation sur la protection des animaux**, auxquelles tous les éleveurs doivent satisfaire. Les exigences SRPA et/ou SST ont, de leur côté, servi de base aux dispositions sur la garde des animaux figurant dans l'ordonnance sur l'**agriculture biologique** ainsi qu'à **différents labels** utilisés dans le secteur privé.

Conception des SRPA et des SST

Les programmes SRPA et SST visent à ce que le **pourcentage d'animaux gardés dans des conditions qui dépassent les exigences minimales prévues par la législation sur la protection des animaux soit aussi élevé que possible**. Pour faciliter la participation des agriculteurs à ces programmes, on n'exige pas qu'ils y participent avec toutes les catégories animales présentes dans leurs exploitations. Ils ont le choix entre 10 catégories pour les bovins, 2 pour les autres animaux de rente consommant des fourrages grossiers, 2 également pour les porcs et 5 pour la volaille de rente. Chaque catégorie animale peut être annoncée soit pour le programme SRPA, soit pour le programme SST, soit pour les deux. Un agriculteur n'a droit à des contributions que si tous les animaux faisant partie de la même catégorie sont élevés selon ces règles spécifiques.

Participation – contribution fédérale annuelle – avantages au plan de la commercialisation

La participation a connu un développement réjouissant, que ce soit pour les SRPA ou les SST (exemples: cf. graphique). Toutefois, si l'on compare les catégories, on constate des différences marquantes. Cela devrait être dû principalement au fait que le **calcul «contribution fédérale annuelle + avantages sur le marché - charge supplémentaire (travail, investissements)» donne un résultat positif** pour une partie plus ou moins importante



SRPA (sorties régulières en plein air d'animaux de rente)

• **Animaux de rente consommant des fourrages grossiers** (bovins, équins, caprins, ovins) doivent, durant la période de végétation pâturer au moins 26 jours par mois. En cas d'intempéries, pour éviter la dégradation de la couverture végétale, les animaux peuvent sortir dans une cours d'exercice à la place du pâturage. En période hivernale les animaux doivent pouvoir sortir au plein air au moins 13 jours par mois.

Veaux, bovins d'engraissement et taureaux de reproduction ne doivent pas aller au pâturage s'ils ont durant toute l'année 24h/24 accès à une cours d'exercice.

A l'étable les animaux qui consomment des fourrages grossiers doivent disposer d'une aire de couchage avec litière (au moins un peu), donc non perforée.

• **Verrats, porcs d'élevage et d'engraissement** doivent avoir accès au plein air quotidiennement, et les truies reproductrices au moins 3 jours par semaine, soit au pâturage, soit à un parcours. En pratique, la majorité des porcs SRPA (sauf truies allaitantes et porcelets) ont en permanence accès à un parcours bétonné. Les truies gestantes doivent être logées en groupe. Les truies d'élevage doivent en tout temps pouvoir se tourner librement dans le box de mise bas (ni attache, ni stalle individuelle).

L'aire de couchage doit être sans perforations.

• **Poules et coqs reproducteurs, poules pondeuses, poulettes et dindes** à partir du 43. jour et poulets de chair à partir du 22. jour jusqu'à l'abattage à au minimum 56 jours, doivent avoir accès pendant toute la journée à une aire à climat extérieur. Cet espace jouxtant le poulailler doit être entièrement couvert pour pouvoir être utilisé aussi en cas de précipitations. Vers l'extérieur il doit, au moins sur la plus grande longueur, être limité par un treillis métallique ou en plastique. Le sol de l'aire à climat extérieur doit être entièrement recouvert de litière.

En plus les volailles doivent avoir accès à un pâturage, à partir de 12h au plus tard, et au moins jusqu'à 17h. Pour que les animaux osent s'éloigner du poulailler, il doit y avoir des lieux de refuge au pâturage, comme des arbres, buissons, ou abris. En cas d'intempéries (très froid, très venteux, ou neige) l'accès à l'aire de climat extérieur resp. au pâturage peut être restreint. Dans les poulaillers au moins 20 % de la surface de sol doivent être recouverts d'une litière suffisante.

SST (Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux)

Pour toutes les catégories d'animaux l'étable (sauf les lieux de repos et de retrait) doit être éclairée avec au moins 15 lux de lumière du jour. D'autres exigences importantes sont :

• **Bovins et caprins** (pour les autres animaux qui consomment des fourrages grossiers il n'y a pas de programme SST) doivent être logés en stabulation libre avec au moins 2 aires distinctes. Pour le couchage il doit y avoir un matelas de paille ou une couche équivalente pour les animaux. L'aire d'alimentation pour les bovins doit être stabilisée, des sols perforés sont autorisés. Les veaux peuvent être logés dans un système en groupe sur litière à aire unique.

• **Les porcs** doivent en permanence avoir accès à au moins deux aires distinctes. L'aire de couchage (non perforée) doit avoir une litière de paille ou de roseau de Chine. L'aire d'alimentation doit être couverte d'un revêtement, les sols perforés sont permis. **Les truies gestantes** doivent être logées en groupe. Les truies allaitantes doivent en tout temps pouvoir se tourner librement dans le box de mise bas (ni attache, ni stalle individuelle).

• Dans de bâtiments à volailles au moins 20 % de la surface du sol doivent être recouverts d'une litière suffisante.

Poules et coqs reproducteurs, poules pondeuses, poulettes et dindes doivent disposer de suffisamment de perchoirs à différents hauteurs. A partir du 43ème jour ils doivent avoir durant toute la journée accès à une aire à climat extérieur (voir SSPR).

Les **poulets de chair** doivent avoir suffisamment de lieux de repos. En engraissement standard (30 jours) il faut des lieux de repos, en engraissement extensif des perchoirs. A partir de 22 jours ils doivent avoir accès à une aire à climat extérieur durant toute la journée.

Par intempéries (très froid, très venteux, neige) l'accès à l'aire de climat extérieur peut être restreint.

Les exigences détaillées des différents programmes peuvent être consultées sur le site www.blw.admin.ch. (f) -> rubriques -> paiements directs.

des exploitations, selon la catégorie animale. La participation est particulièrement élevée pour les catégories qui assurent à l'agriculteur des avantages commerciaux, notamment les poules pondeuses (SRPA et SST), les poulets de chair (SST) et les porcs à l'engrais (SRPA et SST). En effet, les deux plus importants distributeurs de denrées alimentaires offrent un grand nombre d'œufs, de viande et de produits à base de viande labellisés, les prescriptions en la matière étant fondées sur les programmes SRPA et/ou SST. Grâce aux consommateurs qui choisissent de tels produits malgré leur prix parfois plus élevé, les deux grands distributeurs obtiennent dans ce secteur un taux de croissance appréciable. A ce sujet, n'oublions pas cependant que la confiance des consommateurs revêt une importance capitale. Il est donc indispensable que la garde des animaux fasse l'objet de contrôles sérieux.

DISCUSSION

Questions de la salle

- Je pense que partout, il y a des écoles d'agriculture, et dans les écoles, est-ce qu'on n'apprend pas aussi aux élèves à élever les animaux, à les connaître, avant de les lancer dans la nature, parce que ce sont ceux-là nos futurs cultivateurs et éleveurs ? Dans les programmes, ça existe ou pas ?

Patrick Barbier

On peut prendre la question en trinational : en Suisse, est-ce que dans la formation initiale des agriculteurs, on prend en compte les questions de bien-être animal ?

Peter Zbinden

Evidemment cela se discute fortement dans les écoles d'agriculture, surtout depuis qu'il y a les programmes de l'état, c'est un thème de discussion. Seulement il faut savoir que les écoles d'agriculture forment les jeunes agriculteurs surtout en direction de l'économie, c'est-à-dire on leur dit comment on travaille

de la manière la plus efficace. Mais toute cette évolution est une question de l'évolution des générations, et les jeunes agriculteurs sont davantage impliqués dans les programmes d'étables particulièrement respectueuses des animaux et de sorties régulières en plein air que les agriculteurs plus âgés. Il y a effectivement des gens, où il faut que ça fasse clairement tilt dans la tête. Mais il y en a de plus en plus. Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

Patrick Barbier

Peut-être une réponse du Professeur Richter pour l'Allemagne ?

Thomas Richter

Au fond on peut dire la même chose pour l'Allemagne. Evidemment ces aspects sont enseignés, mais l'effort principal se situe davantage dans le domaine économique, et c'est aussi chez nous un problème de génération, non seulement un problème de génération chez les agriculteurs, mais aussi chez ceux qui assurent leur formation, et cela va des écoles d'agriculture jusqu'aux universités. Je me souviens très bien, lorsque moi je faisais mes études, nous étions des étudiants qui commençaient déjà un tout petit peu de discuter de protection des animaux, et nos professeurs de l'époque nous regardaient avec un air plein de pitié, et entre temps nous sommes ceux qui enseignent, et avec ça le thème est naturellement aussi très fortement présent dans l'enseignement.

Patrick Barbier

Je crois qu'il y a un professeur d'une école d'agriculture alsacienne qui peut répondre pour la France.

Bernard Grebille

Professeur de zootechnie au Lycée agricole d'Obernai. Je rejoins ce qui vient d'être dit, c'est vrai qu'autrefois on avait plutôt une approche productiviste de l'agriculture et de l'élevage, actuellement quand

même les mentalités changent. Dans les programmes de l'enseignement agricole, le bien-être animal est partie intégrante, cela fait 4-5 ans que dans les programmes nous devons aborder ce genre de thème et donc la sensibilisation des élèves se fait tout naturellement, et je peux dire aussi que les enseignants ont du aussi s'adapter, on a été au fur et à mesure sensibilisés à tout ce qui touche à ce thème cette problématique du bien-être animal, et actuellement on accompagne cette préoccupation.

Question de la salle

Je voudrais revenir à l'ouverture du colloque, on a oublié le volet santé, parce que l'agriculture contribue directement et indirectement à la santé publique, par les plantes ou par les animaux disons de consommation, indirectement également sur l'environnement, sur la terre, donc sa composition, l'eau de surface et l'eau souterraine, là il faut également en tenir compte dans ce colloque je crois.

Patrick Barbier

Ok, je pense qu'implicitement on est d'accord avec ce que vous dites.

Question de la salle

Je voudrais rebondir sur la remarque concernant le marché des volailles plus denses que la moyenne des volailles, et là je pense en tant que représentant entre autre des consommateurs qu'il y a une action à mener, formation ou marketing, parce que nous remarquons que beaucoup de gens ne savent pas faire cuire p.ex. des poulets fermiers qui sont beaucoup plus denses, et qui en les faisant cuire à une température trop élevée les durcissent, parce que qu'ils ont tellement l'habitude des produits riches en eau qu'ils ne savent plus faire cuire, et ils disent vos poulets fermiers etc. sont trop durs. Je pense qu'en rajoutant simplement une étiquette en recommandant de les faire cuire à une température inférieure, je prends cet exemple-

là, ça pourrait effectivement être marqué, et ça pourrait aider à la commercialisation.

Patrick Barbier

Je pense que c'est intéressant de demander si les Suisses et Allemands savent cuire les poulets fermiers ?

Peter Zbinden

En ce qui concerne un poulet du programme 'système de stabulation particulièrement respectueux des animaux', je ne pense pas que je dois le cuire ou le faire griller différemment d'un poulet standard, ils ont à peu près le même âge, avec 33 à 36-37 jours, là il n'y a pas de grande différence, la différence ne consiste que dans le système de stabulation, pour la génétique et l'alimentation ce programme ne donne pas de prescriptions. M. Zweifel pourra peut-être encore donner des précisions, c'est lui le spécialiste des poulets. Pour les poulets issus du programme sur les sorties régulières en plein air, ce sont vraiment d'autres animaux, d'autres souches, d'autres races, ce sont p.ex. les 'cous nus' chez nous, et ceux-là sont engraisés durant une période plus longue, surtout en élevage biologique, l'engraissement est plus long, ça va jusqu'à 81 jours, et là il peut y avoir des différences. Mais je n'ai pas encore une grande expérience de cuisine avec de tels poulets, mais l'idée n'est pas mauvaise.

Thomas Richter

Si je peux encore compléter : je ne suis pas expert en volailles, mais je suis expert de bonne chair, et ça se voit. Et je peux dire : ils ont meilleur goût, parce que pour les poulets conventionnels chez nous, je dois dire, et pas seulement pour des raisons de protection animale, j'y renonce volontiers. Mais évidemment, globalement l'art de la cuisine n'est plus trop répandu dans certaines classes d'âge de la population allemande, et ça c'est un problème, mais peut-être aussi un problème culturel.

Antoine Herth

Pour réagir, surtout en tant qu'éleveur de poulets, de poulets label, sur le marché du label : le poulet en France est cuit entier. Si vous avez un poulet qui est plus lourd, plus gros, il y a un facteur limitant, c'est la taille du four. En label nous sommes fortement contraints - avec des pénalités financières à la clé, si nous dépassons le poids - de sortir un poulet qui fasse en moyenne 2,1 kg, parce que sinon il ne rentre pas dans le four. Ce qui pose l'autre problème : si on veut développer un poulet plus lourd qui correspond plus au poulet traditionnel qui était dans les basses cours autrefois, c'est qu'il faut passer par la découpe, or les gens ne savent pas découper le poulet, donc il faut aussi qu'au niveau des abattoirs il y ait un outil complémentaire qui soit installé, qui découpe, donc qui valorise la pièce différemment. Ceci étant, je pense qu'il faudrait aussi informer davantage le consommateur sur la façon de préparer le poulet, je suis grand amateur de poulet, je ne suis pas encore tout aussi avancé que mon collègue allemand dans l'opulence, mais c'est l'âge qui doit faire ça, donc d'ici quelques années nous nous ressemblerons davantage. Ceci étant, il y a une myriade de recettes qui existent et qui sont souvent inconnues, on ne voit que le poulet qui tourne à la broche, c'est vraiment la petite partie, une seule façon de cuire le poulet, il y en a 36 000 autres.

Patrick Barbier

Je ne sais pas si on aura du poulet tout à l'heure, mais c'est un bon sujet de conversation.

Les poules pondeuses: revenir de l'industrie à la ferme

INTERDICTION DES CAGES EN ALLEMAGNE

CHRISTIANE KEPPLER, FB 11
UNIVERSITÄT KASSEL,
NORDBAHNHOFSTRASSE 1A, D- 37213
WITZENHAUSEN

Je parlerai sur le thème : systèmes d'élevage alternatifs pour poules pondeuses et discuterai les avantages et inconvénients devant l'arrière-fond du nouveau cadre législatif en Allemagne. Je traiterai d'abord ce nouveau cadre législatif, ensuite le comportement des poules, les systèmes d'élevage, alimentation, croissance et sélection, et je ferai un petit résumé.

Le cadre législatif

Nous avons en Allemagne deux prescriptions qui forment le cadre juridique. L'une c'est **l'ordonnance de protection animale pour l'élevage d'animaux de rente**, qui régleme la détention des poules pondeuses, et cela implique **qu'à partir de 2007 ne seront autorisés plus que l'élevage au sol et des systèmes de volière avec lumière du jour. Des systèmes de cages sont par conséquent interdits, à l'exception des cages aménagées qui ont encore une autorisation jusqu'en 2012¹⁾**. Je voudrais faire remarquer que **des systèmes avec lumière du jour sont vraiment une grande particularité**. Ensuite

nous avons comme cadre aussi la loi de protection des animaux. Concernant les volailles il faut mentionner plus spécialement le débequage qui n'est autorisé que sur indication vétérinaire. **L'objectif est une production d'œufs dans des systèmes respectueux des animaux sans débequage.**

Le comportement

Si on regarde **l'habitat naturel des poules**, il ressemble à cela: un environnement diversifié avec des arbustes bas etc., qui permet aux animaux d'exécuter surtout leur comportement d'alimentation et de recherche dans un très large spectre. Les animaux vivent normalement dans un groupe social intact, aussi dans une famille poule-pousins et évidemment dans un petit troupeau qui comporte aussi un coq. Il y en a qui prennent leur bain de poussière. Donc un habitat plus ou moins naturel donne la possibilité de satisfaire toutes les facettes du comportement. Si nous parlons maintenant des **conditions d'élevage artificielles** comme nous les utilisons dans l'élevage des poules pondeuses, **alors nous voulons permettre aux poules là aussi de pratiquer leurs comportements spécifiques à l'espèce**, donc picorer et gratter, prise de nourriture, se percher, prendre un bain de poussière et p.ex. aussi la ponte dans un nid, donc à un endroit que, dans des conditions naturelles, la poule chercherait elle-même. Et l'ensemble n'est possible que si l'on réalise dans le système de poulailler **une séparation optimale des secteurs correspondant à ces différentes**

1) Annotation: En Allemagne, le combat autour de l'interdiction des cages est toujours en cours. Le conseil fédéral qui lors d'un premier vote avait approuvé l'abandon des cages en Allemagne à partir de 2007, a décidé, le 28 novembre 2003, des modifications dans le but de sauvegarder cette interdiction. Le ministre de la consommation, de l'alimentation et de l'agriculture, R. Künast, n'accepte pas ces modifications, pour des raisons politiques et juridiques de protection animale. La protection animale est entrée dans la constitution depuis le 1^{er} août 2002, et ces modifications seraient contraires à la décision de la cour constitutionnelle de 1999 au sujet de la détention des poules.

fonctions, pour que le comportement en question puisse se dérouler sans dérangement.

Les systèmes suivants sont utilisés:

D'abord des **systèmes d'élevage au sol**: Nous avons un système avec fosses à fientes, à droite et à gauche des aires à gratter, et un parcours couvert contigu, qui permet aux animaux d'accéder au climat extérieur.

De plus, nous avons un système au sol dit système A-Reuter (perchoirs), une autre variante, où la fosse à fientes a toute la largeur de l'étable, il y a des perchoirs sur la fosse, et un parcours couvert sert d'aire à gratter. Il est évidemment possible de rajouter à ce parcours couvert un parcours en plein air.

Ensuite nous avons le système dit en volière qui n'a rien à voir avec la volière extérieure, l'aire à climat extérieur, au niveau de la terminologie, mais il s'agit de systèmes qui disposent de plusieurs étages à l'intérieur du poulailler. L'objectif est en fait d'utiliser l'espace dans la hauteur et de pouvoir mettre davantage de poules par surface au sol du bâtiment. La plupart des systèmes offrent aux poules une assez bonne possibilité, parce qu'un tel système peut assez bien réaliser la séparation des aires destinées à différentes fonctions. Dans ce type de volière les poules peuvent sauter de l'installation de volière sur les perchoirs des nids et ainsi atteindre les nids.

Les animaux acceptent très bien les endroits surélevés, et si vous rentrez p.ex. la nuit dans un tel poulailler, alors vous voyez qu'en principe - cela dépend évidemment de la densité - seuls les étages supérieurs sont occupés.

La réalité n'y répond que très rarement. Ce n'est d'ailleurs pas si facile d'entretenir un parcours lorsqu'il est structuré, donc là il faut beaucoup de savoir faire et encore de la recherche, pour pouvoir proposer des modèles judicieux aux agriculteurs.

Le problème du picage (il s'agit de picage de plumes,

comme le précise le terme allemand)
Arrivons au premier ensemble de problèmes qui est le problème principal auquel nous avons à faire dans les systèmes alternatifs : **le picage. Dans l'élevage des jeunes et la détention conven-**



tionnels de poules pondeuses, **on travaille normalement avec de la lumière artificielle à très faible intensité et ceci précisément pour cette raison, pour restreindre la perception des animaux et leur activité et ainsi pouvoir tant soit peu maintenir le picage dans des limites.** En plus très souvent les animaux sont débécqués¹). Dans **des systèmes alternatifs** nous n'avons plus cette possibilité – j'ai mentionné tout à l'heure que nous travaillons avec la lumière du jour, et ceci conduit à un problème accru de picage et à des poules nues, ce qui évidemment est aussi important d'un point de vue protection animale et ne peut dans ce contexte certainement pas être voulu.

Comme problème supplémentaire se rajoute **le cannibalisme**, lui aussi limité en élevage conventionnel grâce à la lumière artificielle de faible intensité. Dans la détention en cages les petits groupes sont aussi un facteur limitant, parce qu'un animal qui pratique du cannibalisme sur les autres, peut faire beaucoup moins de dégâts dans un petit groupe que dans un groupe de 2-3000 poules ; et évidemment le débécquage en tant que mesure pour l'empêcher. Dans des systèmes alternatifs ce

problème apparaît davantage et peut aboutir à des pertes très élevées. Là j'ai apporté une image où on voit comment une poule – et c'est un groupe qui a un très bon plumage, malgré cela nous avons eu beaucoup de cannibalisme dans ce groupe -, et nous voyons là comment une poule regarde en



direction du cloaque, où il y a déjà une blessure et dans le prochain instant, la poule sera piquée. A cet endroit je voudrais dire quelque chose sur la **définition du picage et du cannibalisme** : Le **picage** consiste à piquer au niveau des plumes des congénères. Cela se passe de telle manière, que c'est accompagné de saisie et arrachage de parties de plumes ou de plumes entières et en règle générale c'est aussi avalé. Cela signifie, et il y a beaucoup d'auteurs qui le confirment : le picage est une perturbation du comportement de recherche et de prise de nourriture et c'est en tant que telle, dans ce contexte comportemental, qu'il faut l'empêcher, en accordant aux animaux dès le premier jour beaucoup d'opportunités pour réaliser la recherche et la prise de nourriture de manière conforme à l'espèce. Le picage va de pair avec des pertes de plumes, mais il est souvent aussi à

¹) Le bec est un organe richement innervé, pour la sensibilité tactile nécessaire pour saisir et reconnaître les aliments. Il est d'usage de raccourcir le bec des poussins (contact avec une plaque chauffante) pour lutter contre le picage et le cannibalisme, que ce soit en cage ou dans des systèmes alternatifs. Il s'agit d'une amputation qui peut induire une prolifération de terminaisons nerveuses, sources de douleurs exacerbées. Entre débécquage dans le vrai sens du terme et époinçage à minima, toutes les variantes existent. Une poule dont la partie supérieure du bec est plus courte que la partie inférieure, a fortiori lorsque les deux parties sont mutilées, est gênée pour picorer et pour se nettoyer son plumage. Si l'efficacité contre le picage il y a, elle passe par la douleur. Des labels soucieux du bien-être animal interdisent le débécquage

l'origine de lésions de la peau, de lésions tachées de sang, qui seront alors à nouveau piquées, ce qui peut conduire au **cannibalisme** c'est-à-dire des animaux tachés de sang seront piqués jusqu'à ce qu'ils sont tout simplement morts. A côté de cela il y a aussi la forme du picage de cloaque, et aussi du picage des griffes, et dans le cas du picage de cloaque cela peut aboutir à la mort de l'animal en l'espace de quelques minutes.

Les causes du picage et du cannibalisme sont à chercher d'une part au niveau de la souche et de l'origine. Je fournirai encore quelques preuves à cela. D'autres causes peuvent être liées à l'alimentation, au logement et au mode d'élevage des poulettes, et le picage peut se développer déjà durant les premières semaines de vie. Les conditions d'élevage lors de la période de ponte jouent évidemment aussi un rôle très important.

L'alimentation

Il est très important de satisfaire **les besoins nutritionnels** des animaux. Nous avons affaire à des animaux à très haute productivité, des animaux qui sont capables de transformer 2 kg d'aliment en 1kg d'œufs, des animaux qui sont capables de pondre plus de 300 œufs par an. Cela signifie que si les poules n'ingèrent pas assez d'aliment, et de l'aliment de bonne qualité donc conçu de manière appropriée, elles ne peuvent pas couvrir leurs besoins, ce qui conduit à un déséquilibre nutritionnel et peut déclencher du picage et du cannibalisme. On a le thème de la structure de l'aliment, puisque l'aliment donné habituellement en farine ne peut au fond pas satisfaire les besoins naturels des animaux, c'est-à-dire la recherche et l'acquisition de nourriture sous forme de tiraillements et de coups de bec ne se produit pas. Là aussi il faut voir une relation avec le picage et le cannibalisme. Là je vous ai apporté une photo : ce que ces poules mangent sont des côtes de moutons abattus, évidemment un agriculteur n'a pas le droit de faire ça, mais je voulais vous montrer

simplement que **les poules préfèrent aussi d'autres structures d'aliment que ce que nous leur proposons d'habitude, les poules sont aussi des omnivores et pas du tout des granivores**, comme on l'admet souvent aujourd'hui. Donc dans l'habitat naturel il faut admettre qu'elles mangent aussi de la charogne, et sur des poules en plein air nous observons, que les animaux avalent tout rond des souris vivantes. La structure de l'aliment qu'on leur donne, ne va pas du tout dans le sens d'une alimentation conforme à l'espèce. Ici nous avons encore une fois une poule qui est en train de gratter et de picorer, pour attirer encore une fois l'attention là-dessus – elle a levé la tête -, pour démontrer encore une fois que manger à l'auge ne satisfait absolument pas le déroulement du comportement d'ingestion et de recherche alimentaire des animaux, qui est toujours lié à la locomotion et au gratter et picorer.

Une série d'expériences

Dans le centre d'élevage Neu-Ulrichstein du Centre de services pour l'agriculture, le jardinage et la protection de la nature du Land de Hesse ont été réalisées, en collaboration avec l'Université de Kassel, **une série d'expériences dont je voudrais présenter quelques résultats, pour consolider quelques affirmations.** Nous avons fait toute une série d'expériences sur l'élevage des poulettes avec lumière du jour, des tests d'aptitude de différentes souches pour l'élevage au sol avec lumière du jour, la comparaison de différents types de nids, et aussi des essais d'alimentation (je ne pourrai pas préciser cela), avec alimentation en phases, alimentation combinée et alimentation écologique, à partir du premier jour. **Toutes les expériences ont été réalisées avec des animaux non débécqués**, je voudrais mettre l'accent là-dessus.

(1) L'élevage des poulettes

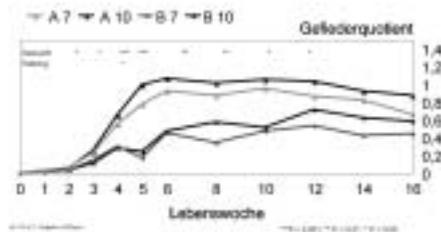
Pour commencer, un poulailler pour poulettes doit répondre aux poussins d'un jour et aux poulettes



presque adultes, c'est-à-dire il doit en quelque sorte grandir avec eux et doit assurer, que les poules apprennent à s'orienter dans le système de détention de poules ultérieur c'est-à-dire à trouver, immédiatement après le transfert, la nourriture et l'eau, il faut qu'elles sachent se percher en hauteur etc. Le picage doit être évité dès la phase du début. Si les animaux l'ont une fois appris, ils le maintiennent en règle générale. Cela signifie que, si je veux travailler avec la lumière du jour et éviter cela, il faut que je parvienne à un enrichissement du système d'élevage des poulettes. Cela peut alors dans la première phase de l'élevage prendre l'aspect suivant : je propose aux animaux des abris artificiels sous forme de poules artificielles, des perchoirs devraient être présents dès le premier jour dans l'élevage et sont utilisés à partir de la première semaine de vie, nous avons installé des bains de poussière, des mangeoires, etc.

Dans notre expérience nous avons essayé de documenter, **sous forme d'évaluations des animaux, quel est leur état (état du plumage et blessures)**, pour avoir une notion du picage et du cannibalisme. Je n'insiste pas sur la méthodologie. En tout cas les différentes parties du corps sont jugées d'après l'état du plumage et les blessures et à partir de cela on calcule un index. Ici est indiquée notre méthodologie (mais je pense que je ne dois pas insister là-dessus). Ici p.ex. on peut voir un poussin de 2 semaines auquel manque déjà des parties de plumes, arrachées par picage, au niveau des ailes. Ici un animal âgé de 4 semaines avec

des lésions du plumage déjà plus importantes, qui concernent ici aussi des follicules de plumes qui viennent de pousser, donc des blessures avec sang (mais pas de la peau) et ici clairement des blessures saignantes de la peau au niveau de la base de la queue.



Je vous ai présenté ici quelques unes de ces données, ici pour l'état du plumage pendant la phase d'élevage c'est-à-dire de la 1ère à la 16ème semaine, et ce quotient du plumage, cet index, montre clairement, que déjà **à partir de la 2ème et 3ème semaine cela augmente, c'est-à-dire à partir de là on peut déjà observer des dommages au niveau du plumage**. Les 2ème à 4ème semaines sont donc un point névralgique. Nous avons ici **différents groupes d'expérimentation**, à savoir **deux souches différentes, et deux densités différentes**, et nous pouvons voir clairement que les animaux qui sont dans une densité plus forte à savoir 10 animaux/m² ont causé davantage de problèmes que des animaux détenus à 7/m².

Mais la différence entre les origines est encore plus marquée, c'est une indication nette en faveur de la prédisposition génétique à cette perturbation du comportement. Et si je regarde dans cette expérience les pertes par cannibalisme suite à du picage, je vois ici : ces pertes sont relativement faibles, mais néanmoins j'ai une influence significative par l'une des souches, c'est-à-dire j'ai nettement plus de pertes dans le groupe avec la densité supérieure. Ceci signifie clairement, qu'une

influence de la densité sur le cannibalisme est déjà visible dans la phase de croissance.

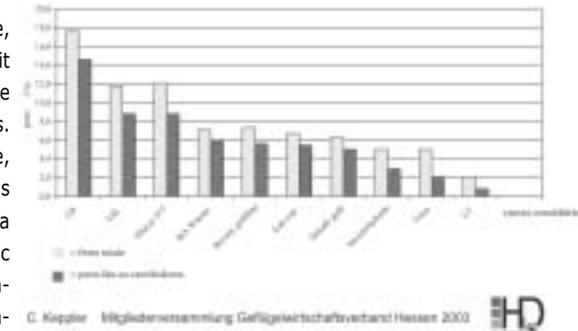
Résumons encore une fois : densité et origine au niveau de l'élevage des poulettes influencent les événements de picage et de cannibalisme. **Cela veut dire: une activité élevée des animaux à la lumière du jour signifie que je dois réagir par un enrichissement de l'environnement. Des densités faibles ont un effet favorable sur le picage et le cannibalisme. Une réduction de la densité déjà dans la première phase de croissance est à rechercher.**

(2) Aptitude des différentes souches pour l'élevage au sol à la lumière du jour

Nous avons mesuré évidemment la performance, l'état du plumage avec les blessures comme décrit tout à l'heure, et les pertes, mais maintenant je ne détaille que l'état du plumage et les blessures. Vous avez déjà vu ce diagramme tout à l'heure, vous avez l'index du plumage en noir et vous voyez clairement : ici aussi ça commence avec la croissance, ici il y a le transfert de poulailler, donc nous avons au moment du transfert une dégradation très rapide du plumage, et ensuite le plumage se détériore jusqu'à la fin de la période de ponte pour aboutir à un état, où l'animal est presque nu. Une note de 3 signifierait que l'animal est nu sur de grandes surfaces. En rouge j'ai inséré le nombre d'animaux blessés, et nous voyons ici que qu'on atteint des taux de blessures de 80%, c'est-à-dire 80% des animaux étaient blessés. Voilà, ça correspond à une origine particulière, la plus extrême que nous avons dans ce test, et je voudrais seulement vous montrer ce graphique concernant une origine qui n'a pas montré cela. Nous avons donc ici une toute petite modification de l'état du plumage jusqu'à une note d'environ 1, ce qui signifie que les animaux étaient entièrement couverts de plumes, seulement quelques angles de plumes avaient souffert. Ce n'est pas nécessairement dû à du picage. Nous n'avions pratiquement pas de blessures, ici sont apparus 2 individus avec

une toute petite blessure dans ce test. Et pour que vous puissiez imaginer ce que c'est, je l'ai encore une fois en photo. **Nous avons ici cette souche qui montre un fort picage, du cannibalisme et des blessures, et ici une moyenne, positionnée entre les deux, et ici une souche qui a quitté le poulailler à la 70ème semaine, avec un plumage intact et guère de pertes par cannibalisme.**

Et je voudrais encore une fois insister que la génétique prend une place très importante et que du côté des sélectionneurs il faut fortement travailler dans cette direction.



Ici un diagramme sur les pertes, nous avons en tout 10 origines dans le test. Vous voyez aussi que 90% des pertes étaient causées par du cannibalisme dans ce test, et vous voyez que **les taux de pertes se situaient entre 18% et 2%, donc il y a des différences très nettes entre la prédisposition des différentes souches**. Dans des conditions de lumière du jour, les différentes souches montrent donc une tendance différente au picage et au cannibalisme, c'est-à-dire que **les souches ne sont pas toutes adaptées à des conditions d'élevage alternatives avec lumière du jour**.

(3) Le nid

Nous avons **une expérience comparant des nids avec litière d'un côté, et des nids automatiques où grâce à une pente les œufs roulent**

automatiquement hors du nid. Là je voudrais rapidement vous présenter un résultat pour montrer que d'autres aspects de l'élevage peuvent aussi avoir leur importance, aussi lorsqu'on ne s'y attend pas, puisque nous sommes tombés dessus par hasard. Nous avons installé un poulailler, où la moitié des compartiments disposait de nids à litière, l'autre moitié de nids à pente. Nous avons découvert quelque chose qui nous a beaucoup étonné, et nous l'avons répété trois fois dans un grand test des origines et toujours retrouvé le même résultat que voici : avec les nids à litière nous avons pu, du point de vue économique, retirer davantage d'œufs par année, et maintenant la question est pour quelle raison. En effet, on ne s'y attend pas, puisque la filière travaille en règle générale avec des nids à pente. Nous avons observé entre les groupes de fortes différences au niveau mortalité et ceci suite à du cannibalisme. Nous avons une mortalité deux ou trois fois supérieure dans le groupe avec des nids à pente, nous avons beaucoup plus d'œufs pondus au sol (en dehors des nids) avec les nids à pente, et nous avons un peu moins d'œufs sales dans les groupes avec nids à litière. La raison n'est pas encore tout à fait claire, elle peut tenir au comportement des animaux, mais cela peut aussi avoir d'autres raisons, donc prudence avec l'interprétation. **Les caractéristiques des nids peuvent avoir une influence sur le cannibalisme et sur la ponte au sol et le nombre d'œufs sales. Des nids avec litière ont en tout cas un effet positif,** mais ils ont plus chers et nécessitent davantage de main d'œuvre. **Il faut donc d'autres études, aussi sur les caractéristiques des nids à pente.** Il est possible que c'est une question d'aménagement du nid, que la poule s'y comporte différemment.

La santé animale

Si j'éleve des animaux dans des systèmes alternatifs surtout avec une aire à climat extérieur ou un parcours en plein air, je m'attends d'abord à une **meilleure constitution** des animaux grâce

au climat extérieur, ce qui est aussi souvent le cas. Mais j'ai aussi le problème, que **l'alimentation de tous les animaux** est plus difficile, l'alimentation conformément aux besoins. Des animaux qui p.ex. en raison du picage doivent fuir vers l'extérieur, ne peuvent pas couvrir leurs besoins. Nous avons des problèmes accrus avec des **endoparasites**, notamment des vers, et nous avons aussi de forts risques pour les animaux par **des maladies infectieuses. Tout cela signifie que des systèmes alternatifs ne fonctionnent réellement bien que lorsqu'il y a une très bon suivi de l'élevage et de très bons soins aux animaux.**

Elevage en plein air

Je voudrais encore rapidement me pencher sur **l'élevage en plein air**, puisque nous avons le problème, que l'utilisation des parcours durant des années pose problème, c'est-à-dire la couverture végétale est abîmée, nous avons un enrichissement en parasites. Il y a aussi l'idée d'utiliser des poulaillers mobiles pour l'élevage en plein air, pour pouvoir se dégager sur différentes surfaces. Nous avons représenté ici deux exemples. Voici **un système de poulailler entièrement mobile**, que je peux déplacer avec les poules, puisqu'il est équipé d'un sol, donc je peux le déplacer au cours du passage d'une bande. Et voilà **un système de poulailler partiellement mobile**, qui peut être déplacé en pratique seulement après chaque bande, donc chaque année, sur une autre surface, deux mesures qui contribuent à ce que le parcours ne fatigue pas et ne s'enrichit pas en parasites. Ici quelques images d'un poulailler entièrement mobile, au pré, et ici vous voyez comment cela peut être déplacé en milieu de bande, avec les poules à l'intérieur (3-4 sont restées dehors). Des poulaillers mobiles pour l'élevage en plein air sont judicieux pour réduire les émissions au sol, donc aussi d'un point de vue écologique (N et P y jouent un grand rôle), et pour réduire l'accumulation de parasites, ce que j'ai déjà mentionné. Mais ils offrent

aussi de toutes nouvelles possibilités, telles que l'exploitation de parcours pour poules pondeuses au sein d'une rotation de cultures, ou dans le maïs, ou après la récolte des céréales. Mais ils nécessitent clairement davantage de main d'œuvre et sont donc peut-être plus chers à la production, et doivent alors évidemment obtenir une commercialisation à part.

Conclusions

La souche joue un rôle déterminant, si des systèmes alternatifs doivent fonctionner. Comme j'ai essayé de le montrer, l'élevage des poulettes joue un rôle déterminant, dans le sens que picage et cannibalisme ne se développent pas durant la croissance. Ce sont des conditions indispensables pour que l'éleveur de poules pondeuses, l'agriculteur, s'en sorte finalement avec les animaux. Et l'éleveur lui-même, respectivement le fabricant de l'aliment, doivent aussi assurer que l'aliment est juste, et le système durant la période de ponte, mais en l'absence d'une souche et d'un élevage de poulettes appropriés cela est pratiquement impossible, j'insiste là-dessus, et au-delà il faut, pour le répéter encore une fois, un très bon suivi.

La question était : revenir de l'industrie à la ferme ? Nous devons en tout cas **accepter des compromis**, des compromis d'un côté pour satisfaire les besoins des animaux, de l'autre pour assurer la protection du consommateur. La protection de l'environnement et la viabilité économique jouent un rôle important, parce que les exploitations doivent aussi pouvoir survivre et cela signifie que certainement, aussi dans des élevages alternatifs et en élevage bio, nous ne pouvons pas renoncer à la couvaie et à l'élevage des poulettes de manière artificielle ; avec les souches actuelles et aussi avec la prémisses de tuer les poussins mâles des souches de pondeuses parce que nous devons travailler avec des poules hybrides, pour obtenir la performance de ponte. Et nous ne pourrions pas non plus éviter de garder les ani-

maux dans des groupes relativement grands pour atteindre la rentabilité. Je vous remercie pour votre attention.

L'ABANDON DES CAGES EN SUISSE LA PRODUCTION DES OEUFS : 22 ANS APRÈS L'INTERDICTION DES CAGES RUEDI ZWEIFEL, AVIFORUM, CH- 3052 ZOLLIKOFEN

1. Introduction

Au plus tard après la votation populaire de 1981, les producteurs d'œufs en Suisse se posaient les mêmes questions que les producteurs en Europe et plus particulièrement en Allemagne aujourd'hui. Après 10 ans de transition, l'élevage en cage faisait partie du passé et toutes les poules pondeuses sont depuis élevées dans des systèmes alternatifs. Parmi les nouveaux systèmes qui ont été développés il faut en mentionner deux qui ont eu peu de succès: les plans inclinés avec caillebotis et les cages enrichies. Les deux systèmes n'ont pas été autorisés lors de la mise en place ultérieure de la procédure d'autorisation, malgré leur conformité avec la loi sur la protection des animaux.



2. Changement des conditions générales

Simultanément au changement des systèmes d'élevage, la politique agricole suisse a massivement renforcé la législation, notamment avec l'ordon-

nance sur les effectifs maximum (12 000 poules par exploitation) et les ordonnances sur la protection de l'air et de l'eau.

Les premières réactions des producteurs étaient semblables à celles qu'on observe aujourd'hui dans l'espace européen : choqués, ils se plaignaient de l'augmentation du prix de leurs produits.

Du côté de la politique agricole, le développement et la reconversion de la production existante étaient soutenus de manière significative par la protection du marché des œufs (droit à l'import seulement après commercialisation de la production suisse). En même temps, le Centre spécialisé dans la détention convenable de l'Office Vétérinaire Fédérale a mis en place des instructions générales claires grâce à la procédure d'autorisation pour les systèmes alternatifs. L'application faite, et surtout maintenant avec 12 ans de recul, c'étaient justement ces contraintes techniques et les confrontations ainsi provoquées qui servaient de base à l'information approfondie des consommateurs et à des négociations clairement définies avec les partenaires commerciaux.

3. L'évolution des mentalités chez les consommateurs/trices

Se prononcer contre la détention en cage des poules pondeuses lors d'une votation populaire est chose aisée. S'en souvenir par la suite lorsqu'on se retrouve devant le rayon des œufs au supermarché et en accepter le surcoût est tout autre chose.

L'évolution des mentalités chez les consommateurs a pu se faire par une information et une sensibilisation incessantes. Les avantages visibles des nouveaux systèmes d'élevage (des poules dans des volières ou en plein air) ont été présentés lors de campagnes nationales à une catégorie de consommateurs de plus en plus large. La fédération des producteurs « GalloSuisse » a, en collaboration avec les partenaires commerciaux, reconnu la communication comme un instrument important et l'a appliquée de manière conséquente.

Une base décisive pour le succès des systèmes d'élevage alternatifs a certainement été le haut niveau

de priorité qu'a la protection des animaux en Suisse. Non moins important était par ailleurs, que l'œuf a été débarrassé de son attribut « produit d'appel (par le prix) » et « aliment premier prix » et qu'il a acquis un nouveau rang de valeur en tant que nutriment complet et de haute valeur.

Dans ce contexte, il était absolument déterminant que pour les consommateurs, les systèmes d'élevage alternatifs soient présentables et clairement différenciables de l'élevage en cages. Pour cette raison les systèmes présentés en introduction étaient hors course.

L'information éclairant les consommateurs a été, du point de vue des partenaires commerciaux suisses, tellement efficace que le commerce de détail ne vend plus du tout d' « œufs de cages » depuis environ 5 ans.

4. Rôle de la grande distribution

Le marché suisse de l'alimentation est marqué par la prédominance des deux grands distributeurs Migros et Coop. Les deux pratiquent depuis le début des années 90 un marketing ciblé pour le bien-être animal. En se profilant dans le domaine de l'élevage ils ont pu se différencier des concurrents. Les deux programmes officiels de la politique agricole, « systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) » et « sorties régulières en plein air (SRPA) », ont servi de base. Les investissements considérables dans la communication de la part des grands distributeurs ont contribué de manière significative à la percée et à la croissance continue du débouché des œufs issus d'élevages alternatifs.

5. La rentabilité des systèmes « alternatifs »

La rentabilité est vite mise en évidence : le client est prêt à rémunérer l'avantage supplémentaire visible et crédible, le commerçant couvre ses frais et peut se différencier grâce au mode de production, et le producteur dévoile de manière transparente ses coûts supplémentaires et il est rémunéré en conséquence. Les surcoûts d'un œuf « SST » ou « SRPA » sont reconnus et ne provoquent pas

– comme les règles du marché le font craindre – une réduction des débouchés. Le volume du marché pour des œufs en coquilles suisses augmente toujours encore dans ce segment.

6. Conclusions

Les producteurs suisses ont perçu le transfert de la cage aux systèmes alternatifs comme une chance pour la différenciation de leurs produits. Les conditions générales de politique agricole et de politique commerciale ont soutenu cette évolution. Le/la consommateur/trice suisse se décide aujourd'hui activement pour un œuf qui a un bénéfice supplémentaire, issu de stabulation respectueuse des animaux ou de plein air. Les producteurs et les commerçants couvrent leurs frais supplémentaires. Ainsi le circuit est complet. La procédure officielle d'autorisation pour les systèmes d'élevage et les aménagements d'étables a créé les directives nécessaires à cette évolution.

Le rapport de l'Ecole Vétérinaire de Hanovre (citée dans le reportage qui va suivre) fait en ce moment l'objet de nombreuses discussions, et je me permets de vous renvoyer quelques données. L'Ecole Vétérinaire de Hanovre a eu comme mission de vérifier les taux de mortalité dans les différents systèmes d'élevage et a publié un premier rapport provisoire et a communiqué des **taux de mortalité effrayants¹⁾**, qui aussi pour nous en Suisse ne sont économiquement pas tenables. Ce que nous voulons apporter à cette discussion, ce sont des chiffres confirmés d'une étude de 1998, donc 6-7 années après la reconversion des systèmes, où nous avons pour un grand nombre d'exploitations des taux de mortalité moyens de 0,69 % par période de 28 jours respectivement sur 11 périodes de ponte 7,6 %, avec 12 périodes de ponte²⁾ 8,5 %. Ceci donc comme feedback de la part de producteurs qui ont fait ce pas il y a 12 ans.

1) jusqu'à 25 %, voir texte du vidéo reportage du Spiegel ci-dessous

2) Une période de ponte à 28 jours (1 mois). Les poules sont gardées pour la ponte durant 11 ou 12 mois, ensuite elles sont abattues et le bâtiment vide est nettoyé.

TÉMOIGNAGE COMMENT PRODUIRE ET COMMERCIALISER DANS LES CIRCUITS COMMERCIAUX MODERNES, NOTAMMENT LES GRANDES SURFACES ?

THIERRY GLUSZAK
RUE LÉON FOUCAULT, BP 117, 62002
ARRAS CEDEX
HTTP://WWW.COCORETTE.COM

Notre implantation en France se fait à travers 6 filiales régionales qui comportent les agriculteurs, la phase de conditionnement avec la logistique, et une phase de commercialisation. C'est ce qui nous permet d'arriver à une marque nationale, qui est la marque Cocorette. Cette idée va à l'encontre de l'agriculture intensive. Un cahier des charges fermier a été créé il y a 20 ans par mes parents – parce que c'est aussi une histoire de famille. Un clin d'œil sur le marché européen (graphique); la France produit 20%.

Et un flash sur la consommation et le marché de

Une production européenne en repli de 0,7% par an depuis 2 ans...



l'œuf en France : Globalement la production est en recul d'environ 2% depuis 2-3 ans. Le marché traditionnel des œufs en coquille recule, il y a tendance à acheter des produits élaborés.

En France il y a les élevages au sol qui ne sont pas encore très développés, les élevages dits plein air, et les élevages Label Rouge qui existent depuis fin 98 en œuf (en poulet ça existait depuis très longtemps). On peut reconnaître la segmentation au niveau des magasins à travers les œufs bio, à peu près 5% du marché en volume, ensuite une segmentation fermier et Label Rouge, puisqu'en Label Rouge il y a une distinction : sur un œuf Label Rouge tout court qui est beaucoup plus intensif, et vous avez aussi l'œuf fermier Label Rouge qui a été défini par le Ministère et la Répression des Fraudes. Le Label Rouge occupe environ 6 % des volumes. Et ensuite la poule en cage, l'essentiel de la production et du marché : 80 % des œufs qui se vendent en grands magasins ; la poule au sol qui est encore peu significative ; et ensuite les grandes appellations plein air qui peuvent être des élevages de 15, 20, 25 000 poules.

Les nouvelles normes de commercialisation à partir de janvier 2004 évoluent de façon très favorable vers une communication vers le consommateur. Car si on n'est pas dans le métier de l'œuf, c'est difficile d'y voir clair dans le rayon des œufs. C'est vrai qu'à partir de janvier 2004, pour les œufs qui seront produits en cage ce sera clairement indiqué sur la boîte. Ça pourra être écrit sur l'œuf, mais il y a la possibilité d'avoir accès à un code et je pense que la distribution prendra plutôt l'orientation d'un code pour identifier l'œuf (quasi sûr). Ensuite pour l'élevage au sol, ce sont les descriptifs faits par les intervenants avant, en France c'est encore très peu développé. Puis les œufs de poules élevées en plein air se développent fortement ; dans cette grande famille on trouve les œufs bio et les œufs fermiers Label Rouge.

Les attentes des consommateurs sont exigeantes, c'est vrai, sur la façon de les produire et avec qui les produire. On cherche des valeurs fortes, on cherche aussi des produits à éthique qui incluent à la fois peut-être le respect des animaux, mais

aussi le respect des hommes, des produits sains, naturels, respectueux de l'environnement, évidemment pour y retrouver le goût, pour revaloriser un produit qui a fortement été banalisé depuis 30 ans.

Cocorette, c'est une histoire d'hommes et de valeurs. Créé il y a 20 ans : l'histoire a démarré dans le Nord de la France, avec l'idée de refaire des œufs d'une manière simple et claire, produits sur la paille, ramassés à la main. L'avantage : la poule est beaucoup plus stable au niveau du picage et du cannibalisme, mais aussi au niveau de la qualité de l'œuf. Un point important c'est l'aspect de la motivation de l'éleveur, évidemment il faut assurer une rentabilité à tous les niveaux de la filière. Bien évidemment ça démarre à la ferme, sur de petits systèmes de polyculture ; on leur propose un complément de revenu : l'œuf Cocorette. La taille moyenne des élevages est de 2000 poules. Nous travaillons avec plus de 300 éleveurs qui produisent à peu près 130 à 140 Millions d'œufs pour 2003 - ça fait à peu près 1,5 % de la production. Il y a 20 ans, c'était 0. C'est notre histoire, de 83 à celle d'aujourd'hui et de demain. Il y a 20 ans, le contexte était complètement différent qu'aujourd'hui dans les médias et chez les consommateurs, on ne s'intéressait vraiment pas à la qualité de ce qu'on achète et ce qu'on va consommer, il y a plutôt une tendance au prix, la qualité on n'y pense pas beaucoup. Et puis dans notre démarche de quête de qualité, quand on crée un produit, quand on essaie de recréer quelque chose, on est évidemment fortement attaqué par les concurrents. On peut communiquer très très peu sur les boîtes d'emballage d'œufs. Il y a une législation très forte là-dessus. On n'avait pas accès à mettre œuf traditionnel, œuf fermier, le Label Rouge en œuf n'existait pas, donc il a fallu se débrouiller, convaincre vraiment avant tous les magasins, faire beaucoup d'animations en magasin au sein des lieux de vente. Là, les magasins de la grande distribution ont joué le jeu, il faut quand même le reconnaître. Si on

est là, aujourd'hui, Cocorette, c'est quand même un partenariat avec la grande distribution, donc il y a beaucoup de communication en fait, pas à la télé, parce que nous n'avons pas les budgets, mais par contre beaucoup de communication sur les lieux de vente. En 1994 on a réussi à aboutir à une certification de conformité de produit de l'œuf Cocorette, c'était une première démarche qualité reconnue, parce qu'avant, il n'y avait pas de label qui nous permettrait d'accéder à ça. En 96 nous avons également lancé une filière d'œuf bio, et en 98 on a relancé un dossier Label Rouge avec obtention de l'appellation « œuf fermier ».

Alors par ces quelques photos on peut voir com-



ment ça se passe dans les fermes. Souvent, ce sont plutôt les épouses qui s'occupent des poules. La taille, c'est environ 2 000 poules. 1 000 poules, c'est une heure de travail par jour avec le vide sanitaire compris, c'est-à-dire les poules vont pondre à la ferme pendant un an, à partir de 5 mois.

(Photo) A gauche, un bâtiment aménagé, une ancienne porcherie, un bâtiment qui ne servait plus, qui s'est arrêté en raison de diverses crises. Ça permet de réactiver une valorisation d'un bâtiment, on l'aménage en poulailler, on fait des ouvertures, on l'aère de manière naturelle, on ne fait pas de ventilateurs à moteur, on évite les courants d'air, il y a les trappes qui permettent aux poules donc de sortir toute la journée.

L'alimentation de la poule est aussi importante. Avec le cahier des charges fermier il y a beaucoup de liberté en libre parcours, de l'herbe toute l'an-

née. La poule a toujours besoin de protéines, d'acides gras, de calcium, donc la poule cherche constamment à gratter, à manger, elle mange l'herbe, elle est herbivore, l'herbe va donner une coloration jaune naturelle. Elle cherche aussi des petits vers de terre, elle est carnivore, et aussi insectivore. Donc c'est pour son équilibre, mais forcément c'est aussi pour faire un bel œuf. On complète bien évidemment l'alimentation à base de céréales, maïs, blé, avec un minimum imposé dans le cahier des charges qui est d'au moins 70 %. Il faut savoir que dans les autres appellations Label Rouge 60 % est en général le maximum. Donc on va bien au-delà de ce qui est en fait régi par les labels.

Les poules pondent dans des nids en bois individuels pour respecter aussi, par l'aspect, l'environnement et le bien-être, ces nids sont paillés pour qu'ils soient conformes, pour que la poule puisse couvrir son œuf et le sécher naturellement au moment de la ponte. Quand la poule éjecte l'œuf par le cloaque il est mouillé, couvert par des protéines, et instinctivement elle le pousse sous elle, elle va le sécher, ces protéines vont entourer l'œuf et bien boucher les pores de la coquille et empêcher les germes de rentrer. C'est une protection naturelle. La paille est importante pour le bien-être de la poule mais aussi pour la qualité de l'œuf au niveau sécurité alimentaire. L'agriculteur va ramasser les œufs 2 fois par jour, essentiellement le matin, la ponte se fait surtout le matin à partir de 7h, donc les œufs sont ramassés à la main et mis sur alvéoles. 95 % c'est le matin, et un passage le soir ; il y a toujours quelques poules qui sont en retard.

Les points rigoureux du cahier des charges concernent la fabrication des aliments, avec 70 % de céréales et issus ; il faut maîtriser toute la partie alimentation. Il faut maîtriser les gens qui vont fabriquer cet aliment.

Ensuite le choix des races. C'est important effectivement pour qu'elles aient un bien-être et évi-

tent ces phénomènes de nervosité, il faut des souches dites plus rustiques. La génétique a fortement évolué, au lieu d'essayer de les faire vivre au mieux dans une cage aujourd'hui on revient plutôt vers des souches un peu plus lourdes, plus rustiques. On a parlé tout à l'heure de l'importance effectivement des poussins dès le départ, pour qu'ils ne prennent pas l'habitude du picage et de cette nervosité. La poule arrive à 5 mois - elles ont toutes le même âge -. On a un cahier des charges pour le transfert de la poussinière vers la ferme, avec beaucoup de calme.

Ces aspects de bien-être sont importants pour que le producteur puisse bien produire et éviter



des pertes par des mortalités excessives. Les fermes sont de taille adéquate, donc peu de poules, parce que si on passe à beaucoup de poules, après ça devient compliqué, on ne peut plus ramasser les œufs à la main, si on a 10 000 poules, ça devient incompatible, et plus il y a d'animaux plus il y a de nervosité pour la poule, et plus il y a un risque de picage. Donc un maximum de 3 500 poules par exploitation.

Le bien-être des animaux, avec des règles très précises, est contrôlé. On motive l'éleveur à bien faire ce travail, de toute façon c'est dans son intérêt. Les règles sont relativement simples, et si elles sont bien suivies, l'éleveur va bien produire, il aura beaucoup d'œufs, il sera bien rémunéré.

ré. S'il fait mal son travail, s'il ne ramasse pas le matin, les poules vont prendre l'habitude de bouffer les œufs, parce que la poule a toujours envie de « bouffer », donc il faut bien faire le travail le matin. Et si ça c'est bien observé, il y a une bonne rentabilité de l'exploitation.

Ensuite dans la ferme, il faut conditionner les œufs, on les cherche à la ferme on les met en boîte, et on retrouve les œufs en magasin.

Evidemment tout cela pour retrouver une qualité de l'œuf

- le bien-être à la ferme, ça donne le temps de bien faire son œuf

- une alimentation à base de céréales est importante pour la qualité du jaune et du blanc d'œuf

- un œuf pondu sur la paille, ça protège l'œuf naturellement

- un œuf pondu en grande liberté, ça donne une coquille bien solide, c'est important aussi quand on achète un œuf.

Je vous remercie pour votre attention.

TEXTE DE LA VIDEO DU SPIEGEL, TRANSCRIT D'APRÈS LE MAGNÉTOPHONE. CE REPORTAGE COMPORTE LES PROPOS DE DIVERS PROFESSIONNELS DE L'OEUF ET DE LA POULE.

- Land d'œufs P. c'est encore le mes poules (élevage plein air) ne quittent pas le poulailler par peur des rapaces. Pour le marchandise des problèmes.

- Les animaux sont exposés à des luttes pour le rang social, et à des vers qui ne sont pas vraiment bons pour la santé. Si le troupeau arrive à la 50.-60. semaine de vie, environ 20 % des animaux sont morts entre temps.

- Donc pas le tableau idyllique ?

- Non, pas du tout. Personnellement je crois qu'un élevage en plein air est faisable avec 300-500 poules, mais dans cette dimension je crois que ce n'est pas faisable.

- A côté du plein air l'élevage au sol est réputé comme mode de vie souhaitable pour la poule. Ce qui a été fêté comme étant l'alternative à la cage, se révèle de plus en plus souvent comme pas conforme au respect de l'animal. Par exemple le contrôle quotidien de tous les animaux prescrit par la loi, n'est pas possible dans des bâtiments comme celui-ci. C'est pourquoi des maladies ne sont pas décelées tout de suite et se répandent. Les poules sont perturbées et agressives. Pour protéger les animaux d'eux-mêmes, on leur brûle les becs pointus.

- Ici on peut voir nettement que le bec supérieur a été raccourci chez le poussin d'un jour, un organe sensoriel dont l'oiseau ou la poule ont absolument besoin pour choisir leur nourriture.

(poule) La musculature est encore correcte conformément à l'âge, des parties nues au ventre et au cou, le dos est encore plumé, à part ça encore un état correct vu les circonstances.

- Des images comme celles-ci n'étaient connues que de cages. Pour l'Office pour la Protection du Consommateur du Land de Niedersachsen c'est un état de choses intenable. Sabine Petermann, chargée de protection animale de Niedersachsen, dit ce que personne n'a envie d'entendre. Elle a interrogé tous les vétérinaires de l'administration du Land et a découvert, que les systèmes alternatifs sont catastrophiques pour les poules. Citation : « Les pertes en élevage de libre parcours sont d'environ 25 %, avec une période de ponte raccourcie. Les poules sont souvent déjà abattues entre la 50ème et la 60ème semaine. Les taux de perte en élevage au sol se situent entre 12 - 18 %, à comparer aux cages usuelles avec 5 - 8 %.

- La conclusion fatale :

- Malgré toutes les améliorations dans la conduite, la situation dans les élevages alternatifs n'est actuellement pas satisfaisante, du point de vue de la protection animale. Des systèmes mûris permettant la détention de grands troupeaux de poules en conformité aux besoins des animaux font encore défaut.

- A cause de ce résultat politiquement pas correct la protectrice des animaux est considérée dans la branche comme « Nestbeschmutzerin » c'est-à-dire comme souillant son propre domaine.

- On voit sur les boîtes d'œufs l'image idyllique avec quelques poules et la maison à colombages et le soleil, et c'est ce que nous voudrions tous, et c'est compréhensible, mais ce n'est pas faisable vu la consommation en œufs que nous avons, si nous prenons en compte que nous consommons en

moyenne 222 œufs par an, c'est-à-dire dans la République Fédérale sont produits 14,3 milliards d'œufs par an, mais l'autosuffisance reste toujours seulement à 74 %, il faut bien que les œufs viennent de quelque part.

- Et avec ça nous voulons tous le meilleur pour les poules, à savoir un élevage conforme à l'espèce, sans cages.

- Des élus de tous les partis ont voté en 2001 au Conseil Fédéral l'interdiction de la détention en cages. A partir de 2007 les poules ne peuvent être gardées qu'au sol et en plein air. Un beau succès pour la ministre allemande de la consommation. En ce moment encore 80 % des œufs en coquille viennent de cages batteries comme celle-ci. Mais lorsqu'en 2007 les cages seront abandonnées, surtout les pays de l'Est vont entrer dans le grand business avec les œufs. L'Allemagne devra importer ses œufs de Pologne ou de Russie, pour couvrir la demande.

- Déjà maintenant il arrive souvent que nous ne puissions pas fournir nos acheteurs et on n'a pas envie d'y penser comment va se faire la reconversion en 2006-2007. Est-ce que le 31.12.2006 on doit subitement arrêter les montres et c'est fini ? Et justement ces cages-ci tiendraient encore le coup et seront certainement en Europe de l'Est... quelque part il y aura à nouveau des poules dedans, il faudra que nous les vendions, et les œufs viendront de quelque part. Mais je ne peux que secouer la tête.

- Les poules iront plutôt moins bien dans les pays de l'Est. En plus, beaucoup de vétérinaires dans l'administration considèrent que l'interdiction des cages est une erreur. La raison : la charge en germes des poules dans les systèmes alternatifs.

- Ce sont des bactéries, par exemple des salmonelles, qui sont toujours à nouveau discutés, là il faut une certaine quantité de germes pour provoquer une maladie, et ça arrivera moins avec un œuf qui n'a que 100 germes qu'avec un œuf qui en porte un million.

- Donc en principe on peut dire que les œufs de cages sont plus sains ?

- En tout cas. En tout cas le danger qu'un agent infectieux vienne de la coquille dans la chaîne alimentaire de l'homme est sensiblement moindre.

- Des scientifiques de l'Ecole vétérinaire de Hanovre, cherchent sur leur ferme de recherche et de formation, le système d'élevage parfait. Pour le directeur du Département, M. Syrie, le résultat est clair. Les poules se sentent le mieux dans une sorte de cage de luxe. Ici elles pondent les œufs les plus sains pour els hommes, ici elles n'ont pas besoin de médicament, et ici il n'y a pas de cannibalisme. A la place, des poules heureuses dans des soi-disant appartements.

- Dans l'étage du milieu, nous avons 20 poules dans un segment double, ce segment relie 2 cages entre elles, la cloison étant ouverte. Ce système à une longueur de 2,40m et les poules peuvent bouger librement là-dedans. Nous avons comme confort le nid avec gazon artificiel, la poule peut derrière cette cloison pondre son œuf dans l'obscurité, c'est une affaire personnelle pour la poule qu'elle aime faire en cachette, derrière le rideau elle est protégée de ses collègues et peut pondre en toute tranquillité son œuf.

- L'image de la créature maltraitée en cage, ici ça ne semble pas coller. L'argument décisif pour le bien-être de la poule qui veut pondre, est le petit groupe. C'est tout autrement en plein air :

- Ici les poules sont plus souvent malades et polluent l'environnement. Par le contact avec d'autres animaux des virus et des bactéries sont absorbés et en partie transmis à l'œuf. Ouvrons la porte et

laissons sortir les poules. Alors cette sécurité n'est plus acquise. Parce que nous ne pouvons pas contrôler le plein air, quelle que soit la quantité de grillage que vous mettez autour et par-dessus, le plein air est soumis à l'atmosphère libre, des prédateurs naturels viennent, c'est-à-dire des moineaux malades par exemple viennent et adorent prendre le bain de poussière avec nos poules. Nos poules crottent beaucoup là dehors, il n'y a plus de végétation, parce que les poules cassent tout, ensuite nous avons pipi et caca, la contamination du sol et de l'air est extrême, et nous avons le problème que le sol s'enrichit en parasites et microbes, que nous ne voulons pas avoir dans le produit œuf, évidemment.

- Mais même dans l'avenir ces poules de plein air ne survivront que si leurs propriétaires les bourrent de médicaments et de vaccins. Sinon des maladies menacent.

- Nous avons des maladies que nous avons oubliées, que nous croyions éradiquées, elles sont revenues dans les élevages de plein air ; ce sont des maladies nouvelles, par exemple le rouget qu'au fond nous ne connaissons que chez le cochon, tout d'un coup ça apparaît chez les poules, et ce sont tous des maladies que nous avons déjà eues, c'est pourquoi les vaccins ont un effet de prévention, et alors tout ça se maintient à peu près dans des limites.

- Pas du tout dans des limites se tient la peste aviaire, qui est apparue début de l'année dans des élevages de plein air aux Pays-Bas. Des millions de poules ont dû être abattues d'urgence pour endiguer l'épidémie. La peste aviaire a aussi frappé en Allemagne. 84 000 animaux ont dû être tués. Les élevages biologiques sont particulièrement touchés par les maladies des poules, parce que ces « poules modèles » écologiques reçoivent une alimentation sans compléments protidiques essentiels, et en cas de maladie elles ne peuvent être traitées qu'avec quelques médicaments, sinon l'agriculteur enfreint le cahier des charges écologique - pour la protectrice des animaux Sabine Petermann une situation paradoxale.

- Ce sont des poules que j'ai photographiées dans une exploitation écologique, où l'éleveur m'a lui-même demandé de venir et de regarder l'état des animaux, on voit l'état du plumage, il est assez mauvais, et les pertes sont aussi nettement plus élevées que d'habitude.

- Sur la seule ferme expérimentale au monde dédiée à la détention des poules en petits groupes, on bricole actuellement au logement idéal pour nos braves poules. Le résultat est une sorte de communauté sans stress ni cannibalisme. Les becs ne doivent pas être raccourcis. Un autre avantage de ces « maisons à soi » de luxe : un tapis roulant assure que les œufs n'entrent plus en contact avec les fientes des animaux : de l'hygiène high-tech dans le poulailler.

- Ici vous voyez les unités de groupes plus grands, à 40 et à 60 animaux. D'après notre avis, c'est la forme idéale, parce que les animaux ont beaucoup plus de place, je prétends même qu'ils ont davantage de liberté de mouvement ici qu'en élevage au sol ou en volière où ils sont beaucoup plus serrés. Ici est assuré ce qu'il faut pour répondre au bien-être des animaux, et en même temps persiste aussi sous cette forme, avec les groupes plus grands, l'avantage pour la qualité du produit, à savoir la qualité pour l'homme.

- Le beau rêve des poules heureuses, des œufs sains, sur des prairies vertes, est terminé. Reste à espérer que la détention en petits groupes soit autorisée en Allemagne. Ce serait mieux pour l'homme, et pour l'animal de toute façon.

DISCUSSION

Maurice Wintz

Il y a matière à débat. Est-ce que quelqu'un veut réagir ?

Cesare Sciarra

Je voudrais juste dire d'où je viens, je suis collaborateur* de la Protection Suisse des Animaux (PSA). Juste un mot à propos du **film**. De mon point de vue ce qui est fait là, c'est simplement **une tromperie politique**.

Au fond je voudrais réagir à l'intervention de Madame Keppler, qui a montré quelques belles choses, et je voudrais faire remarquer que **les problèmes** : le picage, le cannibalisme, mais aussi la contamination avec différentes maladies – ça pouvait sembler à certaines personnes comme s'il s'agissait d'un problème de l'élevage respectueux des animaux ou des systèmes alternatifs, et de mon point de vue ceci n'est pas le cas. Les mêmes problèmes apparaîtraient aussi dans des élevages en cage si on n'appliquait pas quelques artifices à savoir enlever la pointe du bec aux animaux, enlever la lumière pour qu'ils ne voient plus clair, enlever l'espace pour qu'ils ne puissent plus bouger – pour le dire d'une manière un peu placardée. Ces solutions-là ne sont certainement pas des solutions qui conduisent à l'amélioration des conditions d'élevage. **Et pour moi l'apparition de problèmes en élevage alternatif signifie qu'il faut chercher des solutions**. Pour moi c'est au fond **un avantage d'être vraiment pour une fois réellement obligé de s'en occuper et qu'il faut résoudre les problèmes et qu'on ne peut plus les contourner. Qu'il est possible de les résoudre**, je veux encore le souligner. Dans le film nous avons entendu parler de ces 20-25 % de mortalité, en Allemagne. M. Zweifel a déjà cité un chiffre d'il y a 5 ans, je crois 7,9 % en moyenne. J'ai ici **les chiffres les plus récents** de cette

année et de l'année dernière en Suisse. Je peux donner trois chiffres. Nous avons les **hybrides bruns** qui ont, comme l'a dit Mme Keppler, davantage de problèmes, avec une mortalité de **9 %**. Nous avons moins de problèmes avec différents hybrides blancs que l'on utilise récemment, là **la mortalité est de 5 et 6 %**. **6 %, c'est l'élevage en plein air**, à bien noter. Alors tout ce qui a été dénigré dans ce film... les chiffres parlent pourtant un langage clair ! Donc avant de tourner un tel film **il faudrait peut-être tout de même une fois aller en Suisse et regarder comment on fait là-bas**. **

Question de la salle

- Je suis enseignant en agronomie. J'ai une double question : L'œuf Cocorette : combien l'œuf est payé au producteur ? A combien est-a-t-on ? – le prix de revient ? Et à combien cet œuf est vendu ?

Autre question : je m'interroge sur l'argument qui est souvent avancé par les intermédiaires qu'on a appelé les metteurs en marché tout à l'heure, qui est de dire : le consommateur demande la qualité, le consommateur demande ceci, demande cela. Je me demande si le consommateur demande que l'œuf soit ramassé à la main. C'est-à-dire souvent on met sur le dos du consommateur des choses qui intéressent énormément l'intermédiaire parce que ça lui permet d'augmenter sa productivité. On a l'exemple – j'en ai pas pour l'animal, je m'en excuse -, mais en ce qui concerne le pain : on dit qu'il faut du pain de qualité, le consommateur demande du pain de qualité. Conséquence aujourd'hui, cette qualité veut dire qu'il faut beaucoup de protéines, et pour avoir beaucoup de protéines dans le blé on oblige l'agriculteur de mettre beaucoup d'azote. Moralité : on a beaucoup de problèmes de pollution maintenant, sous prétexte que c'est le consommateur qui demande de la qualité. Or en fait il faut beaucoup de protéines

*ing.agr., directeur d'un organisme de contrôle accrédité, de la PSA

** Éléments de débat : Les chiffres français annoncés par l'ITAVI sont pour le taux de mortalité en ponte (enquête 2001) en cage 5,3 %, en plein air 11,7 %, au sol 7,5 %, en bio 14 %

pour pouvoir pétrir la pâte de façon énergique et rapide pour pouvoir augmenter les cadences et augmenter la productivité, donc ce n'est pas un problème qui se situe au niveau du consommateur mais qui se situe au niveau de l'industriel. Donc je m'interroge sur le fait qu'il doit aussi y avoir ce genre de problèmes en matière de production animale.

Thierry Gluszak

Merci pour vos remarques et vos questions. On travaille en filière, donc au niveau de la rentabilité il n'y a pas que l'agriculteur qui doit être rémunéré, puisqu'on est en filière. Il faut bien que la poule mange, que la filière alimente aussi en sorte quelque chose. Nous ne sommes pas intégrateurs, on travaille entièrement en filière, c'est un groupement qualité donc il y a des calculs économiques qui sont faits, comme je l'ai dit tout à l'heure. Le film aussi n'a pas tout dit, puisqu'il y a des bons éleveurs et des éleveurs moins bons, alors c'est vrai que la qualité de sa rentabilité c'est lui qui va la faire, il achète ses poules et son aliment, donc il est complètement responsable de ce qu'il fait. J'ai démontré tout à l'heure l'intérêt de ramasser les œufs à la main, oui, bien évidemment, on nous a tout le temps critiqué là-dessus, mais depuis faites encore maintenant, merci Monsieur, et ça fait 20 ans que ça dure et ça va encore durer très longtemps. Si on le fait, c'est parce qu'il y a une niche qui est là, il y a une niche de consommation, il faut la provoquer aussi quelque part, on a tellement banalisé la production de l'œuf à travers la cage. Nous au contraire revalorisons complètement une filière, une façon de faire de l'œuf qui est traditionnelle, qui a toutes ces qualités. On ne prétend absolument pas d'avoir tout le marché, on ne l'aura jamais, il y aura toujours aussi un besoin d'œufs de premier prix et certainement industriels. L'industrie évolue peut-être aussi dans un

certain sens, du bien-être, en tout cas elle essaie de le démontrer avec ce que les Allemands ont fait à la télé – qui est quand même un peu difficile – au moins on voit qu'il y a des tentatives, et puis les chiffres sont peut-être un peu exagérés. Nous sommes dans le cas des d'élevages de toute petite taille, 2000 poules. C'est vrai, plus il y a d'animaux, plus c'est compliqué, donc il vaut mieux diviser et avoir plus d'exploitations agricoles pour produire par exemple de l'œuf, plutôt que d'avoir un gros exploitant qui va faire de l'œuf et tout centraliser sur lui-même et avec beaucoup de complexité technique et beaucoup d'antibiotiques. C'est clair, plus il y a d'animaux, plus il faut d'antibiotiques. L'alternatif n'est pas un gros consommateur d'antibiotiques ; il faut presque interdire ce genre d'émission-là. Donc une rentabilité à tous les niveaux de la filière, une fierté des agriculteurs pour faire ce travail et revenir à des productions plus traditionnelles. Ça ne s'adresse pas à toutes les exploitations agricoles, il y a un profil, c'est vrai.

Question de la salle

- Je suis étonné : comment peut-on penser, si on reste sur un terrain de bon sens : un animal qu'on pousse à grandir rapidement, est-ce qu'il a le temps de développer toutes ses facultés immunitaires ? Après on dit que les animaux sont malades et qu'il faut les traiter. Est-ce qu'il ne serait pas plus utile et plus logique de laisser le temps à l'animal de se développer correctement avec une bonne nourriture, et automatiquement ses produits seront de bonne qualité et sains. Je crois que c'est dans cette direction qu'il faudrait aller, et non produire au plus vite, et après on s'étonne que c'est de mauvaise qualité et que ce n'est pas sain. Si on utilise les antibiotiques, nous aussi allons les ingérer. Alors où est le problème ?

- La question est pour Thierry Gluszak. Est-ce qu'il y a des cahiers des charges pour la production des céréales que vous donnez à vos volailles, et qui contrôlent ?

Thierry Gluszk

Nous sommes en filière labellisée, Label Rouge, donc il y a des contrôles par un organisme certificateur, donc externes à notre organisation. Il y a des contrôles internes, des contrôles externes, et un contrôle par les pouvoirs publics. Nous sommes en filière - il faut aller voir et bien connaître les fabricants d'aliment, il y a une sélection des céréales, on veut qu'elles soient majoritairement régionales, tout ça fait partie du cahier des charges. Le cahier des charges alimentation est extrêmement important. Cocorette a démarré surtout par ça : trouver des agriculteurs pour faire de l'œuf sur de petites fermes, mais surtout, il y a 20 ans, dans un contexte totalement différent, on parlait d'un cahier des charges au fabricant d'aliment, remettez-vous 20 ans en arrière, les gens ils vous regardaient avec de gros yeux. Quand mon père a lancé l'idée, il connaissait fortement les fabricants d'aliment, il en était issu, il connaissait les dérives. Il s'est dit, si je veux faire un œuf de qualité, un bel œuf, il faut que ma poule mange bien, forcément. C'est le nerf de Cocorette.

Christiane Keppler

A propos du film et de ma première intervention: très certainement toutes les exploitations qui ont des systèmes alternatifs, à quelques exceptions près, sont livrées par des éleveurs conventionnels de poulettes, une bonne partie même avec des poulettes élevées en cages. On comprend aisément que cela ne peut pas fonctionner. En plus on utilise des souches qui ne sont pas adaptées. C'est comme ça qu'il faut comprendre les images qui ont été montrées. Bien sûr, le reportage du Spiegel est aussi tendancieux. Il y a des poules déplumées en cages, tout comme celles qui ont été montrées en élevage au sol, et vice versa. Cela dépend du suivi de l'élevage et des soins, quel que soit le système. Mais il faut noter : suivre un système de cages est beaucoup plus facile que de suivre un système alternatif, que ce soit une volière sans parcours ou un système avec parcours ou un pou-

lailler mobile, c'est égal, les exigences envers l'éleveur sont beaucoup plus élevées. Je voudrais entrer dans un des problèmes clés concernant les soins aux animaux. Les personnes qui ont des systèmes alternatifs sont souvent soit des agriculteurs qui se lancent là dedans parce qu'ils viennent du côté du bio et qu'ils aimeraient bien réaliser un tel système, mais ils n'ont pas encore beaucoup d'expérience avec des poules. Et la grande masse et justement ceux qui détiennent des milliers de poules dans de tels systèmes, viennent du côté conventionnel c'est-à-dire des cages, et ils ne s'y connaissent pas mieux avec le comportement et le suivi que les nouveaux venus. C'est cela notre grand problème. Nous avons un très grand besoin en recherche et en conseil, qui doit être développé et soutenu.

Anne Vonesch

Les mortalités qui sont indiquées sont en général des moyennes, il y a donc une fourchette très large, ça peut être très faible comme ça peut être extrêmement élevé. Est-ce que vous avez déjà l'expérience d'un type de formation, des expériences avec la formation des éleveurs, et l'impact que ça pourrait avoir sur la mortalité ? Et si vous avez le temps : encore une question sur la taille des troupeaux : est-ce que des élevages avec 10 000 poules, ça peut se passer dans de bonnes conditions ; 20 000 poules, ça peut bien se passer ?

Maurice Wintz

Une question complémentaire : est-ce qu'il est possible avec des systèmes alternatifs comme vous les avez présentés, de répondre à la demande ?

Ruedi Zweifel

Le premier élément, et le plus important, a été mentionné par Madame Keppler. Une poule qui entre dans un système alternatif doit avoir grandi dans ce système. C'est un fait établi fondamental, et là nous avons effectivement de l'expérience, et nous

pouvons le montrer. Quelque chose s'est mal passé, et nous voulions mettre ça au point. Nous voulions confronter les chiffres, parce que le rapport d'Hanovre est vraiment trop catastrophique et trop partial, je me permets de le dire, pour qu'il puisse entrer comme tel dans la discussion. Avoir un problème dans un troupeau de plein air est toujours beaucoup plus difficile que dans un troupeau en cages. **Il y a besoin de feeling, il faut une reconnaissance précoce, il faut un suivi professionnel des poules.** C'est cela le facteur important, la grande exigence à l'adresse du futur éleveur de poules avec ces systèmes. **Nous ne pourrions plus nous occuper de 100 000 poules avec seulement 1,5 unités de travail humain.** Nous avons en Suisse des exploitations qui font du plein air avec 12 000 poules et qui réussissent bien. Je pense que ce sont des ordres de grandeur: **qu'il s'agisse de 10 000 ou de 20 000 - il y a des exploitations qui réussissent même cela -, mais quelque part il faut garder une bonne visibilité pour la surveillance de l'ensemble, qui permette à l'exploitant de reconnaître si quelque chose ne fonctionne plus bien.** Je pense que la clé du succès se trouve là. Je voudrais compléter qu'il n'y a pas que les éleveurs et producteurs d'œufs, mais derrière il y a aussi **une immense industrie des systèmes de poulaillers.** J'étais l'an dernier à Hanovre à l'EURO-Tier et j'étais surpris, dans le hall des systèmes pour volailles, du nombre de personnes en cravate, j'avais cette impression de big business, beaucoup d'argent change de propriétaire. J'ai vu ce reportage à la télé et je me suis dit, **c'est une campagne de communication** d'un quelconque lobby des cages « à confort ».

Christiane Keppler

Vous avez posé la question de **la formation et du conseil. Il s'avère que les exploitations biologiques et les éleveurs de poules pondeuses dans le secteur bio sont entre temps très intéressés par du conseil,** et les groupements

biologiques proposent de la formation continue et des séminaires. Cela s'explique ainsi : ils ont déjà vu leurs problèmes et reconnu qu'ils ne peuvent pas avancer sans. **Dans le secteur conventionnel de l'élevage alternatif les éleveurs ne sont pas encore aussi avancés,** je voudrais dire, et avec la situation actuelle des conditions générales en Allemagne on n'en est malheureusement pas encore à réfléchir à ça, mais on en est encore au stade **d'essayer de faire revenir dans la discussion la détention en cage avec les cages aménagées** et de changer de cap, c'est-à-dire toutes les énergies vont dans cette direction au lieu d'aller dans la direction prévue. Il faut espérer que d'ici 2-3 ans nous serons dans une situation où la nécessité sera mieux reconnue aussi de la part des éleveurs, et qu'ils iront davantage à la rencontre du conseil scientifique. Il y a **aussi un manque en institutions de recherche** qui s'occupent de ces questions. En ce moment, vu la situation économique, il y a aussi le danger que certaines institutions n'y survivront pas, et il y aurait besoin d'une initiative dans cette direction-là.

Thomas Richter

Je voudrais fournir **un peu d'information sur les dessous de cette étude de Hanovre** qui a été citée plusieurs fois. Cette étude de Hanovre a été faite par l'Institut d'Hygiène et d'Elevage. Elle a été publiée par les statisticiens, donc pas par celui qui l'a faite mais par celui qui a conseillé la statistique. Et il y a actuellement dans le Conseil fédéral, donc la représentation des Länder, en Allemagne une initiative pour faire revenir sur le devant de la scène les cages aménagées. J'étais récemment avec le directeur de l'Institut d'Hygiène et d'Elevage, et il s'est montré très agacé par la publication de cette étude. **Donc, pour le dire clairement, on fait en ce moment de la politique avec cette étude.** Néanmoins, et pour verser un peu d'huile sur le feu pour la discussion durant le repas de midi : d'un point de vue étho-

logique il est peu important **si un troupeau a 200, 2 000, ou 20 000 poules. D'un point de vue éthologique tous ces troupeaux sont beaucoup trop grands.**

HOMMAGES AUX PROJETS EXEMPLAIRES - INTRODUCTION AU REPAS

Anne Vonesch

C'est la fête d'avoir réussi à organiser ce colloque et que vous soyez tous là pour vous intéresser à cette thématique. Quand il y a une fête, on donne quand même quelques cadeaux, et je voudrais aussi dire quelques mots sur le repas que nous allons manger, parce que ça a été choisi en fonction de ce que nous avons rencontré comme expériences, comme projets intéressants au niveau du bien-être animal dans la région.

Donc nous remercions Thierry Schweitzer qui nous fournit, qui nous offre, les produits de son élevage en matière de viande de porc et de charcuterie. M. Jean-Philippe Hoffmann n'est pas présent ici, mais je voudrais souligner ce qu'il fait : il s'occupe des porcs dans la maternité de Thierry Schweitzer avec beaucoup de compétence, d'excellents soins, et aussi de la sensibilité. J-Philippe Hoffmann est donc aussi chargé de la tâche particulièrement pénible de castrer les porcelets et nous savons qu'en élevage la castration se fait toujours sans aucune anesthésie et donc M. J-Philippe Hoffmann pratique une anesthésie locale pour castrer les porcelets, (ce n'est pas la panacée, ce n'est pas la discussion aujourd'hui), c'est le seul outil que nous avons aujourd'hui, et depuis que Mme Armelle Prunier de l'INRA de Rennes lui a montré la façon de faire, J-Ph. Hoffmann continue avec ce protocole parce qu'il considère que c'est quand même un progrès certain. – M. Hoffmann a une petite fille, en lui offrant ces marionnettes d'animaux, nous lui permettons de donner la parole aux animaux.

La deuxième composante du repas dont je voudrais parler c'est de la viande de veau qui provient

donc de l'élevage de M. Denis Nass qui va nous en parler et qui a ceci de particulier qu'elle est commercialisée dans le SuperU local de Dannemarie dont le Directeur, M. Mandroyan malheureusement ne peut pas être ici parce qu'il a un Conseil d'Administration. Ces veaux – il y a un cahier des charges, mais en fait l'élevage est bien mieux, et de loin, que le cahier des charges -, ces veaux sont libres en groupe, ont assez de place pour courir un peu, sont alimentés de manière automatique, ils peuvent boire à la demande, satisfaire leur besoin de succion, et surtout ils sont soignés par Mme Nass. Elle travaille, elle travaille dur, donc nous voulons lui donner ce cadeau, donc c'est un peu pour toutes les femmes d'agriculteurs qui soignent les veaux, parce qu'on sait bien que la tendresse envers les veaux a un effet, même sur le rendement économique. Votre élevage m'a beaucoup impressionné, beaucoup plu. Donc je voulais acheter comme cadeau une vache en peluche et je me suis dit « non, stop, ne fais pas ça, après ils vont dire les écolos ils confondent les vaches avec des peluches, c'est pas ça », alors j'ai pris quelque chose en bois, c'est du solide. Donc j'espère que vous garderez un bon souvenir de ce colloque.

Alors très rapidement encore : vous allez consommer du fromage de la Ferme Fernex de Truttenhausen; il garde ses veaux, ne les vend pas à huit jours pour faire transporter des « nourrissons » par des camions, il les garde et les fait nourrir par des vaches nourrices. Ça c'est la Ferme de Truttenhausen, qui est en bio.

Ce qui est important ici, c'est qu'on a donc des exemples de bien-être animal de toutes sortes, du bio, du non-bio. Le bien-être animal a sa place partout : des gens qui sont en vente directe, des gens qui vont en grande surface, on a besoin de tout ça. Nous remercions aussi M. René Rasser, qui s'est donc occupé de la cuisson de cette viande de veau, de la transformation des porcs de l'élevage Thierry Schweitzer. M. Rasser est boucher à Ungersheim, là c'est le boucher qui fait du travail, qui s'intéresse au bien-être animal. M. Rasser avait posé

une demande de permis de construire pour élever des porcs bien, et malheureusement ce permis de construire lui a été refusé. Nous pensons que c'est extrêmement regrettable de refuser des permis de construire à des élevages qui veulent travailler dans de bonnes conditions, et nous espérons vivement que la prochaine demande de permis de construire de M. Rasser sera couronnée de succès, et donc nous lui assurons le soutien des associations.

Je voudrais aussi parler de la Ferme Ramspacher dont nous vient le dessert. C'est une grande ferme moderne dans le pays de Hanau (pas en Alsace Bossue ! excusez l'erreur) qui a des prairies, comme M. Nass aussi, autour de l'étable, les vaches rentrent et sortent comme elles veulent, elles vivent dans de bonnes conditions, et nous pensons que c'est vraiment quelque chose de très important d'avoir un paysage autour de l'étable où la vache peut rentrer et sortir. Les Ramspacher ont déjà planté des arbres autour de l'étable, ils veulent en planter encore plus. Et encore un détail : chez les Ramspacher il y a même des poules pondeuses qui ont le droit de couvrir – c'est tout à fait exceptionnel.

Pensons aussi à tous les éleveurs bio, on a différents produits bio lors de ce repas. Les cahiers des charges bio, il ne faut pas l'oublier, sont d'avant-garde pour le bien-être animal.

Encore une chose, un cadeau, un cadeau pour Corinna Buisson (un âne en peluche), c'est un cadeau pour symboliser la patience, la résistance au stress sans paniquer, une résistance intelligente au stress, et aussi le repos bien mérité, et donc un signe de reconnaissance pour Corinna d'avoir si bien organisé ce colloque.

Annotation par Anne Vonesch :

Le lait de vache entier apporte une alimentation naturelle et de qualité, et des garanties en matière de sécurité alimentaire, bien supérieures à l'alimentation industrielle. La couleur rosée dépend surtout de la quantité de fer ingérée. La viande de veau de boucherie est 'blanche' lorsque le veau est rendu anémique, c'est-à-dire il manque de globules rouges chargés d'hémoglobine qui transporte l'oxygène vital pour l'organisme, pour sa croissance, son aptitude à l'effort, sa résistance aux maladies. L'aspect 'blanc' est traditionnellement recherché, il n'est naturel uniquement que pour de très jeunes veaux, mais pour nos veaux de boucherie il va à l'encontre d'une bonne santé du veau. En effet, le lait (même le lait de vache, sans parler du lacto-remplaceur industriel qui contient ce qu'on veut bien mettre dedans) ne contient pas assez de fer, mais ce sont surtout l'herbe et le foin, et aussi la paille, qui en contiennent suffisamment. Car normalement un veau broute et commence à ruminer déjà à l'âge de 2 semaines, et cette évolution vers la rumination est indispensable pour son bien-être et sa santé. Un veau blanc est privé d'herbe et de foin, ce qui est contre nature et empêche le développement du rumen, et certaines filières traditionnelles mettent même une muselière au veau pour l'empêcher de manger la paille. La nouvelle directive européenne limite l'anémie et oblige à donner au veau un peu (encore beaucoup trop peu !) de fibres, donc de fourrage grossier, en plus de l'aliment liquide. Si le veau de M. Nass est 'rosé', c'est qu'il peut manger de cette paille sur laquelle il est confortablement installé. Nous espérons que la clientèle de M. Nass s'habitue de plus en plus à une viande de veau bien colorée qui traduit en effet une alimentation plus saine et plus naturelle du veau. Si la clientèle l'accepte, M. Nass pourra donner du foin à ces veaux, ce qui sera encore une fois un grand progrès pour leur santé et leur bien-être.

Bovins : entre étable et pâture, maïs et nature, que voulons-nous ?

LE TROUPEAU BOVIN ET SON ENVIRONNEMENT- RECHERCHE POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MICHAEL WALKENHORST
FIBL, ACKERSTRASSE, POSTFACH,
CH- FRICK

Introduction

Agriculture signifie cultiver la terre, c'est-à-dire produire le nécessaire à la survie à partir des terres, du sol et du paysage, de collecter de l'énergie solaire pour sa propre survie. Seules les plantes (vertes) sont capables d'utiliser directement l'énergie solaire. Il a été prouvé que l'homme en tant que chasseur « récolte » une partie de cette énergie solaire à travers les animaux depuis 350 000 ans. Depuis environ 10 000 ans, il pratique l'agriculture et depuis 9000 ans, il se sert de bovins. L'agriculture biologique signifie dans son sens propre du terme « une agriculture reconnaissant la logique de la vie ». Elle respecte le fait que le sol, les plantes, les animaux et les hommes sont des membres du même système de vie et ainsi liés et dépendants les uns des autres quoi qu'il arrive. L'agriculture n'avait pas d'autre choix que de suivre ce principe jusqu'à il y a 150 ans. La mise à disposition pour l'homme d'énergies fossiles a provoqué que l'agriculture et l'économie se sont déconnectées de l'énergie solaire et ainsi des relations naturelles.

Pourquoi laisser revenir la vache dans le paysage ?

Le pâturage- pour un bilan énergétique net positif et la revalorisation de protéines végétales

Avec l'utilisation d'énergies fossiles, les relations entre l'homme et l'animal (d'élevage) ont considérablement changé : la fumure n'était plus indispensable à cause de la production industrielle de fertilisants. L'importation du coton et plus tard la production de fibres synthétiques rendaient l'homme indépendant de la laine, de la fourrure et du cuir. Enfin, des machines agricoles toujours plus puissantes remplaçaient la force des bovins et rendaient ainsi possible la détention à vie à l'étable. La dépendance de l'animal d'élevage envers l'homme devenait unilatérale. Le partenaire indispensable pendant des millénaires, « l'animal domestique agricole », se voyait réduit à une unité de production alimentaire.

La base d'alimentation naturelle des bovins- les graminées, les herbes et les feuilles- contient en grande partie des sucres indigestes (cellulose), est pauvre en protéines et quasiment dépourvue de graisses. La performance des bovins consiste à transformer ce fourrage en aliments pour l'homme comme du lait et de la viande. Ce sont des aliments qui sont, contrairement au fourrage, riches en valeur énergétique et en protéines assimilables par l'homme.

Jusqu'à la découverte des énergies fossiles, toute pratique agricole devait résulter en un bilan énergétique (solaire) net du moins équilibré. Aujourd'hui, les calculs de rentabilité se basent sur un coût minimal en énergie (fossile). Ainsi, en 1850, en élevage laitier une calorie investie permettait de produire deux calories laitières. Les vaches étaient détenues en pâturage et ainsi quasi autonomes quant à l'apport alimentaire. Aujourd'hui, l'investissement pour une calorie laitière s'élève à 20 calories : ceci est dû à l'emploi de machines agricoles, de fertilisants chimiques et de céréales fourragères (Science, Nr.4134).

Le pâturage- un habitat approprié aux besoins

des bovins

Les ruminants sont autant fait pour l'utilisation des pâturages que l'utilisation des ruminants sur les pâturages fait du sens d'un point de vue énergétique (au travers de la collecte d'énergie solaire). L'anatomie, la physiologie et l'éthologie des bovins sont adaptées à la vie en milieu prairial semi-ouvert.

Dans des conditions naturelles, le bovin est occupé avec l'ingestion de sa nourriture pendant 8 heures par jour, progressant doucement à pas chassés et en demi-cercle. Les sabots ne sont pas seulement faits pour se tenir debout mais aussi pour marcher sur un sol relativement souple qui accroche. Il rumine ensuite pendant 8 heures supplémentaires, allongé pendant la majorité du temps à un endroit qu'il a soigneusement choisi.¹⁾

A l'aide de la rumination, le bovin laisse ainsi transformer une quantité de matière sèche qui correspond à 2,5 % de sa masse corporelle, par des milliards de microorganismes par ml de jus gastrique. Un quart du volume corporel du bovin est occupé par la panse. Le comportement social du bovin est également adapté à la vie en pâturage. Rechercher des partenaires sociaux d'une part et se retirer des animaux de rang supérieur à une distance agréable d'autre part, les deux comportements sont possibles d'une manière optimale sur un pâturage. Même entre des animaux qui portent des cornes, on observe rarement plus qu'un comportement menaçant.²⁾

Les bovins, mais aussi les animaux de rente d'une manière générale, rendent un paysage « vivant » et attractif pour l'homme au travers de leur présence et la possibilité d'observer leur comportement dans leur environnement naturel. Ces animaux peuvent ainsi constituer un lien important entre producteur et consommateur.³⁾

Le pâturage- paysage de culture et écosystème agricole

En Europe Centrale, des milieux prairiaux ouverts et l'élevage des bovins n'en font qu'un (du moins pour l'instant encore). Les surfaces résultant du déboisement étaient utilisées par l'homme pour cultiver les terres et pour la production d'herbe et de foin, les bases alimentaires des bovins, moutons et chèvres. La prairie faisait partie du système de rotation dans des régions agricoles, dans les autres régions, elle était souvent le seul moyen d'exploiter les terres.

La vache, en pâturant, a considérablement contribué à la conservation d'un écosystème agricole précieux à grande diversité végétale et animale. Cette biodiversité est particulièrement élevée, si on plante en plus des haies et des arbres fruitiers à hautes tiges en tant qu'abri ou délimitation de la prairie.

Un enrichissement particulier de notre paysage qui est apparu grâce aux bovins sont les « hêtres des pâturages » (Weidebuche). Les bovins mangeant les pousses des jeunes hêtres, ces vieux arbres nouveaux, qui rappellent des bonsais gigantesques et constituent un habitat pour de nombreux animaux, se sont formés.

Enfin, les bouses de vache typiques constituent leur propre petit écosystème. On y trouve jusqu'à 200 espèces d'insectes comme des acariens, des vers et leurs semblables. Les interactions qu'on y rencontre vont de la simple interaction prédateur-proie à des symbioses et même du parasitisme. Ainsi les bousiers portent des acariens parasites. Des vers, insectes et larves des bouses servent de nourriture aux oiseaux rares, tels que la pie-grièche écorcheur, la huppe fasciée ou la chouette chevêche. En plus des animaux, de nombreux champignons vivent également sur et de la bouse. Au bout de quelques semaines, elle est décomposée et les substances nutritives et l'humus servent le sol et les plantes dans les environs.

D'après la station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles de Tänikon (FAT), le pâturage a un bilan bien meilleur que la déten-

Complément de l'intervention de M. Walkenhorst:



1) Le pâturage offre l'air frais, la lumière, et ce qu'on oublie volontiers : le bovin n'est pas un troglodyte, il lui faut des stimulations sensorielles, il ne peut pas vivre dans un environnement sans stimulations, et le pâturage les lui apporte. Cela peut paraître banal, c'est très important. La vache sur la photo exprime son attention pour son environnement.

2) Le 2ème point est la **locomotion** et la charge des onglons, de manière conforme à l'espèce. La vache est occupée à s'alimenter

durant 8 heures par jour, ce qui signifie qu'elle doit aussi au moins durant 8 heures se tenir sur ses jambes et ses onglons. Et ces onglons sont adaptés à ce que la vache soit en mouvement - c'est le résultat de son histoire biologique. Différents mécanismes contribuent à ce que la vascularisation des onglons soit meilleure lorsque la vache est en mouvement que lorsqu'elle est debout immobile. Pensez à vos pieds, et comparez 8 heures de station debout avec 8 heures de marche - pour ma part je préfère la marche. Pour les onglons des bovins ceci est encore beaucoup plus prononcé. Nous avons aujourd'hui encore dans beaucoup de systèmes d'étable des problèmes d'onglons qui bien sûr ne sont pas seulement liés à la station debout mais aussi à différents types de sol qui sont faux.

Le pâturage permet aussi **une position couchée** conforme à l'espèce. On peut en effet comparer les dimensions minimales en stabulation libre avec une vache confortablement couchée, au pâturage. Récemment j'étais sur une exploitation, le Hofgut Rengolshausen près du lac de Constance ; l'éleveur - après avoir construit une nouvelle étable - il aurait dû le faire avant, mais il l'a fait après -, a été au pré et a posé son mètre sur une vache confortablement couchée, et il dit : « je peux faire ce que je veux, je trouve toujours 1,40m de largeur, mais la norme



c'est 1,25m ». Alors il a arraché les logettes de sa stabulation libre et avec une largeur de 1,40m il a installé un système très malin pour obtenir que la vache se couche quand même dans le bon sens dans la logette. Et lorsqu'on observe combien sont diverses les positions couchées des vaches, alors on se rend compte que la vache peut prendre très peu de ces positions dans une stabulation libre et encore moins à l'attache, en particulier cette position sur le côté. Au pâturage, on rencontre régulièrement des vaches dans cette position, pas pour longtemps, mais de temps en temps elles aiment bien. Sur l'image en bas on voit le comportement caractéristique du coucher et du lever de la vache, vu de derrière, et vu d'en haut, et on voit combien de place il lui faut, pour se coucher conformément à l'espèce, ou pour se relever. Il lui faut 1,20m devant, pour le balancier céphalique, pour pouvoir se relever normalement.

3) Le comportement social fait partie du comportement caractéristique de l'espèce. Comme le bovin vit en troupeau, c'est un animal social. Il est intéressant que dans le troupeau bovin il n'y a pas une hiérarchie alpha, beta, gamma, mais en principe il n'y a **que des relations interindividuelles**, qui décident alors du rang et de la position de l'animal. Seulement 50% - il me semble que c'est le chiffre -, des troupeaux ont une vache qui domine toutes les autres.

tion en étable quant à l'écotoxicité aquatique, la consommation énergétique, l'eutrophisation et l'émission d'ammoniaque (Möhring et al, 2003 ; Zähner et al, 2003).

**ETHOLOGIE, SANTÉ, PRODUCTION:
QUEL RESPECT DU VIVANT ?**
BRUNO GIBOUDEAU, GIE ZONE
VERTE, 6, PETITE PLACE 39600
ARBOIS

Bonjour à tous. Donc je suis **vétérinaire praticien** dans la région d'Arbois dans le Jura, **passionné d'agriculture biologique et d'homéopathie**. A travers l'homéopathie que je pratique maintenant depuis une quinzaine d'années j'ai hypertrophié avec des collègues l'art **d'observer les animaux, d'aller dans le détail** sur différents points que je vais vous montrer, et aussi d'avoir une **observation très globale** : l'impression générale dont mon prédécesseur a très bien parlé en parlant du plaisir de contempler des animaux dans le paysage. Nous en médecine nous avons aussi besoin d'aller dans le détail pour faire des diagnostics très précis en homéopathie, beaucoup plus précis qu'en médecine classique, avec une intégration bien sur de la souffrance animale, la souffrance animale ce n'est pas seulement le moment où l'animal crie, hurle de douleur, c'est aussi aux antipodes du bien-être, c'est des petits signes cliniques entre autres de saleté, de souillure du corps, c'est des postures anormales, c'est des comportements anormaux, dont mon prédécesseur a parlé aussi. Donc je vais aussi vous amener à comprendre un petit peu des **facettes du bien-être et du mal-être de l'animal** et bien sûr **en toile de fond toute la problématique de l'intensification** qui pour de multiples raisons - je vais prendre une position personnelle et très rapide - est un non sens à l'heure actuelle. Nous sommes allés beaucoup trop loin dans l'intensification, c'est une erreur monumentale et il appar-

tient maintenant de l'admettre et de **revenir sur des choses beaucoup plus physiologiques**.

Tout d'abord je vais articuler mon exposé autour de **trois points** : vous parler de la santé animale et de **l'incidence de la nutrition sur la santé**, du bien-être nutritionnel de la vache ; en 2ème point de **la méthode de diagnostic nutritionnel** que nous avons mis au point nous homéopathes pour faire un diagnostic du bien-être nutritionnel des animaux et dans un 3ème point* on verra l'impact à travers un petit élément que j'appelle un traceur minéral, la potasse, **l'impact de la potasse** qui est un engrais dont on a beaucoup abusé dans l'intensification, donc l'impact de la potasse sur la santé de la vache qui rend parfois le lait indigeste pour les veaux et qui rend de ce fait le lait aussi indigeste pour l'homme et pour nos enfants qui ensuite font des allergies au lait et on dit après que le lait est un mauvais produit, non, le lait merdique est un mauvais produit mais le vrai lait qu'on travaille avec précaution et qu'on produit avec précaution est un produit excellent pour nos enfants, ne déclenchant aucune allergie et un facteur de bien-être pour l'homme. Nous sommes aujourd'hui au stade où certains médecins avec raison font des régimes où en arrêtant les produits laitiers on solutionne des pathologies. Donc nous avons en Europe un lait dans la majorité qui est de très très mauvaise qualité donc il devient urgent pour le bien-être de nos concitoyens et de nos animaux de revenir à des produits de qualité.

Donc toute l'expérience qui va servir de support à mon propos vient d'un travail en commun que nous avons avec plusieurs homéopathes regroupés dans notre GIE qui s'appelle Zone verte. Alors tout d'abord la santé. Parmi les causes de pathologies courantes dans notre pratique de praticiens ruraux nous attribuons 50 % des causes des pathologies à l'alimentation, je dis bien en élevage de ruminants. Vous avez vu ce matin des volailles, il

* Eléments de débat : Nous avons été nombreux à considérer que certaines affirmations mériteraient une argumentation et un débat plus poussés.

y a sans doute un pourcentage légèrement différent. A côté de ceci, nous avons une grosse proportion qui vient du microbiome naturellement, il y a des microbes pathogènes, qui viennent du logement, il y a des logements pathogènes, qui viennent de l'ammoniaque respiré p.ex., il y a aussi des techniques d'élevage qui sont pathogènes. La machine à traire, mais aussi le comportement de l'éleveur via son agressivité, son manque de compréhension vis-à-vis des besoins sociaux des animaux, peuvent déclencher des pathologies. Et il y a aussi un secteur de sélection génétique qui prend malheureusement de plus en plus de place, et nos chers généticiens, je vais risquer un mot un peu dur, sont pour moi des apprentis sorciers et des faux scientifiques car ils ne savent pas où ils vont.

Donc si l'on veut aborder **l'aspect nutritionnel qui pour nous est le plus important** il faut bien comparer la **nutrition dans un milieu naturel** qui est le pâturage et son impact sur la santé, de **la nutrition hivernale, à l'étable**, qui est là sous l'entière responsabilité de l'éleveur. Donc en pâturage nous avons **des systèmes de régulation de l'alimentation**, des systèmes de régulation qui sont inhérents à la physiologie des animaux, et des systèmes de régulation qui sont strictement comportementaux. Par exemple, **le système de régulation physiologique**: normalement, toutes les vaches se couchent à 3 heures de l'après-midi. C'est un cycle qui intervient sur toute la terre. Au niveau du rumen, donc la panse caractéristique du ruminant, il y a un système de régulation qui est hypertrophié par rapport à l'homme, c'est la salive. La sécrétion salivaire sert de tampon pour maîtriser l'acidité du rumen. L'acidité du rumen est nécessaire pour la production d'énergie à travers les microorganismes qui font cette activité ruminante, et la salive est le principal système qui évite

à la vache de tuer ses propres bactéries dans son rumen. Donc vous imaginez tout de suite qu'une alimentation hivernale à base d'ensilage de maïs haché par une machine, ne déclenchera aucune sécrétion salivaire donc empêchera la régulation du pH du rumen par la salive de fonctionner. Donc c'est une erreur monumentale que de donner à un ruminant des aliments broyés, bien au-delà du discours sur les énergies fossiles qui consisterait à dire qu'on fait faire à une machine le travail que pourrait faire la vache de manière très économique. Enfin, la vache a des capacités d'ingestion au pâturage qui ne coûtent rien, il y a une spécialisation d'organes par les dents, par le balancier céphalique, par les sabots, par la position des yeux de l'animal, qui est hyperadapté à la cueillette, bien plus que nos propres machines.

Enfin **des systèmes comportementaux**. Le principal, c'est l'éducation des jeunes. Aujourd'hui les veaux sont éloignés en dehors de la vue de leur mère, ils sont perdus pour la nutrition, ils sont livrés à eux-mêmes, ils perdent de grandes capacités de choix des éléments. Nous avons fait des « expérimentations » en élevant des veaux à l'attache** devant les mères, nous avons augmenté les capacités de digestion de 30 % par rapport à des animaux élevés loin de leur mère. Il y a une acquisition comportementale par imitation, comme chez l'homme, comme chez le singe, comme chez les ruminants, qui permet d'avoir des performances très élevées chez les ruminants. Ensuite le fonctionnement social du troupeau. Mon prédécesseur en a bien parlé, c'est aussi fondamental, et bien sûr le troupeau fonctionne avec des dominants, des chefs, il importe à l'éleveur de savoir les valoriser. Les conditions d'expression de ces régulations physiologiques et mentales de la vache passent essentiellement par la **diversité des pâtures** : donc des alimentations avec des plats uniques

sont aussi une erreur complète pour valoriser les performances des animaux ; par le stade de maturité : donc donner des plantes très très jeunes en pensant que ça augmente la production laitière, c'est aussi une erreur en termes de performances énergétiques ; par l'organisation des surfaces ; et enfin le confort à la pâture. Les hêtres que vous avez vus en photo tout à l'heure ont servi d'abri durant la sécheresse cet été. Les troupeaux qui avaient des arbres à leur disposition pendant la sécheresse cet été s'en sont sortis beaucoup mieux que les autres. Il n'y pas besoin d'être scientifique pour le reconnaître. **Al'auge**, c'est tout autre chose, tout est sous la dépendance de l'éleveur qui doit très bien connaître les aliments, les rythmes et les modes de distribution pour refaire l'horloge que mon prédécesseur a apporté, ce qui n'est pas toujours simple, et enfin qui doit gérer le confort avec des normes imposées au bâtiment.

De ceci et de mon expérience il faut bien savoir que **le potentiel de production d'un animal n'est pas illimité** contrairement à ce qu'on a voulu nous faire croire ces 20 dernières années. Il y a une limite raisonnable que nous avons maintenant largement dépassée et qui est déraisonnable à l'heure actuelle. Il faut savoir que **la qualité des produits**, dont le lait, se modifie avec le niveau de production et elle se dégrade. Les laits de vaches hautes productrices sont des laits dégradés et des laits indigestes. Et enfin que **la pathologie** pour nous, vétérinaires, est un très bon critère d'équilibre et de santé du troupeau. Nous avons p.ex. derrière des corrections nutritionnelles fait tomber un élevage atteint de diarrhées des veaux avec 80 % de malades et 50 % de mortalité à 0 % de malades et 0 % de mortalité. C'est clair et net, ça fait partie de nos pratiques courantes. **Le diagnostic élémentaire**, c'est le 2ème point de mon exposé, la méthode dont je veux vous parler s'appelle **la méthode Obsalim**. C'est elle qui a permis de détecter une erreur de distribution et de faire diminuer la pathologie de cet élevage bovin.

La méthode Obsalim est **une méthode d'interprétation de symptômes** qui sont observables chez les animaux, qui étudie les interactions, qui recherche la chronologie d'apparition. Comme point de détail p.ex. une vache qui présente des signes de souffrance pathologique qui apparaissent, avec cette barre de poussière sur le nez, c'est un indicateur pathologique pour moi, ou de pathologie potentielle. Ce n'est pas qu'une histoire de beauté, d'hygiène, c'est un cas de souffrance, et c'est un cas qu'on rencontre dans un tiers des élevages à peu près. La pathologie va apparaître sous peu si on laisse l'élevage dériver avec ce signe-là. Vous voyez, ce n'est pas grand-chose, mais ça commence là. Des croûtes aux yeux sont aussi un très bon indicateur de pathologie et de désordre alimentaire et ici nous avons un signe d'excès d'azote soluble p.ex. qu'il convient de remédier en urgence. L'ensemble de ces 142 observations est traité sous forme informatique avec des calculs de probabilité dans un système expert qui nous permet de faire un diagnostic et des conseils immédiats à l'éleveur. Alors quand je vous parle de pathologie, de qualité du lait il faut savoir que si dans mon étable je soigne des veaux malades, je suis sûr que les enfants qui boiront le lait de cette étable seront malades eux aussi. En France aujourd'hui, il y a **2/3 des élevages qui ont des veaux malades** qui sont obligés d'avoir recours à des vaccins, à des thérapeutiques permanentes pour permettre l'élevage des veaux. Donc l'alimentation, je reprends, la connaissance des besoins physiologiques et comportementaux, la connaissance des aliments et surtout savoir lire sur les animaux la réponse qu'ils nous font à leurs conditions nutritionnelles : cette réponse sur le plan méthodologique apparaît dans la méthode Obsalim. En agriculture biologique, le but, le cadre, du cahier des charges, est d'avoir des animaux en pleine santé, et de fait ils ont de meilleures chances d'aller à la qualité essentielle des produits qu'une agriculture que j'appellerais non raisonnable. Alors on regarde **la potasse**. Je vais être rapide.

**Éléments de débat : La Décision de la Commission du 24 février 1997 dit : « considérant que le fait d'attacher les veaux pose des problèmes ; que pour cette raison, les veaux logés individuellement ne doivent pas être attachés et que les veaux logés en groupe ne peuvent être attachés que peu de temps, au moment de l'allaitement ; ... » - En principe, l'agriculture biologique interdit l'attache (sauf dérogation).

L'élément potasse dans le lait introduit un retard d'acidification en fromagerie ; il suffit de laisser le lait un petit peu plus longtemps dans la cuve, et on s'en sort bien. Le problème c'est que le veau dans sa caillette lui ne s'en sort pas bien du tout, le lait dans la caillette en cas d'excès de potasse, et il en faut très peu, ne caille pas, et au lieu d'avoir une digestion en deux phases du lait, il y a une espèce de soupe non coagulée qui passe dans l'intestin, et c'est ce qui permet le développe-



ment des bactéries qui peuvent sécréter des acides aminés allergènes, qui vont déclencher des allergies, soit chez le veau qui va partir en diarrhée, soit chez notre enfant, mon enfant qui va avoir des angines à répétition, qui va faire de l'arthrite, et qui va faire des poussées de boutons, tout ça pour une connerie de potasse qui se trouve en excès dans les engrais. Ensuite la potasse est un antagoniste du magnésium, et Dieu sait que le magnésium est important pour l'immunité et je vais dire un gros mot, les cancers. Donc la potasse est un élément cancérigène. Mon veau, lui, a simplement un syndrome digestif, mais je vous passe la liste de toutes les pathologies qui sont actuellement traitées par arrêt des produits laitiers chez le consommateur. Et principalement on va dire que 50 % de ces problèmes d'altération sont liés à l'heure actuelle à des excès de potasse dans le lait. Il y a d'autres problématiques, mais celle-ci est majeure. Et le stress est aussi géré par le magnésium avec un très fort antagonisme avec la potasse. Ce n'est pas étonnant qu'on ait des gamins un peu « speed ». Et là nous avons corrélé par une étude d'analyse et une étude statistique que **la teneur en potassium augmente avec le niveau de production**. Pour une vache montbéliarde de production raisonnée 5 500 litres p.ex., ça ne pose pas trop de problèmes. Nous avons à l'heure actuelle des montbéliardes qui doublent leur production, qui arrivent à 10 000 litres, c'est une catas-

trophe au niveau de la qualité des produits laitiers. La potasse est aussi un reflet de la teneur et l'utilisation des engrais solubles dans les fermes, et actuellement on assiste à une débauche d'utilisation d'engrais solubles.

En conclusion je vous dirai que la santé c'est vraiment le témoin pour nous vétérinaires de l'équilibre alimentaire de la ration, et ça passe par la propreté, le bien-être, la résistance aux pathologies, et par cet état d'équilibre qu'est la santé. Enfin pour moi, **l'agriculture est pleine de savoirs, et elle doit être logique, c'est par ça qu'on arrive à une agriculture biologique, une agriculture de santé, et cette agriculture doit nous permettre à nous humains, de révéler le potentiel et le rôle à nos côtés, de notre frère ruminant**. Car si on veut aller du soleil à l'herbe, de l'herbe à l'homme, à travers l'exposé historique qui nous a été fait tout à l'heure, il y a une voie que nous ne pouvons pas faire, nous humains, c'est la voie animale, c'est l'élevage qui nous le permet. Et on peut s'émerveiller devant un pâturage composite avec des fleurs, mais laissons-nous aussi nous émerveiller devant une vache propre spontanément, devant une vache à la tête fière, devant une vache aux yeux propres, une vache non malade, et qui nous donnera des enfants aussi en pleine santé.

UN ÉLEVEUR : MODE D'ÉLEVAGE ET COMMERCIALISATION
DENIS NASS, ÉLEVEUR ET RESPONSABLE SYNDICAL DE LA FDSEA DU HAUT-RHIN.

Mesdames et Messieurs, merci de me donner la parole, et maintenant, en tant qu'éleveur, **il n'est**

pas facile de prendre la parole derrière cet exposé. Je suis confiant, car, même si nous produisons du « lait de merde », je suis confiant, parce qu'on n'a jamais produit autant de produits de qualité, la qualité n'a jamais été aussi bonne, et je suis confiant pour l'agriculture de demain, cette agriculture de terroir. Bien sûr qu'il peut y avoir des problèmes, mais je ne serai pas aussi catégorique que notre collègue vétérinaire l'a été, et moi je suis confiant dans l'avenir, et confiant surtout dans les différents produits agricoles que nous faisons quotidiennement. C'est avec un réel plaisir que je prends part à votre colloque en tant qu'agriculteur et éleveur, producteur de lait et de veaux de lait dans le Sundgau. **Etre agriculteur aujourd'hui est un métier difficile**. Etre agriculteur, surtout éleveur, c'est souvent 365 jours de travail. Et ce qui rend de plus en plus pénible le métier, c'est qu'il faut faire beaucoup de paperasse, et ça c'est dommage. Mais avant de continuer de parler de mon métier, je veux parler un peu de mes responsabilités syndicales et à ce titre, comme cette tribune me le permet, je voudrais d'abord avoir une pensée à tous mes collègues agriculteurs qui ont souffert cet été de cette canicule, qui souffrent encore de cette canicule avec des problèmes de trésorerie, et qui ont dû faire un travail exceptionnel pour pouvoir nourrir leurs animaux. Et quoi qu'on en dise, heureusement qu'il y avait le maïs. Je me permets d'insister, car une autre crise est arrivée dans notre département, celle de la chrysome. Le maïs tant décrié, qu'aurions-nous fait, nous éleveurs alsaciens, même ceux de la montagne, sans le maïs ? Je crois que quand il y a du bon sens paysan, quand on respecte les valeurs, bien des choses peuvent être faites. Quand les extrêmes parlent, il n'est pas possible de s'entendre. Il n'est pas facile de parler de bien-être animal après de telles crises, sans penser au bien-être de l'homme, de l'homme dans notre société. Bien des questions se sont posées cet été, mais nous ne voudrions pas qu'une catégorie d'hommes devienne de nouveaux esclaves dans notre société. Je

me permets d'insister : **le produit agricole français n'a jamais été d'aussi bonne qualité, et, malheureusement, il n'est pas payé à sa juste valeur**. Tant d'efforts ont été réalisés par la profession, pour la traçabilité, pour les mises aux normes, pour le bien-être de l'animal, par rapport aux chartes de bonnes pratiques aussi, alors que le produit ne cesse de perdre de sa valeur, et que quotidiennement, par rapport à tous les efforts réalisés, nos produits sont tirés vers la baisse, vers le cours mondial. Nous avons, nous en France, un merveilleux patrimoine, un élevage français attaché à un territoire, mais il faudra se battre pour le maintenir. **La mondialisation broie notre agriculture du terroir, il faudra se battre**. Trop de dirigeants européens et français parfois oublient de défendre notre particularité, alors que le premier homme du monde, George Bush, président des Etats-Unis, disait il y a quelque temps : « Une nation qui peut nourrir sa population est une nation davantage en sécurité. L'imprévu peut arriver. Les Etats-Unis devront toujours être prêts avec de la nourriture saine et en grande quantité et avec des agriculteurs qui sauront la produire. » Et bien, moi je voudrais que les agriculteurs français puissent produire la nourriture saine et qu'ils puissent en vivre correctement. Je me permets d'ajouter que si nous ne voulons pas manger que des hamburger et boire du coca, nous devons nous mobiliser pour défendre notre agriculture, nos produits, nos prix. La profession agricole travaille et propose différents produits régionaux : Liesenheim, Burehof, produits bio, produits de montagne, sans compter les différentes niches pour différents agriculteurs. La profession agricole travaille aussi sur **un projet d'abattoir haut-rhinois**, afin que les différents acteurs de filières courtes puissent avoir leur outil pour valoriser leur produit. La profession a fait un travail extraordinaire pour sauver la race vosgienne, cette vache qui fait partie des montagnes vosgiennes et qui a failli disparaître il y a quelques années. Je voudrais ajouter à cela tous les efforts réalisés par rapport aux investisse-

ments : plus de 500 000 F en moyenne par exploitation, alors que le produit à aucun moment ne tient compte de ces investissements-là.

Je vais passer à la présentation de **notre veau de lait fermier, veau de lait du Sundgau**. Trois exploitations sundgoviennes ont formé un GIE (groupe d'intérêt économique), afin d'élaborer un produit de qualité pour le consommateur local. Nous voulions créer une filière courte, et grâce au SuperU de Dannemarie qui a permis la commercialisation de ce produit, nous voulions directement atteindre le consommateur local. Cette initiative répond à un souci économique, politique, et de reconnaissance pour l'agriculteur et surtout pour l'élevage. Nous voulions valoriser notre veau issu de nos cheptels locaux et nourrir celui-ci traditionnellement avec du lait de vache. Nous l'avions volontairement baptisé veau de lait du Sundgau, veau de



lait fermier du Sundgau, tout un symbole. Le Sundgau est quand même un bassin d'élevage. **Et pour redonner cette fierté à ce bassin d'élevage nous voulions créer une dynamique.** Nous nous sommes **engagés sur un cahier des charges** où nous respectons les conditions d'élevage, l'origine des veaux, une surface minimale. Ces veaux sont élevés sur litière, ils sont élevés donc au lait de vache, et puis malheureusement quand on arrive au bout de l'élevage, nous n'avons pas d'abattoir dans notre département. Nous sommes obligés d'aller sur Montbéliard. Mais nous avons d'autres difficultés. Il fallait aussi **informer notre consommateur**. Lorsqu'ils ont découvert notre veau de lait ils ont découvert un veau de lait avec **une**

viande rosée. Pourquoi rosée ? Simple parce que lorsqu'un veau boit du lait, il boit du lait entier, donc il fallait expliquer, continuer à expliquer, et encore expliquer, pour que les gens comprennent que le veau de lait au lait de vache n'est pas blanc mais bien rosé.* Il faut continuer à se battre, car le consommateur veut la qualité, il veut tout, mais ne peut pas forcément payer toute cette qualité. Devons-nous développer deux catégories d'agriculteurs ? A mon sens non. Je pense que les produits sains doivent être à la portée de tout le monde. Nous allons fêter notre 2ème anniversaire de cette commercialisation auprès du grand public qui – merci à eux – est fidèle à notre produit. Et je dirais même plus ; aujourd'hui les restaurants de Dannemarie en font vraiment une publicité, et j'en suis fier. Je suis fier de cela, car cela voudra dire qu'on veut reconnaître le travail et l'effort réalisé par les agriculteurs. D'autres supermarchés s'intéressent à cette démarche, mais nous ne voulons surtout pas industrialiser ce concept. J'en profite surtout pour remercier le Conseil Général et la Région Alsace qui nous ont soutenu dans cette idée, dans cette nouvelle démarche, mais je crois que **lorsque les agriculteurs sont respectés, lorsqu'ils sont soutenus pour le travail qu'ils font le bon sens est là, il ne demande qu'à être développé encore plus.** Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

LAIT ET VIANDE BOVINE 'BIO' : COMMERCIALISATION HEINI KLEIN

Mesdames et Messieurs, bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui pour participer à ce colloque. Donc je vous parlerai de **commercialisation de viande et de lait biologique en Alsace et en France**. Les premiers intervenants ont surtout parlé de comportement des vaches – je vais également parler de comportement des consommateurs.

Je suis agriculteur bio en Alsace Bossue, éleveur

de vaches laitières, donc **producteur de lait bio**. En Alsace Bossue, 25 % des éleveurs sont actuellement en bio, alors qu'en France on est entre 2 et 4 %. Nous avons 50 vaches laitières, le lait bio produit est vendu à une laiterie qui s'appelle Unicoolait, et se retrouve après dans les GMS (grandes et moyennes surfaces). Je considère qu'un agriculteur, soit il produit et vend directement au consommateur, soit il vend à une laiterie et le produit se retrouve en grande distribution : là il faut s'occuper de la filière, il faut s'investir, et il faut au minimum être présent dans les OPA (Organisations Agricoles Professionnelles). A ce titre je suis là aujourd'hui, je suis responsable « élevage » à l'OPABA (Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace), j'avais également des responsabilités pendant 5 ans à la FNAB, au niveau national des organisations bio.

Bien-être animal et agriculture durable – ces deux termes sont les maîtres-mots de la journée. Je pense que **l'agriculture biologique est une des formes, sinon la forme d'agriculture qui intègre au mieux ces deux thèmes traités dans le colloque** soit dans les considérants généraux qui donnent les orientations et les objectifs, ou alors que ce soit dans les détails très précis des cahiers des charges qu'on est obligé de respecter. Là-dedans le bien-être des animaux et la durabilité sont bien présents et donc ce sont des actes que nous faisons tous les jours pour respecter notre filière bio.

Pour en venir au thème que je voudrais traiter : **nous nous sommes lancés dans l'agriculture bio il y a 10 ans**. On n'avait en face de nous **pratiquement aucun marché** pour prendre nos produits. Les deux premières années de vente de nos produits, la moitié de notre lait partait dans le circuit conventionnel, au niveau de la laiterie. Il y a dix ans, la demande du consommateur n'était pas terrible. Au niveau de la viande, on n'est pas directement producteur de race à viande, donc charolaise etc., mais par contre on a des vaches de

réforme, on a quelques génisses, on a des veaux de lait qu'on aurait pu faire. Il n'existait aucune filière longue pour vendre notre viande bio. **4 à 5 ans après, des filières ont été mises en place**, on a discuté, on a démarché **les GMS nationales**, et les magasins Auchan ont répondu positivement à notre demande. Donc c'est avec eux qu'on a construit une filière pour justement vendre la viande dans les GMS. C'est par là qu'a démarré notre filière viande au niveau national, et ça nous a permis à nous, agriculteurs alsaciens, de vendre notre viande sous le label bio. Au niveau du lait pareil, 4 à 5 ans après, la conjoncture, la demande des consommateurs, a augmenté. La laiterie Unicoolait a eu des problèmes financiers, l'usine a été reprise par Lactalis, il y a eu une coordination entre Unicoolait et Lactalis sur le dossier bio avec les responsables de Lactalis, qui est un des plus grands groupes laitiers au niveau national sinon au niveau européen. **Ils se sont rendus compte que les ventes des produits bio dans les magasins augmentaient sans faire aucune publicité à ce niveau.** Donc on nous a demandé de produire un peu plus, de trouver de nouveaux agriculteurs qui voulaient aller vers le bio etc. A ce moment-là on a pu négocier un tout petit peu le prix de vente de nos produits, donc on a augmenté la plus-value bio.

Quelques années après, il y a eu la crise de la vache folle. C'est là que - je parlais tout à l'heure du comportement du consommateur -, c'est là que les consommateurs ont eu un comportement différent vis-à-vis des produits standard et vis-à-vis des produits bio. Tout d'un coup, les produits bio on en demandait, c'est tout juste qu'on ne venait pas nous vider le tank à lait à la ferme, **c'était vraiment la ruée vers les produits bio** que ce soit au niveau viande ou au niveau lait. Mais il faut savoir qu'en agriculture bio il y a un cahier des charges et ce cahier des charges compte aussi pour tout ce qui est conversion vers l'agriculture biologique, c'est-à-dire que le jour où on décide de passer dans ce système

de production, le lait que le consommateur veut sort de l'étable 2 ou 3 années après. **Du moment où vous faites la démarche, il se passe 3 ans jusqu'à ce que le premier litre de lait soit produit sur cette ferme.** Ça veut dire qu'il y a un temps de réaction. Le consommateur a du mal à comprendre ça. C'est ce qui explique un peu des corrélations qui ne sont pas faites entre des besoins des marchés et la production qui n'est pas venue derrière. A ce moment-là, qu'est-ce qui s'est passé ? Tout le monde voulait de la viande bio, on en avait un peu en stock dans les étables, on a pu fournir une grande partie des magasins qui en voulaient, et puis, manque de pot, 4 mois après, une fois qu'il n'y en avait plus dans les étables, les responsables bouchers des grands magasins ont tiré la langue parce qu'on ne pouvait plus les fournir. Et donc **cette crise de la vache folle, à un certain moment, nous a fait beaucoup plus de mal que de bien** parce qu'aujourd'hui es gens-là sont repartis sur du label rouge etc. C'est les gens qui en voulaient et qu'on n'a pas pu servir par la suite. Donc ça c'est un peu lié au comportement des consommateurs.

Ensuite **on va arriver fin 2001 début 2002** et on se retrouve, que ce soit au niveau lait ou au niveau viande, avec **une conjoncture qui est différente.** Pendant les années « crise de la vache folle » la consommation a augmenté de 30-40 % dans les magasins, nous on a essayé de suivre avec 2 années de retard, on a essayé de mettre en avant des aides à la conversion pour qu'effectivement on produise ce lait qui est demandé, pour qu'il y ait moins d'importations parce qu'il y avait des importations notamment en lait qui ont pu se faire pour alimenter les consommateurs français. On a essayé de faire tout ça. Fin 2001 début 2002 **on sortait d'une augmentation de 30-40 % par an, et là on arrive à une période où la consommation n'augmente plus que de 10-15 %.** Par contre ce qu'on a mis en route, c'est dans les tuyaux, donc la production va encore augmenter pendant 2-3 ans de 30 %, ce qu'on a

fait pour essayer de coller au marché. On en arrive aujourd'hui à une **légère surproduction** en 2002 et 2003, en lait et en viande bio. Je vous ai déjà un peu donné l'explication par rapport à **ce décalage de 2 ans qui est la cause principale.** Ensuite il faut savoir qu'en 2003 1er semestre, la consommation de lait bio est encore en augmentation mais que de 5 %, et pour la viande bio dans les GMS on n'a pas d'augmentation de vente. Ça c'est un peu les filières GMS etc. A côté de cela on a essayé de **développer les choses localement**, donc il y a des agriculteurs qui se sont mis à faire abattre leurs bêtes à l'abattoir le plus proche, à faire **des caissettes de 10 kg** et à **vendre ça directement au consommateur.** Ce sont des choses qui se pratiquent et qui évoluent plutôt au niveau du nombre d'agriculteurs qui le pratiquent, que de part de marché, parce que les agriculteurs se rendent compte qu'une fois passé 4-5 bêtes par an vendues en caissettes, c'est une limite que les gens dépassent rarement.

Ensuite on a essayé de travailler les **GMS locales, les bouchers etc.** donc là il y a une opportunité, et quelque chose qui a abouti récemment, c'est notamment avec les magasins Coop, les Rond points, qui ont accepté récemment de mettre la viande bio dans leurs magasins d'où **la marque Alsace Bio. C'est une démarche globale** de marque qui a été faite et qui englobe les légumes, de la viande, des produits laitiers locaux.

Ce qu'il faut savoir aussi c'est que c'est peut-être **plus compliqué à valoriser une plus-value bio sur nos produits bio en viande et en lait, qu'en pain ou en céréales** p.ex.. Ça s'explique par le simple fait que pour une vache/génisse qui se vend à 25 % de plus au niveau du producteur, sur les 300kg de carcasse on trouve au maximum 200 kg qui sont vendus au consommateur, le reste c'est des déchets, c'est des os. Ça veut dire que la plus-value de 25 % il faut l'appliquer au 2/3 de ce qu'on avait au départ, et on arrive très vite à des augmentations de tarif au consommateur de 30-35 %. **C'est la loi de la matière** qui fait ça.

DISCUSSION

mateur est acteur du rapport avec les animaux, il est aussi acteur du rapport avec la santé de la terre, donc il faut essayer de consommer actif et s'alimenter en tenant compte de ses convictions, de vos convictions.

Questions de la salle

• **En tant que producteur de lait passionné** par son métier, comme nos deux précédents intervenants, je supporte difficilement cette remarque comme quoi nous produisons du lait de merde, même si je ne suis qu'agriculteur et M. Giboudeau est vétérinaire. Je voudrais quand même dire que par rapport à la potasse nous faisons des analyses de sol et je m'en tiens strictement au conseil des agronomes, alors si je suis mal conseillé... ça éventuellement il faut le revoir. Et moi, je bois personnellement 1 litre de mon lait tous les jours et je m'en porte encore bien à 40 ans passés. Ensuite j'ai aussi été interpellé par quelqu'un qui a dit : mais qu'est-ce qu'on enseigne dans les écoles d'agriculture ? Moi, je pense **qu'il faut enseigner aux agriculteurs d'être souples et de pouvoir répondre aux marchés** qui s'ouvriront devant nous. On n'a pas à dire aux agriculteurs « il faut produire de cette façon ou d'une autre », en fait les agriculteurs produiront par rapport au marché qu'il y a. Comme l'a dit Heini Klein, s'il y a un marché pour le bio on produira pour le bio, si le marché a l'air de se tasser, on ne va pas lancer 30 ou 40 % d'agriculteurs en production bio, s'il n'y a pas les débouchés à côté. **Donc ce n'est pas l'agriculteur qu'il faut éduquer, c'est le consommateur.** C'est en fonction des marchés que les agriculteurs produiront à l'avenir.

• Je voudrais demander au dernier intervenant **quel est le prix de la viande** que vous vendez, et quel est le prix auquel on peut la trouver dans un grand supermarché ?

•C'est aussi un peu une réaction suite à la dernière intervention. J'habite en ville à côté d'un supermarché de type Coop. Il y a aussi **un autre problème qui est très important, qui ne concerne ni les producteurs ni les consommateurs, c'est le fait que les produits dans les supermarchés sont souvent maltraités** que ce soient les légumes, la viande, et tout le reste, et les produits bio également, donc on n'a pas du tout envie d'acheter les produits bio dans les grandes surfaces. C'est mal présenté, il y a un mélange avec des choses qui sont importées de très loin, il n'y a pas ce travail de proximité qui est tout à fait nécessaire pour soutenir la production locale.

Bruno Giboudeau

Les éléments que j'ai apportés par rapport à la potasse ne sont pas du tout une accusation personnelle sur les éleveurs bien entendu. Ce sont mes clients, j'adore les éleveurs et je rêve d'être éleveur. Et c'est pour ça que j'ai fait vétérinaire d'ailleurs. Et ceci dit, c'est un fait, c'est que **dans notre laboratoire on se met à doser la potasse, et chaque fois qu'on a des problèmes de diarrhées des veaux, la potasse est présente en excès**. Point barre. Alors moi aussi j'ai été abusé par des conseillers, moi aussi **j'ai été abusé par des enseignants qui m'ont inculqué des idées fausses et qui font faire fausse route à l'agriculture actuelle**. Alors nous sommes solidaires, **les conseillers à l'heure actuelle sont eux-mêmes abusés par de la recherche scientifique dévoyée sur la qualité des produits** et maintenant j'en ai ras le bol qu'on parle de la qualité des produits. Il faut descendre de la qualité et vraiment poser les choses comme elles sont de façon analytique. S'il y a de la potasse, ce n'est pas du bon lait. Si vous buvez 1 l de votre lait par jour et qu'il marche bien, c'est que **vous avez du bon lait**. Si mon voisin a des veaux qui supportent son lait, c'est que lui, il a un bon lait. Mais ne généralisons pas les bons laits en France, en France, **la qualité du lait se dégra-**

de. Ça, c'est une constatation qu'on fait nous tous les jours en tant que pathologistes, en tant que conseillers d'élevage, et on en a marre de ramer à contre courant et de lutter un peu contre des moulins à vent.

Heini Klein

Par rapport à la question prix de vente producteur, prix de vente consommateur : **il y a 2 ans**, le prix payé au producteur en viande bio, il y avait **une plus-value de 30 %**. **Actuellement, on considère qu'on est encore entre 15-20 %** de plus value payée au producteur. Est-ce que ça suffit, est-ce que ça ne suffit pas, là il faudrait en discuter plus longtemps. Ensuite au niveau prix de vente **au consommateur, on doit être à peu près à 30 % de plus-value** au niveau des magasins. Donc vous voyez que l'échelle, l'écartement, n'est pas trop élevée malgré de ce que j'ai dit tout à l'heure.

Ensuite par rapport à **bio et GMS**, il faut quand même savoir que **90 % du lait de consommation bio est vendu dans les GMS, et 70 % de la viande bio est vendue dans les GMS**. Donc c'est quelque chose qui existe, il y a des consommateurs qui vont là-bas etc., donc il y a des filières qui essaient de produire pour ce marché-là. **Il y en a qui vendent en direct**, il y en a d'autres qui vendent autrement, **dans des magasins spécialisés** etc. Ce que je peux éventuellement donner comme solution, c'est une démarche comme Alsace Bio avec des produits qui vont se retrouver dans les GMS mais qui sont d'abord alsaciens – ça peut être une solution pour répondre à la personne qui achète dans les Coop. Vous allez dans les Rondpoints, **vous cherchez l'étiquette Alsace Bio et vous aurez un produit alsacien**. Après est-ce que ça va correspondre à ce que vous demandez, ça je ne peux pas vous dire. Merci.

Questions de la salle

•J'ai une question pour M. Walkenhorst. En Allemagne, il y a deux sortes d'inscriptions sur des

produits biologiques : **parfois c'est marqué « issu de l'agriculture biologique » et parfois « issu de l'agriculture écologique »**. Dans les supermarchés il y a des produits de la marque « Füllhorn » marqués « agriculture écologique ». On m'a dit que ce n'est pas la même chose – que pouvez-vous dire là-dessus ?

• J'ai lu récemment que dans les années 80, **la France était en 1ère place en production bio**. **Actuellement nous sommes en 3ème, et loin derrière les autres**. Est-ce que nous avons moins de clients pour ces produits, ou est-ce que les autres pays exportent, ou ont une autre approche de la consommation ?

• Jo Weber (Confédération Syndicale des Familles): **Je pense qu'on n'est plus à l'heure où il faut se renvoyer la balle consommateurs-paysans et paysans-consommateurs. Il faut qu'on réfléchisse ensemble comment on va avancer et maîtriser les grands changements indispensables**. Je crois qu'on a vu ce matin tout ce qui est en cause, et donc nous sommes responsables en commun. Ma question va quand même **en direction des grands syndicats agricoles français**, excusez-moi, mais depuis 20 ans on a essayé d'approcher (je parle en tant que militant de la consommation depuis quand-même 40 ans) on n'a pas, **on n'a jamais voulu écouter un certain discours de la part du consommateur conscient**, je dis bien du consommateur conscient. Alors est-ce que aujourd'hui - j'aimerais entendre une réponse positive -, est-ce qu'aujourd'hui on est d'accord pour qu'on travaille ensemble, les expériences des uns, que ce soit bio, que ce soit l'agriculture raisonnée, que ce soit l'agriculture durable etc., est-ce qu'on est prêt à s'asseoir régulièrement à table pour voir comment on avance ? Ce matin j'ai constaté quand même, et j'ai l'impression, peut-être ce n'est qu'une impression, **qu'on est en retard par rapport à la recherche, par rapport à l'éducation du jeune paysan, par rapport à l'éducation du consommateur**, alors **est-ce qu'ensemble on est prêt à s'asseoir à**

la table de manière régulière, pour faire des pas supplémentaires – des pas du grand changement indispensable ?

Puis il y a la 3ème question, bien sûr on n'a pas le droit ou le temps aujourd'hui de discuter, qui est le problème de **qui commande l'économie, qui commande la politique**, c'est quand même là aussi le problème de fond de notre société. Je crois que ce n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui, mais je voudrais lancer un appel dans ce sens.

Michael Walkenhorst

Je travaille en Suisse, donc je ne connais pas le marché allemand à 100%, mais je pense qu'en général les dénominations „biologique“ et „écologique“ ont leur fondement au niveau de la législation (et je regarde vers Otto Schmid qui connaît ça beaucoup mieux que moi). Il y a une directive de l'UE, et chaque pays a sa propre réglementation, et là **les termes « biologique » et « écologique » sont protégés de manière équivalente, et avec cela on a un certain niveau de base** en qualité du produit ou du mode de production. **En effet, ce n'est pas la qualité du produit qui est garantie, mais la qualité du procès, du mode de production**. Il n'est nulle part question des composantes, mais seulement de la manière dont les produits se font. Ensuite il y a effectivement **des mentions supplémentaires** mais qui ne reposent pas sur la législation, mais sur **des cahiers des charges de groupements**. En Suisse c'est relativement simple, il n'y a pratiquement que BioSuisse. 99 % des producteurs sont membres de BioSuisse, et si on achète un produit marqué « biologique » et fabriqué en Suisse, on peut être pratiquement sûr qu'il est conforme au cahier des charges de BioSuisse, qui va un peu au-delà des normes exigées par le législateur. Ensuite il y a encore un autre niveau supérieur, une adjonction, qui est « bio-dynamique ». **Les agriculteurs bio-dynamiques ont aussi des exigences supplémentaires en matière de qualité du mode de production**, allant au-delà du

cahier des charges BioSuisse. Il y a donc différents niveaux, mais lorsqu'il y a l'inscription «biologique» ou «biodynamique» on est sûr que c'est conforme aux exigences de la législation européenne et nationale.

Heini Klein

Globalement, la France ne se situe pas en 3ème position vis à vis du pourcentage de la surface bio par rapport à la surface totale; on est en 10ème position actuellement, alors qu'on était une fois à la 1ère position. Par contre je mettrais des bémols si on prend p.ex. l'Autriche où il y a effectivement 10 % de la surface qui est en bio. Ce qu'il faut savoir, 50 % du lait bio qui est produit, part en conventionnel. Est-ce que ça vaut le coup, est-ce que c'est économiquement viable que 50% de la production du lait bio parte en conventionnel? Moi je pense que non. Pourquoi cela est possible en Autriche? En Autriche il y a beaucoup d'aides, à l'herbe, à l'extensification, et le plus simple moyen pour toucher toutes ces aides est de passer en bio, avec en plus des aides assez conséquentes pour la conversion. **Beaucoup de gens y sont passés en bio sans même se poser la question de la valorisation de leur lait**, ou si une laiterie va nous prendre le lait : le bio était économiquement le plus rentable. **En France on n'est pas allé aussi loin.** Il y a eu des conversions, peut-être pas assez à certains moments, aujourd'hui il y en a peut-être trop. Globalement je pense qu'aujourd'hui la production est calée sur la consommation – je pense qu'on n'est pas si mauvais que ça. Si après-demain la consommation était à 5% au lieu de 3% on s'en sortirait mieux. Là on a pris du retard, il faut prendre ça avec des guillemets, mais ça ne sert à rien de produire bio si économiquement on ne s'en sort pas. Il faut que derrière les gens puissent vivre de leur métier. On a quand-même des contraintes. **S'il n'y a pas de valorisation, on a beaucoup de mal à assumer les contraintes.** Il y a le risque que ça dérape, dans un sens ou

l'autre, si ce n'est pas correctement suivi, s'il n'y a pas une filière forte derrière.

Patrick Barbier

...et le syndicaliste ?

Denis Nass

Le syndicaliste : il y a un mot qui me fait mal de la part de mon collègue. Je n'appelle pas ça une prime mais des compensations de perte. Un produit a une valeur. Et une politique a été appliquée. Je commence après la guerre : autrefois, le français moyen dépensait 60% de son salaire pour la nourriture, qui n'avait pas la qualité d'aujourd'hui. Aujourd'hui, il met environ 15% dont seulement 5% venant du producteur. **Si le consommateur a bénéficié des avantages sociaux et de pouvoir d'achat, c'est grâce aux efforts économiques réalisés de part et d'autre.** Aujourd'hui on se rend bien compte, **dans les années 80, on est allé trop loin. La profession le reconnaît.** Le syndicalisme travaille dans cet esprit-là. Le syndicalisme travaille en Europe, travaille sur l'agriculture du terroir. Nous savons: si nous devons aller au cours mondial, notre produit perd la valeur qualitative et aussi la valeur économique. **Nous sommes une agriculture avec de petits moyens, avec de petites structures qui peuvent trouver des niches dans le terroir et qui peuvent survivre.** La pire des choses c'est avec la nouvelle PAC, l'inquiétude que nous avons : relibéraliser encore plus l'agriculture européenne nous pose vraiment des inquiétudes ; nous allons encore perdre des paysans sur le terrain. **Nous avons tout intérêt à maintenir cette agriculture et la développer encore plus vers une agriculture du terroir et certainement pas à aller sur le marché mondial.**

Questions de la salle :

• **Anne Vonesch :** Monsieur Denis Nass, est-ce que vous pensez qu'on va évoluer vers des troupeaux de 300 vaches laitières ou est-ce

qu'il y a moyen d'arrêter cette évolution, est-ce dans l'intérêt de tout le monde ? Et si on restait à 50, 60, 70 vaches, faudrait-il aussi une compensation de perte ?

• **Jeanine Garcin-Peraldi** (France Nature Environnement, Alliance) : Je voudrais répondre au Monsieur qui demandait quand est-ce que les consommateurs, environnementalistes et paysans se mettent ensemble pour parler. Cela existe. Ils ont créé **une association qui s'appelle Alliance - Paysans - Ecologistes - Consommateurs, et qui met en place des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).** Ça se développe davantage dans le Sud (Région PACA) et maintenant aussi en Rhône Alpes. C'est un **système de convention entre un groupe de consommateurs** (soit une association, ou un groupe d'amis, ou un quartier) qui **contractualise avec une agriculture pour la fourniture** soit de légumes lorsqu'il s'agit d'un maraîcher, soit de viande lorsqu'il s'agit d'un éleveur, qui a alors l'avantage d'être rémunéré 6 mois à l'avance, donc il peut programmer plus facilement son travail.

• **Je suis aussi membre de l'Alliance. On se met autour d'une table de façon à partager le risque.** On va très au-delà de ce que peut être la simple vente d'un agriculteur individuel à un consommateur individuel, de viande en caisse ou de paniers. L'association soutient l'agriculteur, pour sortir de l'individualisme. **Agriculteurs et consommateurs ont beaucoup à souffrir des Grandes Surfaces qui font pression sur les uns et sur les autres et qui font croire aux agriculteurs qu'ils représentent les consommateurs et aux consommateurs qu'ils représentent les agriculteurs.**

• C'est peut-être un peu hors sujet maintenant, mais j'aimerais revenir à l'appellation "Bio" et compléter de ce qui a été dit. En vue des confusions, Mme Künast (ministre d'agriculture d'Allemagne) a introduit **le label bio.** Celui-ci sera en principe utilisé pour tout produit fabriqué selon les direc-

tives européennes bio.

Je crois que je vais revenir en vitesse aux grandes surfaces. Notre idée c'est bien que ce sont ces fameuses grandes surfaces, et nous l'avons démontré il y a un an lorsque nous avons manifesté **nous sommes d'accord que ce sont les GMS qui sont en train de spolier d'un côté les agriculteurs et aussi de l'autre côté les consommateurs.** Nous sommes convaincus et pour cela nous continuons à faire une certaine pression pour que de part et d'autres une partie du bénéfice du travail doit revenir d'un côté au consommateur mais aussi de l'autre côté au producteur. Je crois que nous l'avons dénoncé de manière un peu cinglante il y a un an. La pression continue, et je dois dire que ce n'est pas facile. **C'est un combat que nous devons mener ensemble.**

Est-ce que demain les structures vont s'agrandir ?

Comment voulez-vous économiquement, socialement, continuer à rester avec un quota de 200 000 litres, moyenne départementale 40 vaches laitières, et continuer à l'imposer à nos jeunes qui n'ont plus envie de reprendre nos exploitations s'ils doivent **travailler 365 jours, et le prix du produit va quotidiennement à la baisse.** L'année prochaine le lait baissera de 4%. Comment voulez-vous implorer ces jeunes à faire une reprise d'exploitation, comment voulez-vous simplement vivre ? Quelles sont les sorties que nous proposons ? D'un côté **une politique de restructuration qui puisse regrouper 2 exploitations de 200 000 litres ce qui permet socialement à chacun d'avoir des weekends et des congés et économiquement de gagner en rentabilité.** Nous devons avoir cette réflexion et aller vers l'avant.

L'éleveur respectueux des animaux: l'abandonner ou le soutenir

LE LIEN À L'ANIMAL D'ÉLEVAGE: PARTAGEONS LA RESPONSABILITÉ JOCELYNE PORCHER, INRA-SAD/CNAM

Résumé

Durant ces cinquante dernières années, la relation de travail avec les animaux dans les pays occidentaux a considérablement changé. La transformation de l'élevage en un ensemble de productions animales organisées en filières concurrentes les unes des autres et en compétition sur les marchés internationaux a conduit à des évolutions profondes de l'organisation du travail. La rationalité économique a pris le pas sur les autres rationalités du travail en élevage et la performance productive est devenue, pour de nombreux éleveurs, un objectif en soi et la condition de leur survie professionnelle. L'industrialisation de l'élevage a entraîné une déconstruction du statut des animaux et des hommes : les animaux sont devenus des outils ou des choses produites ; les éleveurs des producteurs d'une matière animale standardisée, transformée et rentabilisée par l'industrie agro-alimentaire. Du fait de cette évolution industrielle, la productivité du travail a augmenté de façon spectaculaire, les produits animaux et la viande se sont banalisés dans les achats des consommateurs.

Quelque chose pourtant semble ne pas aller de soi au royaume des productions animales. Citoyens et consommateurs s'indignent du traitement des animaux en systèmes industriels, i.e. du prix moral que coûtent les produits animaux, et des conséquences négatives des activités d'élevage sur l'environnement. Via la question du « bien-être animal », ils revendiquent de facto une responsabilité envers les animaux d'élevage. Pris entre

amont et aval par les injonctions de leur encadrement scientifico-technico-économique, la majorité des éleveurs tentent avant tout de résister à la souffrance, de survivre aux crises et de s'adapter au monde mouvant que constitue aujourd'hui leur univers professionnel. Bien loin pourtant d'être en opposition, éleveurs et consommateurs semblent avoir en commun le sentiment, concrètement et symboliquement étayé par des crises comme celle de la « vache folle », que quelque chose a été « trop loin » dans nos relations aux animaux d'élevage et que nous ne sommes plus, collectivement, « à la hauteur » des animaux : les animaux donnent et nous prenons sans plus rien rendre, nous avons déchu.

Dans la perspective d'un élevage durable, c'est sans doute cette exigence collective de contre-don qui peut permettre de penser le partage de notre responsabilité envers les animaux. En ce sens, les consommateurs par leurs actes d'achat choisissent ou non d'aider les éleveurs à transformer leurs systèmes de production et à respecter leurs animaux.

Je veux d'abord faire un tout petit **rappel historique sur l'évolution de l'élevage** afin de comprendre pourquoi aujourd'hui on arrive à cette assertion qui fait le titre de mon intervention : partageons la responsabilité envers l'animal d'élevage.

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle en France, les pouvoirs publics, avec l'appui des scientifiques, ont mis en œuvre un **processus durable d'industrialisation** de l'élevage. Dans le contexte du développement de la société industrielle d'alors, il est en effet rapidement apparu aux « décideurs » que l'agriculture, comme la nature dans son ensemble, constituait un réservoir de rentabilité sous exploité. Grâce à la constitution progressive d'un encadrement agricole formé à la « modernité » et d'un enseignement agricole orienté vers le « progrès », les paysans ont été progressivement conduits à accepter la nécessité d'une transformation radicale de leurs pratiques et la primauté de l'intérêt économique des techniques nouvelles proposées par leur encadrement. La force de convic-

tion des scientifiques, zootechniciens ou vétérinaires, et des vulgarisateurs du progrès agricole a tout d'abord porté sur les représentations qu'avaient les paysans de leurs animaux et de leur métier. **Les animaux sont devenus des « machines animales » et l'encadrement agricole s'est efforcé de convaincre les éleveurs, contre leurs sentiments et leur expérience, et au prix d'une répression affective que l'on peut mesurer aujourd'hui, que leurs animaux n'étaient que des machines.**

Pour faire suite à une question, une remarque, qui a été faite ce matin au sujet de l'enseignement agricole, je peux donner en a parte ici **les résultats d'une partie de mes recherches sur la force de l'enseignement agricole sur l'affectivité, qui montre que plus les éleveurs sont formés dans l'enseignement agricole, et moins ils ont d'implication affective envers leurs animaux.** Je cite **André Sanson, professeur de zootechnie**, qui écrit en 1907¹⁾: « Les animaux domestiques sont des machines, non pas dans l'acception figurée du mot, mais dans son acception la plus rigoureuse, telle que l'admettent la mécanique et l'industrie. Ce sont des machines au même titre que les locomotives de nos chemins de fer, les appareils de nos usines où l'on distille, où l'on fabrique du sucre, de la fécule, où l'on tisse, où l'on moule, où l'on transforme une matière quelconque. Ce sont des machines donnant des services et des produits. **Le problème zootechnique consiste donc, en définitive, à bien diriger la construction des machines animales, à les approprier exactement aux conditions physiques et économiques dans lesquelles s'entreprennent leur exploitation**, et à les alimenter de façon que leurs produits de transformation atteignent la plus grande valeur possible. Il consiste à exploiter toujours et partout les machines relativement les plus aptes ou les plus puissantes, dont les produits rencontrent les débouchés les plus faciles et les plus avantageux, condition indispen-

sable du bénéfice ou du profit. C'est le caractère essentiel de tout problème industriel». Replacée dans le contexte actuel du développement des bio-technologies et de l'appropriation du vivant, végétal et animal, aux conditions rentables de son exploitation industrielle, cette assertion n'a rien perdu de son actualité.

Les éleveurs, après avoir été brièvement des « animalculteurs » sont devenus des agriculteurs, puis des entrepreneurs et les rationalités multiples de leur travail ont été réduites à la seule rationalité économique. Cette transformation n'a pu prendre effectivement corps qu'après la seconde guerre mondiale. Car, si les concepts clés de l'industrialisation étaient clairement posés par les premiers zootechniciens (division du travail, spécialisation des animaux et des hommes, réduction des cycles de production, élevage en bâtiments fermés sur caillebotis), l'efficacité de leur prescription laissait à désirer. **C'est seulement à partir des années 1960, grâce à la diffusion des antibiotiques, des vitamines de synthèse, et au développement de l'industrie de l'alimentation du bétail, de la génétique... que les animaux ont pu être effectivement élevés en grand nombre dans des bâtiments.** L'exemple de la production porcine, dont l'industrialisation est confirmée dans les années 1970 par le plan de modernisation de la production, témoigne néanmoins des difficultés sanitaires rencontrées par les éleveurs, autrement dit **de la résistance des animaux** à ce processus d'industrialisation, résistance dont on peut noter qu'elle perdure aujourd'hui : les % de pertes en élevage industriel ne diminuent pas, voire pour certains critères, sont même en hausse de façon significative (mortalité).

Une analyse historique de cette évolution rend compte de l'importance de **la pression adaptative** qui a été exercée sur les paysans et de leur résistance au processus d'industrialisation. **La puis-**

sance des représentations de la science et du progrès technique, présentés comme les corollaires obligés du progrès social, alliés à des coercitions économiques à l'encontre des paysans récalcitrants et à une réduction drastique du nombre d'agriculteurs, ont petit à petit conduit à **l'adhésion d'une majorité** d'entre eux au modèle dominant. Je rappelle qu'il y avait 2,5 millions d'exploitations en 1950, il en reste 664 000 aujourd'hui dont 400 000, dites professionnelles, concentrent l'essentiel des volumes produits. En production porcine, on comptait 795 000 exploitations en élevage de porcs en 1968, il en reste 19 000²⁾ aujourd'hui, dont 9000 concentrent 85 % du cheptel.

Ces quelques éléments témoignent de ce que les systèmes de production actuels n'ont pas été choisis par les éleveurs mais que depuis plus de 150 ans, ils leur **ont été librement imposés**. C'est également librement que la majorité d'entre eux travaillent aujourd'hui à **un rythme épuisant**, ainsi qu'en témoigne cet éleveur : « ce n'est pas un métier classique, c'est une petite entreprise entre guillemets, on gère le temps à notre façon. Les 35 heures, ça ne veut rien dire pour nous. Plus que la réduction du temps, ce qui est important, c'est surtout que ce temps là, on puisse l'employer sans pression permanente. Mais pour que tout soit fait, c'est cinquante heures en courant, alors que le plaisir de l'élevage, c'est de s'arrêter avec les animaux, d'avoir le temps de surveiller une mise-bas, d'avoir le temps de rester observer les animaux, et, quand on en a à déplacer, à changer d'un endroit à l'autre, ne pas être obligé de les bousculer et de les stresser et de taper dessus parce qu'on sait que dans une demi-heure, il faut qu'on soit à tel endroit, il y a ça et ça et ça, je n'arriverai pas à tout faire et tout ça. C'est ça la pression, le problème c'est qu'on est souvent dans ces conditions là, de plus en plus dans les élevages, et ça c'est une pression qui est pesante. Quand c'est une journée ce n'est pas grave, quand c'est une pression régulière pen-

dant toute la semaine et toutes les semaines, **c'est quelque chose de très pesant et qui amène les gens à dire basta ».**

C'est la même liberté de choix que peuvent revendiquer les consommateurs et nos concitoyens. Les transformations radicales de l'élevage, la modernisation, ou plus clairement, l'industrialisation de l'agriculture, qui ont été décidées par les pouvoirs publics dans les années 1960 sont restés non explicités.

Au lendemain de la guerre, **la demande sociale** la plus immédiate exercée sur l'agriculture était de **nourrir la population** et on peut noter que la représentation la plus forte pour les éleveurs de la fonction de leur métier reste encore aujourd'hui de « nourrir le monde ». Manger a été durant les années de guerre la préoccupation principale de la majorité des Français et la « peur de manquer » a persisté durablement. Ecarter les risques de pénurie était donc l'objectif principal du premier **Plan de Modernisation en 1946**, dit plan Monnet (1947-1952). Ce plan, dont on peut mesurer aujourd'hui pleinement les effets, **visait à renforcer les productions animales**, notamment la production laitière, la production avicole et la production porcine. Je cite les rédacteurs du rapport concernant les productions animales : « Il faut noter ici que les produits animaux constituent des aliments 'nobles', protecteurs de la santé, dont la consommation doit s'accroître à mesure que le niveau de vie s'accroît. On peut donc s'orienter vers une expansion de ces productions sans crainte de surproduction »³⁾. C'est pourquoi le mot d'ordre donné aux éleveurs a été, et dans une large mesure continue d'être, en dépit des épisodes récurrents de saturation des marchés et des discours contradictoires : **« produisez, on s'occupe du reste »** et à nos concitoyens : consommez, c'est bon pour votre santé. Ainsi que me l'a dit un éleveur : « on nous a dit produisez, produisez ; on a commencé par nous dire, bouffez votre voisin,

²⁾élevages de plus de vingt porcs (99% des animaux)

bon, maintenant c'est fait, il n'y en a plus, bon, après on nous a dit, produisez, ce n'est pas un problème, les prix on s'en occupe, bon, **on a produit, on en est où, on sait plus quoi faire ».**

L'élevage s'est en fait progressivement transformé en un ensemble de productions animales intensifiées ou industrielles, concurrentes entre elles, capables de mettre sur le marché des produits animaux en grande quantité et à bas prix, sans que les transformations du travail en élevage nécessaires à cette évolution n'apparaissent clairement à nos concitoyens. Ce n'est que par bribes, grâce aux associations et aux media, que les pratiques discrètes des productions animales vont progressivement être éclairées et que nos concitoyens vont pouvoir prendre conscience que les productions animales aujourd'hui n'ont sur le fond plus rien à voir avec l'élevage dont ils entretiennent la représentation. **L'essentiel des produits animaux proposés dans les linéaires des supermarchés provient des systèmes industriels et intensifiés (porc, volailles, lapins, veaux, lait). Les prix bas de ces produits vont de pair avec une maltraitance des animaux et des hommes dans ces systèmes dont il faut souligner combien ils constituent, intrinsèquement, une violence contre la vie.** Mais s'il est difficile à la majeure partie d'entre nous d'accepter que les truies, les veaux ou les poules soient maintenus en cage tout au long de leur courte vie et qu'ils soient traités comme des êtres désincarnés, comme de la matière animale, il nous est aussi **difficile d'assumer la responsabilité collective que nous avons de leur souffrance.**

Ainsi que le remarquent en effet non sans amertume de nombreux éleveurs, les éleveurs de porcs sont beaucoup critiqués mais cela n'empêche pas les consommateurs de faire des grillades et de manger moult saucissons, pâtés et autres « cochon-

³⁾ rapport de la commission de Modernisation de la production animale - 1946- p.21

neries » (plus de 40 kg/personne/an). 26 millions de porcs sont abattus en France chaque année, 1 milliard de volailles, 41 millions de lapins. Il faut bien le reconnaître, malgré nous, **nous avons la reconnaissance du ventre.**

Pour les éleveurs coincés, selon leur propre terme, dans le système dominant, et les consommateurs pris dans des désirs contradictoires, il semble que quelque chose résiste néanmoins : l'attachement aux animaux d'élevage. Depuis l'aube des processus domesticoires, nous vivons avec des animaux et des animaux vivent avec nous. Dans notre monde humain, il y a des vaches, des moutons, des cochons, mais aussi des bouviers, des bergers, des porchers. **Il y a le lait, la laine, la viande, mais aussi le soin, la communication, l'affection. Il y a le don, et le contre-don qui permet le don à nouveau. Il y a le sens et le partage du sens.** Nombre d'entre nous, éleveurs ou consommateurs, ont le sentiment qu'en traitant les animaux comme des choses, en niant leur caractère vivant, nous refusons le contre don, nous exploitons les animaux comme nous exploitons le pétrole ou n'importe quel autre minerai. **Face aux animaux, nous avons déchu ; ainsi que l'expriment de nombreux éleveurs, nous ne sommes plus à la hauteur des animaux.**

Si ainsi que l'écrit **Marcel Mauss, dans son Essai sur le don (1923)**, dans la majorité des sociétés humaines, **le lien importe plus que le bien, c'est à l'affirmation collective de ce lien avec les animaux d'élevage qu'éleveurs et consommateurs doivent travailler.** Nous avons en effet en commun de vouloir vivre avec les animaux d'élevage. La majorité des éleveurs ont envie de continuer à travailler avec des animaux et de vivre de leur métier dignement ; la majorité d'entre nous a envie de voir des animaux dans les prés et de pouvoir se nourrir sans dilemme moral. Si la question du « bien-être animal » témoigne du

point de vue des consommateurs et des citoyens d'un engagement envers les animaux d'élevage, c'est plus largement **un engagement durable pour l'élevage, avec les éleveurs, qu'il est aujourd'hui nécessaire de construire**. La tendance actuelle des productions animales, à l'instar de n'importe quelle autre industrie, est à la délocalisation des productions vers les pays à faible coût du travail et à faibles contraintes environnementales. Ainsi que l'exprime un éleveur : « l'élevage est en train de changer de main et le métier d'éleveur, il est en train de changer de nature ou il est en train d'être remis en cause. C'est plus les mêmes qui vont faire l'élevage ». **Les systèmes industriels, indésirables en France, vont s'installer ailleurs. Mais ce sont néanmoins ces produits, réimportés à bas prix, qui rempliront les linéaires.**

Notre engagement pour l'élevage et notre soutien aux éleveurs respectueux de leurs animaux ne doit donc pas seulement se payer de mots, de critiques ou de jugements, mais doit prendre une forme très concrète au supermarché car **l'achat**

ou le non achat est la seule reconnaissance qui vaille dans notre société marchande et le seul acte qui permette à chacun d'entre nous d'affirmer ses choix, sa liberté et sa responsabilité.

DÉCLARATION DES ORGANISATEURS : PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTION

ANNE VONESCH, ALSACE NATURE, 18, RUE DU 22 NOVEMBRE, 67000 STRASBOURG

Pourquoi cette résolution ? Evidemment **nous avons organisé ce colloque pour qu'il y ait une suite**, pour qu'il y ait des actions concrètes sur le terrain par après. En effet, le bien-être animal c'est possible, et nous estimons que **l'échelon régional** est l'endroit où il faut maintenant agir. En effet, nous avons toutes les contraintes au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce ; l'Australie, les pays de l'Est etc... peuvent nous obliger à importer des marchandises à bas prix ; et par rapport à cela c'est au niveau de la Région que nous pouvons agir, et **nous demandons que les régions du Rhin Supérieur deviennent des régions pilotes. C'est la première grande revendication.**

La 2ème grande revendication, c'est des aides directes aux exploitations pour rémunérer celles qui répondent aux exigences d'un élevage particulièrement respectueux du bien-être animal. Quel type d'aides directes ? Des aides dans la durée, des aides par catégorie d'animaux, des aides claires et simples et pas des montages de paperasse, des aides justes, pour tous les éleveurs qui assurent une certaine prestation, des aides indépendantes destinées au bien-être animal et pas mélangées voire en concurrence avec un tas d'autres aides destinées à d'autres prestations. Il faut que ce soit clair et que les aides soient cumulables, p.ex. que l'agriculteur biologique puisse bénéficier d'aides au titre de l'environnement, et en plus d'aides destinées à rému-

nérer le bien-être animal, que l'on puisse aussi cumuler des aides destinées à préserver la biodiversité.

Comment peut se décliner cette revendication de **devenir région pilote? Il s'agit de mettre en place du bien-être animal en élevage en tant que qualité éthique des produits et en face de développer des débouchés de ces produits à un prix équitable** et je rappelle que la Chambre de Consommation d'Alsace a beaucoup travaillé et tient beaucoup à cette notion. Un outil pour le faire : **un Comité de pilotage régional du bien-être animal**. C'est vrai, il y a déjà beaucoup de comités, ce comité devrait être composé de personnes motivées pour le bien-être animal et qui ont déjà fait des réalisations et qui ont des compétences reconnues. Leur mission serait de construire des partenariats puisque dans le contexte mondial européen actuel, dans le contexte régional, il y a un grand besoin de **construire des partenariats**. Comment mettre en place **le bien-être animal dans les élevages?** D'abord **l'information**, c'est essentiel. Il serait bon de commencer **par une étude transfrontalière**, indépendante, pour faire l'état des lieux du bien-être animal, comment l'évaluer, qu'est-ce qui se passe sur le terrain, les critères de bien-être animal sont-ils intégrés dans les cahiers des charges existants. Il y a une analyse à faire, qui est très importante, qu'il faut faire, et faire connaître, et puis il faut **définir des priorités**, qu'est-ce qui est faisable, qu'est-ce qu'on veut faire, comment le faire. Des échanges, la coopération, la formation – on en a un peu parlé ce matin.

Un autre aspect est **l'aide aux bâtiments d'élevage**, une conditionnalité éthique - nous avons vu avec le Professeur Richter que certains caractères sont incompatibles avec le bien-être. Des aides majorées pour certaines installations, des aides majorées surtout pour l'innovation, et la révision de certains critères d'attribution d'aides, parce

qu'il y a actuellement, pour accorder des aides, des conditions de viabilité qui indiquent p.ex. le nombre d'animaux qu'il faut avoir au minimum, et il faut bien repérer, bien définir, que pour bien travailler on a souvent intérêt à ce que le troupeau soit plus petit, notamment en volailles.

Réinsérer l'animal dans le paysage: et là **nous avons toute une série d'outils**, pour le paysage, qui sont bien utilisés actuellement, mais ce serait bien d'y rajouter cet aspect de l'animal, de l'animal domestique dans le paysage.

Le CAD (Contrat d'Agriculture Durable) mériterait d'être enrichi d'une mesure départementale transversale pour le bien-être animal. Et là aussi il faut surtout mettre en place **un soutien aux initiatives innovantes**. On dit toujours qu'il faut un seul partenaire pour les indus-



triels, un seul interlocuteur, mais ce n'est pas comme ça qu'on va faire de l'expérimentation, qu'on va faire de l'innovation, qu'on va arriver au progrès dont tout le monde a besoin, et il faut toujours favoriser l'innovation.

Il y a évidemment toutes les démarches nationales et européennes. Il y a un travail **d'harmonisation** à faire, parce que souvent il y a des actions d'un côté pour l'environnement, de l'autre côté des recommandations pour le bien-être animal, comme s'il n'y avait pas d'entente, pas de relation entre les deux. Il faut mettre tout ça en cohérence.

Alors « **l'agriculture raisonnée** » ; pour traduire

re en allemand, j'ai regardé dans le dictionnaire, c'est marrant, ça donnait « gut zugeredet », c'est-à-dire « parler patiemment pour convaincre », c'est un peu ça, et donc là, je crois qu'il y a une grande inquiétude. Il faudra vraiment intégrer au niveau de l'agriculture raisonnée, dans le travail qui va se faire ces prochains mois, ces prochaines années, il faudrait intégrer des pratiques respectueuses du bien-être des animaux et abandonner celles qui nuisent au bien-être, et là c'est vraiment un grand sujet de préoccupation. Pareil pour l'**éco-conditionnalité** ; il y aurait la possibilité, au niveau de l'Union Européenne, au niveau de l'Etat, au niveau de la Région, d'inclure des critères de bien-être animal, encore faut-il, là aussi, que ces critères permettent de **monter progressivement au-delà des**

normes a minima, parce que les normes a minima ce n'est pas du bien-être animal, il faut vraiment arrêter, mettre fin à cette confusion, **il faut arrêter de confondre normes a minima et bien-être animal, ce n'est pas la même chose.**

Ensuite assurer **le débouché à un prix équitable**, donc il y a tout ce côté de **transparence et de partenariat autour des prix**, la concertation, des marges éthiques, on veut bien payer pour le bien-être de la poule, mais pas trois fois la culbute sur ce prix, promouvoir le soutien au démarrage de projets. On arrive toujours à l'utilité, à ce besoin de partenariats.

Aussi la question de **l'abattage régional**, donc du partenariat sur des projets concrets, des projets locaux, dans des supermarchés locaux. La transformation c'est aussi un grand problème que l'on pourrait saisir en mettant les gens autour d'une table.

L'information et l'animation: j'insiste sur **ce rôle important des associations** indépendantes dans



cette information à tous les niveaux. Ces associations ont besoin de moyens.

L'information d'abord au niveau du commerce, au niveau de la transformation, **au niveau interne**, parce que à quoi ça sert de proposer des produits issus du bien-être animal si la personne qui est responsable des achats en grande distribution ou la vendeuse au niveau du rayon, s'ils ne savent pas ce que c'est, s'ils ne savent pas la différence,

ne savent pas ce qu'ils vendent, ce qu'il y a derrière, et quels sont les enjeux au niveau du bien-être ou de la souffrance des animaux.

Le consommateur, c'est pareil. Il y a des tas de possibilités pour l'informer. La restauration collective, il y a une demande d'information, et puis des anima-

tions, je dirais même accompagner des projets dans les villages, et avec toujours ce rôle important des associations.

Donc on pourrait tout à fait **développer un programme régional de bien-être animal** en intégrant les critères de bien-être animal dans les cahiers des charges, existants ou futurs, ça n'a aucune espèce d'importance. On a « Ferti-mieux », on a « Phyto-mieux », pourquoi on n'aurait pas

« **Elevage-mieux** » ? Pourquoi on n'aurait pas, à l'image du programme suisse d'élevage en plein air « RAUS » (ce qui signifie « dehors ! »), un « **Rhein-RAUS** » ?

Et il faut aussi mieux faire connaître les caractéristiques de l'élevage en agriculture biologique.

RÉSOLUTION DES ORGANISATEURS DU COLLOQUE COORDONNÉ PAR DR. ANNE VONESCH, ALSACE NATURE

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL C'EST POSSIBLE – AU NIVEAU RÉGIONAL !

Considérant que

- l'agriculture a affaire au vivant, notamment à des animaux pouvant souffrir,
- pour cette raison les productions animales ne peuvent pas supporter les mêmes règles et pratiques commerciales que des biens issus de matériaux inanimés,
- le bien-être animal est essentiel pour une agriculture durable, saine, écologique,
- les produits d'une agriculture régionale purement technico-économique sont interchangeables ; par contre une agriculture régionale qui repose sur une relation affective avec les animaux et les paysages reste unique et irremplaçable,

les organisateurs du colloque demandent

- de positionner les régions du Rhin Supérieur en régions pilotes pour **le bien-être animal**,

(1) par des mesures en faveur du **bien-être animal en élevage, en tant que qualité éthique** (propositions en Annexe)

(2) et du développement soutenu des **débouchés de ces produits, à un prix équitable** (propositions en Annexe)

et de mettre en place un Comité de Pilotage Régional pour le Bien-être Animal et des moyens financiers pour initier, soutenir, et coordonner ces actions, permettant ainsi de différencier et de valoriser les produits régionaux.

- de mettre en place au niveau européen et national des **aides directes aux exploitations pour rémunérer celles qui répondent aux exigences d'un élevage particulièrement respectueux du bien-être animal**, selon les principes suivants :

- o des aides directes dans la durée par catégorie d'animaux détenus de manière particulièrement respectueuse de leur bien-être

- o selon des critères clairs, simples et justes, et accessibles à tout ceux qui assurent la production, sur une base de volontariat,

**Annexe à la résolution des organisateurs
Propositions : un programme d'action**

o indépendantes et cumulables avec les autres aides directes qui sont également nécessaires pour rémunérer dans la durée les prestations de l'agriculture biologique et des prestations particulières en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Les propositions ci-dessous peuvent s'intégrer dans les objectifs de la PAC avec ses changements en cours, dans le Contrat de Plan Etat-Région, le Plan de Développement Rural National (PDRN) avec toutes les opportunités qu'il propose, les compétences des collectivités régionales, les objectifs des communautés de communes et communes, les actions de développement des différentes structures professionnelles.

**Un Comité de Pilotage Régional de Bien-être Animal
pour construire des partenariats**

➤ réunir, autant que possible à un niveau transfrontalier, des personnes dont la motivation, les activités et les réalisations, et la compétence en matière de protection animale et d'élevage bien-être animal, sont reconnues

- o élus et représentants des administrations, en particulier de la Conférence du Rhin Supérieur
- o en collaboration avec les Comités de Protection Animale
- o producteurs et autres acteurs économiques
- o associations indépendantes

o des spécialistes indépendants de différentes disciplines dont des représentants des communautés religieuses, et leur accorder des moyens, pour réunir autour d'une table les acteurs concernés et prêts à agir, afin de mettre en œuvre des projets assurant et valorisant le bien-être animal, du producteur au consommateur.

(1) Le bien-être animal dans les élevages : assurer une qualité éthique

L'information

➤ **une étude à portée transfrontalière** pour

- o rassembler les évaluations utilisés et utilisables pour identifier de bonnes et de mauvaises conditions de bien-être
- o définir pour chaque production les pratiques problématiques au regard du bien-être animal
- o analyser les signes de qualité et filières et marques particulières existants, à la lumière des critères de bien-être animal
- o évaluer l'impact des politiques existantes
- o analyser la faisabilité et définir les priorités des améliorations souhaitables de ces conditions d'élevage
- o élaborer des propositions pour atteindre les objectifs fixés.

➤ **des échanges transfrontaliers** réguliers et une **coopération au niveau du conseil et des formations en élevage**

➤ **formation des producteurs au bien-être animal** (éthologie, adaptation de l'environnement et de la conduite aux besoins des animaux, bien-être nutritionnel... ; interventions sous anesthésie locale...)

Les bâtiments d'élevage

➤ **aides aux investissements au niveau des bâtiments d'élevage et des parcours et aides aux sorties d'exploitation, sur l'ensemble du territoire, basées sur**

o une **écoconditionnalité régionale** des aides qui intègre une **conditionnalité éthique de bien-être animal** selon des critères de confort, de liberté de mouvement et d'espace, d'amplitude, de groupe social, de sorties au plein air, de bien-être nutritionnel.

o des **aides majorées** aux installations établies selon des critères allant au-delà des normes et améliorant significativement le bien-être animal, quel que soit le débouché des produits.

o la **révision de certains critères** (nombre minimal d'animaux) **de viabilité économique**, pouvant faire obstacle à des productions viables et de haute qualité avec des petits troupeaux.

Réinsérer l'animal dans le paysage

➤ **enrichir paysages et biodiversité conjointement avec les sorties au plein air des animaux d'élevage (trame verte, Gerplans, après-chrysomèle...)**

o une **aide à l'intégration du bâtiment dans le paysage** concernant non seulement l'esthétique du bâtiment, mais aussi, et en priorité, l'aménagement du parcours extérieur **en fonction des besoins des animaux**: haies, arbres... (bovins, volailles...).

o une aide aux **aménagement parcelaires** (échanges de terrain, remembrement) pour une intégration harmonieuse de **l'animal dans le paysage autour des villages**. Une coexistence harmonieuse entre arbres fruitiers à haute tige et animaux au pâturage mérite un soutien particulier.

o **une reconversion en prairies de terres arables** en cohérence avec la promotion du pâturage et de parcours autour des exploitations, en cohérence avec les opportunités offertes par le découplage de la nouvelle PAC, une nécessaire diversification, et l'objectif de l'autonomie protéique.

o **des plantations d'arbres, de haies, de bosquets, pour assurer ombrage, brise-vent, et biodiversité**

o **promouvoir et valoriser la reconquête du paysage par des sentiers de promenade et itinéraires touristiques.**

Le Contrat d'Agriculture Durable

➤ **une mesure départementale transversale « bien-être animal »**

L'efficacité en serait faible, tant que les moyens financiers attribués au CAD restent dérisoires. Cependant les collectivités territoriales devraient s'engager pour augmenter l'aide par CAD, ou pour augmenter le nombre de CAD.

Un soutien aux initiatives innovantes

➤ **aide majorée aux initiatives individuelles, ou de petits groupes d'éleveurs**, lorsqu'il y a une innovation significative au niveau du bien-être animal, afin d'inciter à expérimenter des solutions nouvelles.

La validation auprès de la Commission Européenne

➤ **assurer le cofinancement communautaire pour la mise en pratique du bien-être animal au-delà des normes actuelles.**

Une concertation avec l'Agence de Bassin

➤ **rendre cohérentes les pratiques de mise aux normes concernant la protection de l'environnement avec les recommandations au niveau du bien-être animal**

L'agriculture raisonnée

➤ **intégrer les pratiques respectueuses des animaux**, abandonner celles qui nuisent au bien-être animal, quelles que soient les normes

Ecoconditionnalité

➤ **inclure dans l'écoconditionnalité des critères de bien-être animal**; ceux-ci doivent progressive-

ment aller au-delà des normes en vigueur, et ceci pour toutes les espèces, car

(2) Assurer un débouché à un prix équitable

- o le seul respect de la loi a minima n'est pas suffisant pour l'environnement
- o les normes a minima ne doivent plus être confondues avec le bien-être animal
- o la plupart des espèces ne connaissent pas encore de réglementation spécifique, vu que la Commission Européenne émet environ une Directive considérant une seule catégorie d'animaux, tous les deux ans

Rémunération juste et prix équitable

- une concertation entre producteurs-transformateurs-distributeurs et consommateurs, pour définir un prix de vente équitable et une juste répartition des marges entre les différents acteurs, pour les produits éthiques
- mettre en place des marges éthiques, non proportionnelles, pour ne pas gonfler le « sur » coût du bien-être dans des produits à fort enjeu de souffrance animale
- promotion des produits éthiques

Démarrage et développement

- favoriser localement l'émergence de productions exemplaires, même avec des volumes modestes de départ
- mettre au point logistique et commercialisation des petites productions réparties sur le territoire (œufs, lait, viande....) pour favoriser une agriculture socialement et écologiquement utile à la région (Rhin supérieur)
- développer et soutenir un abattage régional de qualité, près du lieu d'élevage, avec des conditions de travail optimales et un contrôle crédible

Transformation

- soutenir la mise en place d'activités de transformation de produits issus de modes d'élevage respectant des critères de bien-être animal (p.ex. ovoproduits de plein air)

Information et animation

- mettre en place des formations internes, notamment pour les responsables des achats de la grande distribution et les vendeurs en magasin
- utiliser les outils existants, notamment les tracts publicitaires, pour informer le consommateur
- informer sur le lieu de vente sur les critères de bien-être animal
- informer sur l'emballage, par l'étiquetage, sur les conditions d'élevage
- informer les responsables et les usagers de la restauration collective
- reconnaître le rôle des associations indépendantes pour cette information et leur en accorder les moyens
- soutenir des animations pour faire connaître et promouvoir les pratiques de bien-être
 - o visites à la ferme
 - o accompagnement de projets nouveaux dans les villages
 - o projets d'associations indépendantes
 - o itinéraires touristiques.

Un programme régional de bien-être animal identifiable

Table ronde : un prix équitable pour une qualité éthique

- intégrer dans les cahiers des charges existants ou à créer, les critères significatifs de « bien-être animal », si possible au niveau transfrontalier, identifier les productions engagées dans un tel programme de bien être animal (nom proposé « Anim-mieux », ou « Elevage-mieux », « Rhein-RAUS »),
 - o au lieu de vente (étiquetage, affichage)
 - o au niveau des fermes (panneaux à apposer, par exemple « bien-être animal j'adhère ») et mieux faire connaître les caractéristiques de l'élevage en agriculture biologique.



animé par **Otto SCHMID**, FIBL (Insitut de Recherche de l'Agriculture Biologique)

Participants:

Rudolf WIEDMANN, conseiller technique en porc
Thierry SCHWEITZER, agriculteur français
Dominique SCHMITT, agriculteur français
Lucien SIMLER, section bovine, FDSEA Bas-Rhin
Cesare SCIARRA, contrôle de label
Yves DELARUE, Directeur Auchan Illkirch
Pierre Yves BAUBRY, Chambre de consommation d'Alsace

Otto Schmid

Mesdames et Messieurs,

J'ai été sollicité par les organisateurs pour animer cette table ronde. Afin de résumer de manière synthétique **cet impressionnant programme d'action**, j'essaierai **d'énumérer les thèmes**. Le titre est très important : « **prix équitable pour une qualité éthique** ».

Je voudrais discuter cela en deux tours:

- **d'abord les initiatives privées**,
- ensuite dans un deuxième tour : **de quelle manière** pouvons-nous au niveau régional, au niveau national, **soutenir un tel programme d'action**. Je pense que la table ronde est très compétente pour contribuer à ce thème.

Je suis moi-même confronté à ce sujet puisque je travaille depuis longtemps sur des cahiers des charges pour l'agriculture biologique, j'étais actif pour un projet européen ces trois dernières années, où il s'agissait d'analyser des initiatives de commercialisation, et nous avons analysé en Bourgogne un projet de BioBourgogne. Nous sommes en train de finaliser une étude de consommation, dans laquelle **nous avons étudié, à un niveau européen, quelles préférences les consommateurs ont pour des produits écologiques**. Un résultat est certainement que **ces préférences sont très diverses**. En France le bien-être animal n'a pas une importance aussi élevée que d'autres aspects. La régionalité est ici un thème important, ensuite la qualité, la question de l'alimentation des animaux, l'alimentation conforme à l'espèce, ce sont des aspects qui ressortent plus fortement lors de sondages en France.

Je propose, que les participants disent rapidement en 2-3 minutes, ce qu'ils font déjà maintenant, de quelle manière ils contribuent déjà à ce programme d'action. D'abord les agriculteurs, avec trois démarches différentes.

Je propose, que les participants disent rapidement en 2-3 minutes, ce qu'ils font déjà maintenant, de quelle manière ils contribuent déjà à ce programme d'action. D'abord les agriculteurs, avec trois démarches différentes.

J'ai entendu que M. Simler s'occupe d'une initiative, où des agriculteurs ont essayé collectivement de démarrer une commercialisation paysanne, un 'produit alsacien'.

Lucien Simler

Éleveur de bovins dans le Bas-Rhin, donc **un atelier de jeunes bovins** destinés à la viande. Je voudrais vous relater très très rapidement ce qu'on a fait en Alsace au niveau de cette production-là. En Alsace comme ailleurs, l'élevage bovin est très lié à l'environnement et donc à nos surfaces en herbe. C'est une priorité à garder dans l'esprit. **En Alsace 30% de la surface agricole est toujours en herbe et ne peut être valorisée que par des bovins. Il est un peu regrettable (j'ouvre une parenthèse) que dans certaines zones considérées comme MAE (où il y a des mesures agro-environnementales) ou bien où il y a une réserve naturelle volontaire, le pâturage est interdit dans ces zones-là, ce qui va à contre-courant de ce qui a été montré avant - c'est un constat. C'est vrai, ce paysage il faut le valoriser, l'entretenir, avec de la viande bovine.** Au niveau de la coopérative on s'est mis autour d'une table et on s'est dit : comment faire? On a demandé à nos éleveurs de se mettre dans une démarche de qualité. A partir de 1996, pas mal d'éleveurs sont entrés dans la **démarche de qualité** avec un cahier des charges très très précis, contrôlé et qui est respecté (contrôlé par Certiqua, organisme certificateur). Nous avons eu du mal à placer nos produits certifiés sur le marché local, et c'est seulement suite à la crise de 2000, la deuxième crise de la vache folle, que les débouchés, les GMS, se sont intéressés à notre produit local. Depuis, nous avons pu valoriser notre produit sur le plan local. Aujourd'hui pratiquement 80% de la viande bovine alsacienne produite est commercialisée localement par les GMS et les bouchers charcutiers. Cependant nous ne produisons en Alsace que 25% de la viande bovine consommée.

Dominique Schmit

Je suis agriculteur en montagne depuis 25 ans. **J'éleve des chèvres et je fais du fromage de chèvres**, mais suite à cette production de fromage j'ai développé **un élevage de porcs** pour valoriser le petit lait. Avec ces porcs, qui sont tellement décriés, je me suis attaché à faire **un élevage avec des conditions optimales pour l'animal** et en même temps que ce ne soit pas une dégradation **mais quelque chose de positif pour le milieu naturel**. Ça paraissait étonnant au départ, mais à partir du moment où on laisse plus de 200m² de pâturage par cochon, il prend de l'exercice, il court, il est au soleil, il mange du petit lait et des céréales, et grandit finalement très bien, même s'il grandit un peu moins vite que dans les conditions industrielles. Mais ce qui est le plus important, c'est qu'avec un élevage de porcs dans ces conditions-là avec finalement assez peu d'animaux puisque nous avons 60-70 porcs, ce qui fait notre originalité : c'est que **nous transformons ces bêtes avec un artisan local et nous vendons directement dans un GIE de commercialisation aux habitants** de la commune et finalement je crois que c'est ça dont on a besoin. C'est la notion de prix, c'est-à-dire que l'agriculteur a été orienté comme l'a très bien dit Mme Porcher, vers une production industrielle. Ce qui fait le prix d'une matière première c'est la quantité de matière première présente sur le marché. S'il y en a beaucoup, le prix s'effondre, s'il y en a peu, le prix monte. Alors être entrepreneur dans ces conditions-là, c'est très difficile. **Si le prix baisse, l'entrepreneur cherche à produire plus, le bien-être se dégrade, la qualité du lait et de la viande se dégradent, et la notion même de métier d'agriculteur est remise en cause.**

Otto Schmid

Nous parlerons encore des difficultés.

Thierry Schweitzer

Je suis paysan dans le Nord du Bas-Rhin, **éleveur de porcs aussi**, seulement en nombre un peu plus important que M. Schmit, et en fait **à l'origine d'une mini-filière** qui existe aujourd'hui en Alsace qui a été construite, on va dire avec la Chambre de Consommation d'Alsace, et essentiellement Anne Vonesch pour une partie on va dire 'SPA' ou un ensemble qui a trait au bien-être animal ou à l'évolution qu'on peut lui attribuer. Donc aujourd'hui cette mini-filière qui est **commercialisée en grande distribution** essentiellement grâce au départ en tout cas au Monsieur qui est assis à ma droite qui s'appelle Yves Delarue qui est directeur d'un Hypermarché Auchan à Strasbourg, a pour objectif d'essayer de **trouver une voie du milieu** à savoir **concilier des pré-occupations qui au départ m'étaient propres, qui sont un peu du type philosophique, ou éthique** en tout cas, donc d'essayer de travailler une notion qu'on peut appeler le respect de la vie, donc on va dans le sens de l'animal ou d'un élevage qui essaie d'être encore proche de l'animal; **associé à côté de ça à une intégration sociale** aussi. On n'en parle pas assez, on parle de consommateurs, de distributeurs etc., mais le paysan aujourd'hui doit être intégré dans la société qui l'entoure, je ne veux pas dire par là 35 heures, mais cela signifie aussi de pouvoir partir en vacances et d'avoir des weekends, alors que c'est un métier bien particulier qui travaille avec le vivant donc avec des contraintes particulières. **Si on ne l'intègre pas à côté du bien-être animal, on va passer à côté d'évolutions possibles de l'élevage en tout cas.**

Otto Schmid

La dimension sociale est certainement aussi très importante. A l'autre bout de la chaîne sont **les consommateurs**. Nous avons un représentant de la Chambre de Consommation d'Alsace. Comment voyez-vous cela ?

Pierre Yves Baubry

La **Chambre de Consommation d'Alsace (CCA) regroupe 20 associations de consommateurs de la Région**. Elles travaillent depuis 1993 au sein d'une commission Alimentation qui permet aux associations de coordonner leurs actions, de se former, pour mieux représenter les consommateurs et mieux les informer. Notre travail concret dans ce domaine consiste à :

1) **Inform**er les consommateurs à travers des **comparatifs de produits** comme on fait pour des machines à laver : comment choisir sa viande ? **Qu'est-ce qu'il y a derrière un label, une démarche de qualité, une appellation?** Les consommateurs ont besoin de cette aide parce qu'ils sont seuls aujourd'hui devant leur rayon, de moins en moins de gens vont chez leur boucher. Avec le libre service en grande surface les gens se trouvent seuls, ils ont besoin d'une aide extérieure, qui les aide à choisir.

2) **Former** à travers une **exposition** qui circule en Alsace qui s'appelle **'Manger responsable'** (un extrait en dépliant se trouve dans votre dossier). Cela permet de **former aussi des personnes qui sont en mesure d'influer sur les achats**, par exemple les intendants de restaurants scolaires ou d'entreprise qui connaissent très mal ce qu'est l'agriculture bio, le raisonné, le label rouge. Même les cuisiniers connaissent mal les nuances. En travaillant avec eux on tombe sur des personnes motivées qui ont besoin d'un petit coup de pouce pour ensuite faire des choix en conséquence avec les moyens qui sont les leurs.

3) La troisième action consiste à **représenter les consommateurs au sein d'instances et de commissions** (en France on a beaucoup beaucoup de commissions). Il y a les commissions officielles où il se passe peu de choses. **Puis il y a du travail beaucoup plus concret avec les filières professionnelles**, je pense à la filière bovine (M. Simler est à ma gauche), avec des éleveurs individuels comme Thierry Schweitzer, et dans un

autre domaine avec la filière des fruits et légumes qui se monte maintenant. Il y a un travail sur les cahiers des charges pour essayer de **représenter les consommateurs au mieux, et les différentes attentes des consommateurs, notamment celles qui émergent comme celle du bien-être animal.**

Otto Schmid

On a mentionné **information** et **coopération**: ce sont des éléments importants. J'apprécie beaucoup qu'il y a aussi quelqu'un **d'une chaîne de distribution**, M. Delarue d'Auchan. On dit toujours, que les grandes chaînes de distribution ne s'intéressent pas aux **initiatives régionales**. Il y a des exceptions. Je m'intéresse à ce qu'Auchan peut faire et fait déjà ici en Alsace?

Yves Delarue

Bonjour à tous. **Je suis directeur d'un Hypermarché Auchan** de 12000 m² dans la banlieue de Strasbourg. **Dire que les grands distributeurs ne s'intéressent pas au bien-être animal, à l'agriculture bio, au raisonné, c'est faux. La grande distribution est un des acteurs, et un acteur nécessaire, de la mise en vente de ce type de produits.** Au niveau local, dans un groupe comme Auchan, en dehors de ce qui a été dit, je ne veux pas passer sur la viande bio: notre groupe vend 90% de la viande bio en France, et on n'a pas attendu la crise de la vache folle pour aider les éleveurs à vendre leur viande.

Au niveau local on a des possibilités à partir du moment où on a en face de nous des acteurs volontaires. Quand j'ai rencontré la première fois **Thierry Schweitzer**, un été, après d'ailleurs une crise porcine sur les prix, j'ai été surpris de trouver en face de moi quelqu'un d'un peu hurluberlu qui ne connaissait rien du tout à la grande distribution. **Et en travaillant ensemble, on a réussi à mettre en place une véritable filière de distribution** avec les exigences que nous donnent nos consommateurs, nos clients. Il ne faut

jamais oublier que nous sommes en contact avec le client final – ce qui n'est peut-être pas le cas de tout le monde, en tout cas pas de la production, tout le temps, pour essayer de valoriser les produits qui ont été traités différemment dès le départ. **Cela débouche sur quoi : la commercialisation du porc Thierry Schweitzer (et nous avons d'autres produits) et une valorisation du prix au producteur et cette valorisation repasse au consommateur avec un effort entre deux du distributeur pour rendre accessible au consommateur ce type de produit.** Ça reste relativement marginal mais ça peut représenter **jusqu'à 15-20%** du porc (frais). Le rôle de la distribution c'est d'offrir l'ensemble du panel de choix, et bien sur il nous faut du lait premier prix et aussi du lait bio. Aujourd'hui c'est ce que demande le client.

Au niveau local, on a la possibilité de lancer des initiatives et aujourd'hui j'ai entraîné derrière ça un certain nombre de mes collègues qui vendent aussi du Thierry Schweitzer jusqu'en Lorraine.

Otto Schmid

Il s'agit des **possibilités de soutiens à de tels partenariats**, et de **formes de coopération**. Je voudrais construire un pont vers Cesare Sciarra ; il travaille pour une chaîne de distribution en Suisse – pas directement, mais indirectement; il contribue à sa crédibilité, sur mission de la Protection Suisse des Animaux.

Cesare Sciarra

J'ai fortement secoué la tête : non, je ne suis pas collaborateur de Coop ou d'une grande chaîne de distribution, je suis **collaborateur de la Protection Suisse des Animaux (PSA)**. Ce que la Protection Suisse des Animaux a fait de particulier ces 10-15 dernières années, c'est d'avoir essayé de **chercher avec des grands distributeurs et des paysans des voies pour un meilleur mode d'élevage**. Je me limiterai à Coop avec qui nous avons la plus grande et la meilleure coopération. Nous

avons **un organisme de contrôle qui effectue les contrôles dans les exploitations**, pour de grands détenteurs de labels, et nous le faisons de manière indépendante de notre donneur d'ordre. Les avantages sont clairs :

- **Coop profite** du fait que la PSA avec la crédibilité de son nom est derrière le projet.

- **la PSA profite** – et je crois que ceci est unique dans le monde – de pouvoir sélectionner une série d'exploitations : qui participe, qui ne participe pas. Nous prenons part aux décisions sur les cahiers des charges, nous avons voix au chapitre et un droit de véto.

- et **l'avantage pour les paysans** qui participent, est d'obtenir de meilleurs prix, et d'avoir grâce à nous, la PSA, une image sensiblement meilleure.

Pour montrer quelle dimension tout ceci a atteint: Coop est le deuxième détaillant de Suisse, **nous contrôlons 80% de la viande de porc qui est vendue chez Coop, ce qui correspond environ à 20 % de la production de porc en Suisse.**

Je crois que le chiffre d'affaires chez Coop est de l'ordre de 600 – 700 millions de CHF par an, toujours encore en forte augmentation. Ce n'est plus une petite affaire, c'est une grande part de marché que nous contrôlons comme association de protection des animaux, mais pour laquelle nous assumons aussi la responsabilité. Nous sommes aussi derrière ces programmes, nous aidons à informer les consommateurs, qui sont assez désorientés quant à la crédibilité des différents labels. Nous aidons à développer davantage le marché pour des produits issus d'élevages respectueux des animaux.

Otto Schmid

Il nous reste encore quelqu'un dans la ronde : là il s'agit de **soutien technique**.

Rudolf Wiedmann

Je suis depuis environ trente ans **conseiller officiel** au titre du gouvernement (Land de Baden-

Württemberg) à Tübingen près de Stuttgart et **responsable pour l'élevage de porcs**. Il s'agit d'être le trait d'union entre la science et la pratique. Ma question est quotidiennement : **comment peut-on introduire un élevage respectueux des animaux dans les fermes:**

- **qui fonctionne**

- **qui apporte le revenu pour les agriculteurs**

- **qui est accepté par les consommateurs**

- **et bien sur en premier lieu par les agriculteurs.**

Je suis toujours à la recherche d'éleveurs qui sont ouverts pour les nouveaux procédés comme Thierry (c'est pourquoi je l'ai rencontré), qui sont un peu récalcitrants dans le sens de l'agriculture conventionnelle. Donc nous ne voulons pas un bungalow pour chaque porc, mais nous considérons que chaque animal doit être logé conformément à son espèce, si on est capable de voler sur la lune. Nous avons dans le Baden-Württemberg un programme pour un élevage particulièrement respectueux des espèces, p.ex. pour des porcs à l'engrais il faut 1m², une partie du sol doit être solide (non perforé), et il doit y avoir plusieurs possibilités d'occupation. Ma tâche consiste à chercher des possibilités pour **mettre ces aspects en place en élevage**, pour qu'ils fonctionnent bien.

Bruno Giboudeau

Je voudrais rajouter deux mots sur mon expérience personnelle de la commercialisation. Je ne suis pas que vétérinaire, mais aussi consommateur. **En 84, j'ai créé la première boucherie biologique** (exclusivement biologique) en France avec un groupe de producteurs. En 84, c'était déjà évident pour moi que la maîtrise de la qualité, de la traçabilité, de l'économie, de la politique, de la responsabilité, passait par le commerce direct, **le commerce court**. Malheureusement je suis très individualiste, donc je vais poser une question personnelle au Directeur du magasin Auchan : **comment un magasin comme Auchan intègre la notion de co-responsabilité sur la qualité,**

du consommateur, du magasin, dans la responsabilité des achats de lait de bas de gamme et de lait de haut de gamme, et des producteurs ? Ensuite, sur le bien-être animal, dans un domaine pratique, avec l'observation détaillée des animaux qu'on a développée en tant qu'homéopathe (et qui n'est pas enseignée) pour nous le bien-être est une évidence, une évidence sanitaire et une évidence économique. Une belle vache qui va bien et qui est en forme est rentable, point barre. Elle n'a pas besoin de subvention, pas besoin d'aide pas besoin de contrôle. Ça se voit, elle est rentable. Rentable pour son veau, pour l'éleveur, pour la société, pour l'atmosphère, pour le tiers monde. Parce qu'on nourrit en France des vaches avec des aliments importés qui pillent le tiers monde et rendent nos vaches malades et pleines de mal-être. Ça c'est un poste de responsabilité que j'aimerais voir développé dans les notions de commerce équitable qui arrivent, d'accord, mais il faut **aller jusqu'aux conditions nutritionnelles et à cette notion de responsabilité.**

Otto Schmid

Faisons la transition vers deux thèmes : **la question de l'information et celle de la coopération. Où sont les difficultés**, que nous avons à dépasser pour atteindre notre but?

Yves Delarue

On partage bien sûr **la co-responsabilité de la qualité des produits** que nous vendons. On a de nombreux consommateurs, comme tout ceux qui font office de commerce, on a à leur assurer la meilleure qualité. Si je prends la démarche qu'on a faite avec Thierry Schweitzer, une des premières exigences c'était de pouvoir effectuer les contrôles à la production, les contrôles à l'abattoir, et chez le charcutier qu'on avait trouvé, qui travaille la partie charcuterie. Et compte tenu du contexte, ces contrôles nous les avons payés nous-mêmes. C'est essentiel pour nous et obligatoire pour l'ensemble des producteurs et agriculteurs qui veu-

lent travailler avec nous de pouvoir nous assurer par des laboratoires, extérieurs bien sûr, du contrôle de la qualité. Nous sommes aussi au niveau de la commercialisation extrêmement contrôlés, que ce soit par les services officiels ou par les gens que nous payons. **Dans mon magasin j'ai trois laboratoires qui interviennent** : j'ai un laboratoire conseil, un laboratoire de surveillance qui vient tous les mois contrôler les produits frais, et l'Institut Pasteur qui vient faire des prélèvements en permanence de produits fabriqués ou transformés par nous ou des produits vendus dans le magasin. C'est toute une chaîne qu'on essaie de maîtriser au maximum. Nous avons mis en place avec l'ensemble des industriels et des intervenants agriculteurs ou autres des cahiers des charges très précis qui nous garantissent aussi une traçabilité – en cas d'incident malheureux qui peut arriver.

Otto Schmid

Je voudrais vous poser encore une question : qu'attendez-vous de la part des producteurs en matière de qualité ? Vous faites beaucoup vous-même, **quelles sont vos attentes en matière de qualité de la viande et du lait?**

Yves Delarue

Nos attentes en tant que distributeur sont celles de nos clients. On a une multitude de clients, un Hyper comme le mien accueille 150 000 personnes à peu près par semaine. On a tous types de clients :

- on a des clients qui ne voient que le prix. On est obligé de leur assurer aussi la présence de nos produits, on ne va pas laisser faire les Hard Discounter dans notre pays.

- et on a des clients qui recherchent une qualité supérieure ou une qualité moyenne.

Le rôle d'un distributeur est de pouvoir présenter, et on a la chance de pouvoir le faire dans nos structures, la gamme complète des qualités. Je prends un produit comme le bœuf :

on vend un bœuf courant qui est de la vache de réforme, on va vendre un bœuf sélectionné avec un label, et un bœuf bio. On est capable de présenter sur un même étal les trois types de produits.

Qu'est-ce qu'on attend de la qualité ? **Je crois qu'en tant que distributeur mais aussi en tant que citoyen on attend une évolution de la qualité. L'idéal serait de pouvoir vendre les produits de l'agriculture raisonnée ou biologique au même prix que sont vendus les autres produits et là je pense que tout le monde serait gagnant, mais apparemment ce n'est pas possible.**

Otto Schmid

Admettons qu'il faut une «win-win-win-situation» : **tous doivent obtenir quelque chose : la production, le commerce, les consommateurs, et au fond aussi la société.** Vous avez maintenant commencé des projets. **Où sont les plus grandes difficultés ? Quelles conditions doivent changer**, pour pouvoir mieux réaliser ce but, ces initiatives ?

Thierry Schweitzer

Je voudrais revenir tout en répondant à votre question sur quelque chose qui a été abordé par Monsieur tout à l'heure : **le principe de responsabilité.** Aujourd'hui en fait on a, ou la société dans son ensemble a, les paysans et l'élevage qu'elle mérite. Point barre. Il est clair que le circuit court en terme de distribution et de commercialisation est sûrement le circuit qui est le plus à même de répondre on va dire quasi à une demande animale en terme d'élevage etc. si vous voulez. Mais par contre c'est vrai que **80% de la distribution se fait en grande distribution**, les achats se font là, les gens font les achats en fonction des prix etc., de considérations pécuniaires. Et je crois que là le principe de responsabilité est quelque chose d'important. Pour travailler, pour revenir à l'élevage, pour modifier les choses et

pour avancer, **il est important en fait de travailler tout simplement le citoyen que nous sommes tous et la conscience qu'il a de la position de l'animal et de l'élevage au sein de notre société.** Et ça passe par de la communication plus générale pour essayer d'avancer sur ces points-là. **Mais bon, le nerf de la guerre est aujourd'hui, en tout cas dans notre société économique, et donc c'est autour de ça qu'il faut travailler pour faire avancer les choses.**

Lucien Simler

Je continue dans la foulée de ce que tu viens de dire en argumentant ce que nous faisons au niveau Interbovi Alsace, c'est l'interprofession bovine alsacienne. Depuis trois ans nous organisons durant tous les étés **des opérations 'ferme ouverte' à travers toute la région.** Et chaque année, c'est 25-30 fermes tout au long de l'été qui ouvrent leurs portes au public, au consommateur. Parce que je crois le meilleur moyen de communiquer est encore de dire aux gens : venez regarder ce que nous faisons. C'est beaucoup plus simple que de dire énormément de choses. Et c'est quand même **très encourageant** : nous avons fait un bilan cette année, sur 23 fermes ouvertes, nous avons eu **pas loin de 50 000 personnes** qui sont venues visiter ces éleveurs, énormément de familles avec les enfants, et les agriculteurs étaient à disposition des visiteurs pour leur donner les explications qu'ils demandaient. Parce que moi je crois à quoi ça sert d'avoir le plus beau morceau de viande sur l'étal, en grande surface ou chez le boucher, si le consommateur n'a pas confiance dans le produit.

Pierre Yves Baubry

Sur les obstacles – puisque c'était votre question – on l'a évoqué ce matin à l'ouverture. La représentante du Conseil Régional a évoqué **la question de l'information** en disant que tout le monde est d'accord pour considérer que c'est un point central pour le consommateur.

Mais si on regarde en pratique, comment l'étiquetage se fait, devant le rayon des œufs, c'est quand même très compliqué. La loi va changer le 1er janvier 2004. **C'est quand même très compliqué pour un consommateur qui n'a pas que ça à faire**, qui a un enfant à aller chercher chez la gardienne le soir, qui sort du travail, qui a d'autres produits à acheter dans son magasin. On devrait s'intéresser à tout, en tant que citoyen, bien sûr. Mais ce n'est pas comme ça que ça marche.

On voit que dans les opérations d'information et d'explication qu'on fait que dès qu'on a pu faire comprendre les choses telles qu'elles sont à la personne, soit qu'elle a pu visiter un élevage soit qu'on lui a expliqué avec une documentation adaptée, **une fois qu'ils ont compris, les consommateurs ils font en fonction de leurs budgets et de leurs moyens, mais ils font des choix. Cette information est importante à faire et elle doit être loyale.** Un producteur d'œufs a été condamné il y a deux ans en France parce qu'il commercialisait des œufs de batterie sous l'appellation 'la ferme du pré'. Il y a **des appellations et des dessins sur les paquets qui peuvent parfois confondre le consommateur** et l'empêcher de choisir en toute connaissance de cause. Je pense que cette information mérite vraiment encore d'être améliorée, on travaille aujourd'hui avec des GMS : comment faire pour informer les gens dans le rayon ? On travaille aussi avec les filières professionnelles sur cette question, c'est compliqué, **mais c'est vraiment la clé. Si on veut que le consommateur soit responsable, il faut qu'il soit informé loyalement.**

Otto Schmid

Je voudrais de mon côté donner **une information**. Nous avons réalisé une étude dans des chaînes de distribution sur les produits biologiques et **il est clair, que le niveau d'information des responsables des rayons et du personnel de vente joue un rôle clé lors de la commercialisation de ces produits.**

Un autre exemple à côté de Coop est un programme chez Migros, le Biobeeff-pâturage, qui en quatre années a atteint dans l'Est de la Suisse une part de marché de 16%. Cela tient surtout à ce que les personnes responsables de la vente ont été très bien informés.

Questions de la salle

- Je suis désolée, j'en ai un petit peu marre qu'on nous parle constamment des problèmes des prix. La restauration collective qui est celle qui fait le plus pression avec les prix, sert en grammage des quantités de protéines animales qui sont entre 2,1 et 2,7 fois ce qui est recommandé par la moyenne des diététiciens. **Si on divisait par deux la quantité de protéines animales servies (ce qui serait meilleur pour la santé des convives) on peut augmenter de je ne sais combien de % le prix des produits servis** et là je crois qu'il y a une dérive dont on n'a pas encore parlé aujourd'hui : manger toujours plus, et une partie part à la poubelle pour ce qui est la restauration collective. **Il y a l'information sur la qualité des produits, là je vous suis, mais je voudrais qu'on réfléchisse aussi sur la quantité.** On ne peut pas toujours manger plus et produire plus, mais il faut manger et produire mieux. Il faut arrêter de se cacher le doigt derrière le prix, c'est un faux problème. **Voir le prix de la viande par jour est très différent du prix par kilo.**

Bruno Giboudeau

Ce problème de surconsommation je le rencontre au quotidien dans les élevages aussi : **il y a beaucoup plus d'animaux malades par surconsommation que par sousconsommation.** Même pendant la sécheresse où tout le monde craignait les pires des conséquences pour les élevages bovins, on a vu des vaches se nourrir de pas grand-chose, et ouf ! elles nous ont montré qu'on peut se nourrir de pas grand-chose.

Pierre Yves Baubry

Juste un complément concernant la **restauration collective scolaire** : on peut considérer que certaines portions, si on mangeait ça tout le temps, seraient trop importantes, mais ils sont tenus, c'est l'une de leur mission, d'apporter un minimum, parce qu'on sait que dans certaines familles ils ne le trouvent pas à la maison. C'est une de leur mission, on peut en discuter, ce n'est pas le lieu ici, mais ce serait intéressant de le faire. Notamment en Alsace où il y a une alimentation en charcuterie qui tient la route. On peut en discuter.

Otto Schmid

Quelles conditions d'encadrement faut-il de la part de la Région, pour mieux favoriser de telles initiatives ? Plusieurs aspects ont été mentionnés : **mise en œuvre de mesures de politique agricole, paiements directs, bâtiments, soutien à des projets... ?**

Cesare Sciarra : à partir **des expériences de la Suisse**, quelle a été le rôle de soutien de la part de l'Etat dans cette évolution ?

Cesare Sciarra

Personnellement je pense que **l'arrivée des aides directes de l'Etat a joué un rôle important.** Nous avons parlé ici de surcoût jusqu'à 30 % ; au fond je comprends qu'on ait du mal à refiler de tels prix au consommateur. **Il y a une partie des prestations supplémentaires que fournissent les agriculteurs, que l'on ne peut pas rétribuer suffisamment par le marché.** Je suis très favorable à de telles initiatives de la part de l'Etat, **que les agriculteurs reçoivent des paiements en échange de prestations clairement définies. Ces prestations doivent pouvoir se communiquer clairement et être contrôlables.** Je vois ça un peu différemment que M. Giboudeau qui a dit « un animal sain ça se voit, il n'y a pas besoin de contrôles, tout le monde croit que c'est comme ça ». Je suis devenu très sceptique au fil des années, avec mon travail. **Un point impor-**

tant de la crédibilité aussi pour les aides de l'Etat, est un bon contrôle.

Otto Schmid

Si je parle maintenant de conditions d'encadrement, je ne pense pas **seulement à de l'argent**, l'argent est limité. Il y a encore **d'autres mesures d'encadrement**, pour soutenir de tels projets.

Dominique Schmit

Je m'occupe aussi de la **politique de développement d'une agriculture paysanne et durable** pour la Confédération paysanne. Nous nous soucions nous de **la survie des petites exploitations.** Avec le modèle dominant industriel, elles n'ont absolument aucune chance et plutôt que de parler d'aide et de soutien à une autre agriculture nous ce qui nous intéresse c'est la notion de multifonctionnalité. Aujourd'hui, s'il est évident que **la production industrielle a de plus en plus de problèmes, la production de services est vouée à un très bel avenir.** Si en Alsace on a encore des milieux naturels d'exception, ces milieux naturels doivent être au centre de nos préoccupations. Là, il s'agit de mettre en place un réseau d'agriculteurs. Nous pensons que ce sont les petits agriculteurs qui seront les plus aptes à mettre en cause leur futur et à se remettre en question parce que c'est eux qui s'ils ne le font pas vont disparaître les premiers, se mettre à l'écoute de la collectivité et de dire : « de quels milieux naturels avez-vous besoin en Alsace ? Nous sommes prêts à répondre à cette production de services ». Il ne s'agit pas d'une aide mais il s'agit d'une rétribution naturelle qui sera payée par la collectivité pour ces services-là. Ça c'est le premier aspect. Ensuite : **l'agriculteur tient beaucoup à rester un producteur, mais il ne doit pas être un producteur de matière première, il doit être un producteur de biens alimentaires de qualité. Ça va tout à fait de pair avec la production d'un milieu naturel d'exception.** Donc d'essayer de conjuguer la sauvegarde de milieux natu-

rels d'exception et en même temps une production animale ou végétale mais en faible quantité avec des rendements tout à fait raisonnables, économes en énergie absorbée : ça c'est tout à fait **possible dans la mesure où on observe un circuit court ça veut dire qu'on est non seulement producteur de matière première, mais qu'on est aussi transformateur, commerçant.**

Un circuit court a comme vocation de vendre autour de soi. Là on n'a pas besoin de grands labels et de grandes certifications européennes. On a besoin de convaincre les personnes de son village, de sa communauté de communes que ce que l'on fait est la qualité. Nous croyons beaucoup à **cette multifonctionnalité** mais là aussi il faut que le commerce équitable local puisse voir le jour et **qu'on mette en place une identité pour ces petits agriculteurs qui vont travailler à la fois dans le respect des milieux naturels et dans l'optimum des techniques d'élevage et de transformation.**

Otto Schmid

Tout cet ensemble est très lié à la communication; si nous parlons de synergies avec le paysage, ce sont des éléments de multifonctionnalité. La manière dont nous améliorons la communication est très importante.

Je suis intéressé par d'autres points de vue :

Rudolf Wiedmann

Presque tous les agriculteurs aiment leur métier. Pourtant, **en Allemagne, tous les jours, 100 fermes cessent leur exploitation, pas volontairement**, mais parce que le revenu manque et la perspective. Surtout les jeunes gens n'ont plus aucune idée comment ça pourrait continuer. **C'est pourquoi nous pensons qu'avec des exploitations modèles, qui évidemment doivent être aidées par l'Etat, nous pouvons à nouveau parvenir à des perspectives pour que les gens voient « ah, ça peut fonctionner comme ça ».** Mais ces exploitations ne doivent pas être trop

petites. La présentation de l'exploitation de Thierry Schweitzer est certainement un bel exemple. « Petit c'est fin », dit un proverbe allemand, mais il ne faut pas que ce soit trop petit, sinon ça ne fonctionne pas, comme dit. Je fais appel à de bons exemples avec lesquels on peut s'orienter, et ça ne marche pas sans aide de l'Etat.

Otto Schmid

Le thème « cahier des charges » encore pour conclure. C'est posé au milieu de notre schéma, entre public et privé. Il y a maintenant des réglementations de l'UE, nationales, régionales, et des labels privés. Au représentant d'Auchan : où voyez-vous les tâches de l'avenir, le rôle de la Région, de l'Etat, pour **soutenir des cahiers des charges et des modes de contrôle crédibles ?**

Yves Delarue

Les aides de l'Etat ou des collectivités, ce n'est pas le problème du distributeur, nous n'en avons pas. Le problème est vite réglé. Je pense que le vrai problème n'est pas celui-là.

Il y a une **méconnaissance du métier du distributeur** comme nous avons une certaine méconnaissance du métier des agriculteurs. Et une des clés de la réussite de ce type d'opération c'est la connaissance l'un de l'autre. Avant de travailler avec Thierry Schweitzer j'ai emmené mes équipes de chefs de rayon et d'employés dans l'exploitation Thierry Schweitzer et on l'a fait venir sur le magasin pour se rendre compte du travail et ce que c'était un client consommateur final. C'est l'une des clefs pour moi. C'est **la connaissance l'un de l'autre, c'est la base. Après, c'est le respect mutuel, respect mutuel d'un bon prix payé à l'agriculteur, mais aussi le respect mutuel de ce que l'on doit au client en terme de prix de vente** parce que qu'on le veuille ou non le prix aujourd'hui a son importance, la population ne s'enrichit pas de plus en plus, et ça reste un des critères. Si on peut jumeler l'ensemble et trouver un compromis raisonnable, c'est l'idéal.

Mais pour moi, le véritable départ, c'est la connaissance l'un de l'autre, des difficultés de chacun. Produire c'est un métier, distribuer c'est un métier aussi, croyez-le.

Questions de la salle

- Moi je voulais dire simplement que **se préoccuper du bien-être des animaux c'est bien, mais s'arrêter de les manger c'est encore mieux**, comme ça ça règle tous les problèmes. Voilà.

- Je voudrais **demander à M. Delarue quelle promotion a-t-il fait sur la production de Thierry Schweitzer**, parce que pour les consommateurs, ça a été souligné, le problème le plus important c'est l'information sur la façon dont sont produits les produits que vous vendez.

J'ai en mémoire un problème qui était arrivé dans la Loire, et Auchan avait décidé de vendre du veau de l'Aveyron veau qui était rouge, et il ne se vendait pas, et Auchan a décidé de faire des panneaux pour expliquer pourquoi cette viande était rouge, et à partir de ce jour, ils ont vendu leur veau. **Les associations de consommateurs n'ont pas les moyens financiers**, il faudrait utiliser les médias, alors **qu'on voit bien la publicité de l'industrie agro-alimentaire et des grandes surfaces, le pouvoir qu'ils ont** sur le consommateur, parce qu'ils ont les moyens financiers de faire des publicités énormes et tous les jours, c'est vraiment du bourrage de crâne, donc je trouve que **les grandes surfaces pourraient faire la promotion des produits de qualité.**

Yves Delarue

C'est ce que nous faisons.

Nous avons **monté récemment un salon du commerce éthique ou équitable**, appelons-le comme on veut, où on a présenté dans **une partie du magasin en travaux des animaux vivants** et nous avons eu le plaisir d'accueillir l'exposition de la Chambre de Consommation d'Alsace ; c'est vraiment rapprocher le consommateur au plus

près des produits.

Bien sûr **on a participé avec Thierry Schweitzer à l'élaboration d'affiches explicatives** ou de logos à poser sur les barquettes ou les étiquettes, et on a formé nos vendeurs au stand sur la charcuterie pour expliquer la différence, et cela se fait sur le terrain concrètement.

Maintenant, un supermarché ne peut pas être une forêt d'affiches. **On ne peut pas tout faire.** On n'est pas là pour apprendre aux enfants à compter ou à lire. Donc je crois qu'il ne faut pas non plus se tromper. Les consommateurs, les clients, sont de plus en plus avertis et tant mieux. On explique les différences, si vous venez dans mon magasin vous trouverez devant le rayon boucherie et au-dessus des produits Schweitzer un panneau explicatif et on a suffisamment travaillé avec Thierry pour médiatiser un peu cette opération pour que au travers de la télé et de la presse, on ait aussi les retours de cette promotion. Quant au veau de l'Aveyron nous sommes aussi de gros vendeurs, puisque toute la production du veau d'Aveyron et de Ségala est vendue chez Auchan.

Questions de la salle

- Je voudrais quand même demander votre opinion par rapport au problème de l'économie et de **la politique agricole commune avec la réforme.** Il semblerait qu'on va encore plus **défavoriser les herbages**, parce que les primes vont être accrochées aux références historiques ; pour ceux qui avaient du maïs irrigué, ce sont les sommes qu'ils auront touchés sur le maïs qui vont déterminer les primes qu'ils vont toucher, avec le découplage. Et ceux qui auront innové et qui sont passés à l'herbe vont se faire pénaliser. Ça me paraît un problème majeur.

Dominique Schmit

La décision n'est pas encore prise, c'est en train de se discuter au niveau national, c'est-à-dire il y a découplage total des aides. Jusqu'à présent Bruxelles compensait les prix des productions qui

ne trouvaient pas leur rémunération. C'est-à-dire les productions les plus efficaces étaient le plus aidées, ce qui conduisait à ces débordements.

Questions de la salle

-simplement pour dire : on a une réponse, une opinion. Mais par rapport à ce grand problème et par rapport à ce qui est proposé dans les formulations de la journée : est-ce que **la FDSEA** p.ex. du Bas-Rhin, partage certaines voies ? Jusqu'où ira-t-elle dans **la réponse à cette PAC** ? C'est tout de même un problème fondamental.

Lucien Simler

Oui, c'est sûr, c'est un problème fondamental, concernant les aides. Une chose qu'il faut savoir c'est qu'on n'est pas libre, même les régions, de distribuer les aides comme elles veulent. C'est dommage que les conseillers régionaux ne sont plus là, ni les conseillers généraux, ils auraient pu dire ce qu'ils mettent dans chaque budget. Concernant les aides européennes on n'est pas libre de faire ce qu'on veut. C'est vrai, la profession, ou la FDSEA puisque vous **sollicitez la FDSEA, mène des réflexions pour savoir quelle est la manière la plus équitable et la plus juste pour répartir ces aides** au produit. Mais aujourd'hui les organisations agricoles font des propositions, après c'est le Ministre qui va trancher, ou les pouvoirs publics. Je ne peux rien dire de concret, je sais seulement qu'en France on porte énormément d'attention à tout ce qui est environnement et **surfaces en herbe**, et c'est l'une des priorités au niveau des demandes des éleveurs

Otto Schmid : CONCLUSION

Je ne voudrais pas faire encore un résumé du colloque.

De mon point de vue **il est très important de voir la protection des animaux comme une opportunité, une chance pour une orienta-**

tion nouvelle, une chance pour une coopération pas seulement entre agriculteurs, mais aussi entre agriculteurs et leurs partenaires économiques, entre agriculteurs et consommateurs, et que l'on développe ici de nouvelles formes de collaboration, peut-être qu'il faut essayer de les soutenir dans le cadre de projets. J'ai appris de cette table ronde qu'il existe déjà des débuts intéressants, que justement on saisit cette chance. Il y a certainement des problèmes (la question des abattoirs et de tels aspects, faire évoluer les cahiers des charges...) Je pense, **c'est l'expérience que nous avons de Suisse, que beaucoup d'acteurs ont perçu cela comme une chance et que les pouvoirs publics (cela a été exprimé) peuvent aussi donner un soutien. Et si tout cela concourt, alors les conditions sont remplies pour que de tels projets aboutissent à une commercialisation réussie.** La question clé est finalement aussi celle-ci, de pouvoir transporter et **communiquer cette prestation et cette valeur supplémentaire** fournie avec de telles productions – non seulement la qualité dans le sens habituel, organoleptique et autre, mais **aussi cette qualité éthique. Pour y arriver, il est important que les différents partenaires se parlent et cherchent des solutions comment pouvoir l'améliorer.** Merci.

Patrick Barbier : REMERCIEMENTS et FIN

Il nous reste à **remercier tout ceux qui ont permis de réaliser ce colloque**, les différents **intervenants** pour la qualité de leurs interventions, tout ceux qui ont permis à vous tous de ressentir ce que c'est, on a beaucoup parlé de bien-être, j'espère que vous avez aussi senti le bien-être du congressiste ; pour cela il faut remercier d'abord **M. Solaire et M. Roche, les régisseurs de cette salle**, qui vraiment méritent nos applaudissements parce qu'ils nous facilitent vraiment beaucoup l'organisation ; bien sûr aussi **Martine Muller et Marina Mallet, nos interprètes**, qui font un travail dans l'ombre, là aussi elles méritent nos applau-



AVEC LE SOUTIEN DE:



C.N.C.E.I.

